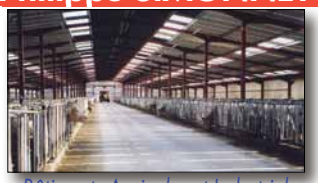
L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1251-1252 - VENDREDI 10 JANVIER 2014 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



- Bâtiments Agricoles et Industriels
- Bardage bois
- Panneaux préfabriqués
- Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48
Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr



VALTRA
Individuellement Vôtre
VALTRA est une marque déposée d'AGCO Corporation
AGCO
Série N 3
La polyvalence de 88 à 171 cv en 4 cylindres
Série T 3
Productivité et confort de 140 à 220 cv
DEMANDEZ une démo
VALTRA
G. BUCHEZ
Autun - Corbigny - Luzy
Moulins-Engilbert - Nevers
03 86 20 17 38

Toute l'équipe
de BAZOLLES MOTOCULTURE
vous remercie pour votre fidélité
et vous souhaite
une bonne année 2014
MASSEY FERGUSON

Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• Clin d'œil
03 • Retraites : La réforme définitivement adoptée
• Installation: PRI Infos

Côte d'Or
04 • Bureau de la Chambre d'agriculture: Nouveaux dossiers pour une nouvelle année...
• La Pac, les dossiers de conjoncture... : Cinq réunions pour s'informer avec la Chambre d'agriculture
05 • Les vœux des présidents

Nièvre
06 • Réforme de la prise en charge de la dépendance: Premier rôle pour les collectivités locales
• Sites Natura 2000: De nouvelles actions à destination du monde agricole
07 • Les vœux des présidents

Yonne
08 • Préfet de l'Yonne: Visite en terre charolaise
• Anciens Exploitants: Un dernier conseil tourné vers les projets 2014
09 • Productions végétales: L'agriculture au service de la chimie
10 • Les vœux des présidents

Bourgogne
11 • Protection des cultures: Tout savoir sur les adventices
12 • Crémants de Bourgogne: Des ventes en flux tendus
13 • Elva Novia en assemblée générale: Les experts en reproduction

Services
14 • Cours et marchés
15 • Petites annonces
19 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

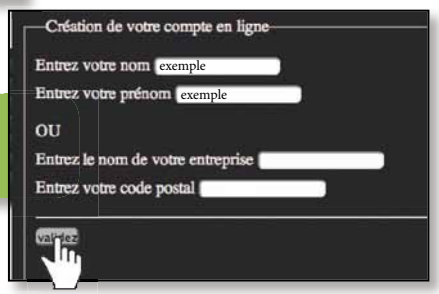
Terres de Bourgogne

La période gratuite pour découvrir le site internet du journal **Terres de Bourgogne** est terminée.

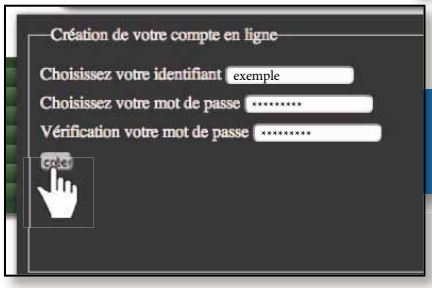
Les abonnés au journal pourront toujours profiter d'un accès priviliégié. Pour cela vous devez maintenant créer votre compte sur le site AgriBourgogne.fr



Dans la partie supérieur droit, cliquez sur «**Créer un compte**».



Rentrez votre nom et prénom ou le nom de votre entreprise et votre code postal. Puis cliquez sur «**validez**».



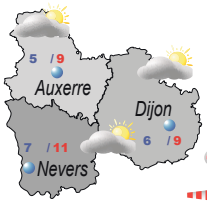
Choisissez votre identifiant et un mot de passe et retapez le même mot de passe et cliquez sur «**créer**».

Voilà votre compte à été créé, vous pouvez dès maintenant profiter des avantages exclusifs du site.
En cas de problème merci de contacter le service internet à l'adresse suivante : **webmaster@agribourgogne.fr**

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 10 au 19 janvier

DIJON CÉRÉALES
AGATE FRANCE
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 10 Janvier

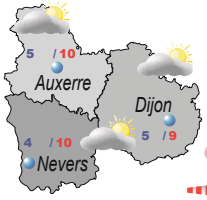


Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents seront faibles.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 10 à 12 °C
Vents : Sud-Ouest 10 km/h

St Guillaume
Soleil : 08:32 - 17:16
Lune : 13:17 - 03:18

Samedi 11 Janvier



Timides éclaircies
Le ciel restera nuageux et le soleil bien timide. Les températures seront en légère baisse.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 9 à 11 °C
Vents : Ouest-Sud-Ouest 10 km/h

St Paulin
Soleil : 08:32 - 17:17
Lune : 13:54 - 04:19

Dimanche 12 Janvier



Nuageux
Quelques nauges et de timides apparitions du soleil pour ce dimanche. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 9 à 11 °C
Vents : Est-Sud-Est 20 km/h

Ste Tatiana
Soleil : 08:31 - 17:18
Lune : 14:36 - 05:15

Prévisions à 7 jours

Lundi 13 au Mercredi 15 Janvier :
De nombreuses précipitations et de rares éclaircies.
Vents : Sud-Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 1 à 8 °C T° maxi. : 6 à 8 °C

Jeudi 16 au Dimanche 19 Janvier :
Bon nombre d'averses sont attendues pour ces prochains jours.
Vents : Ouest à 30 km/h
T° mini. : 0 à 5 °C T° maxi. : 5 à 7 °C

enimage



La Poste mettra en vente un carnet de timbres «Les vaches de nos régions» le 22 février 2014. Il s'agit de 12 races rares et peu connues. On pourra se procurer ce carnet sur le stand de La Poste au SIA, hall 4, à partir du 22 février.

Retraites

La réforme définitivement adoptée

La loi sur les retraites adoptée en décembre dernier prévoit un certain nombre de dispositions pour les petites retraites agricoles conformément aux engagements du président de la République pendant la campagne électorale 2012.

Le candidat François Hollande s'était engagé en faveur d'un plan quinquennal de revalorisation des petites retraites agricoles pendant la campagne électorale pour les présidentielles 2012. La loi adoptée par le Parlement le 18 décembre dernier vient concrétiser cette promesse. Outre les dispositions générales qui s'appliquent à tout le monde (allongement de la durée de cotisation, hausse des cotisations, création d'un compte pénibilité notamment) la réforme prévoit un certain nombre de mesures spécifiques pour les petites retraites agricoles. La première vise à concrétiser l'engagement du Président de la République de garantir une pension minimale de 75 % du Smic pour une carrière complète au terme d'une montée en charge progressive. Ainsi un complément différentiel de retraite complémentaire permettra de porter la retraite minimale des exploitants à 73 % du Smic en 2015, 74 % en 2016 et 75 % en 2017. Il s'applique à tous les retraités du régime, quelle que soit la date de liquidation de leur pension. Selon les estimations effectuées, 238 000 exploitants devraient être concernés par la mesure en 2015. Autre promesse qui sera satisfaite, l'attribution de points gratuits aux conjoints et aides familiaux, y compris ceux à la retraite, au titre des années antérieures à la création du régime complémentaire obligatoire (RCO). Près de 560 000 personnes devraient être concernées. Le texte prévoit également l'extension de la reversion de la RCO au profit du conjoint d'un exploitant décédé en activité en 2014. A également été voté par le Parlement, la suppression de la condition de durée minimale d'activité des exploitants agricoles (17,5 années) pour obtenir le droit de bénéficier de la majoration des retraites dès 2014.
Par ailleurs, la loi de financement de la sécurité sociale pour 2014 opère un transfert à la Mutualité sociale agricole (MSA) de l'ensemble de la protection sociale obligatoire en assurance maladie et accidents du travail, historiquement partagée entra la MSA et les assureurs. Il s'agit pour l'essentiel des exploitants agricoles et des retraités gérés par Gamex. Et même si elle est en déclin, l'affiliation des agriculteurs à Gamex représente encore 7 % des exploitants agricoles et 10 à 13 % des retraités.

En bref

Salon de l'agriculture : l'édition 2014 tournée vers «*l'agriculture en mouvement*»

Le salon de l'agriculture version 2014 se tourne résolument vers la réalité agricole d'aujourd'hui. C'est ce qu'ont expliqué ses organisateurs le 6 janvier. En choisissant officiellement les termes de « l'agriculture en mouvement », ils ont choisi de tourner la page sur une vision traditionnelle ou bucolique pour présenter la modernité des exploitations agricoles. Pour preuve, un pôle agroéquipements qui mettra en scène les techniques de pointe de plus en plus utilisées, « depuis le guidage par satellite d'un tracteur jusqu'à l'infiniment petit des circuits électroniques », selon les termes de Juana Moreno, la directrice de cette manifestation. L'emploi sera également un des thèmes abordés, tant par les agroéquipements, toujours en manque de personnel, qu'en ce qui concerne le ministère de l'Agriculture, Stéphane Le Foll annonçant une journée entière consacrée à l'enseignement agricole. La modernité se verra également dans la manière dont le Salon lui-même présentera l'agriculture. Les cultures y seront exposées avec des techniques de « réalité augmentée » (visions en 3D avec des informations ajoutées aux perceptions visuelles). La vie des cultures, via notamment l'Odyssée végétale, y reprendra d'ailleurs une place plus importante que celle qui lui était traditionnellement accordée. De même que les grands enjeux économiques comme l'exportation, avec un accent mis sur la zone Méditerranée. L'agriculture urbaine et ses projets sera également au menu du Salon. Le salon de l'agriculture se tiendra à Paris Porte de Versailles du 22 février au 2 mars prochains.

Dégâts du gibier : réforme des indemnisations

Un décret publié au journal officiel du 27 décembre modifie en profondeur la réglementation applicable aux indemnisations des dégâts de gibier. Il traduit, en grande partie, l'accord conclu le 18 janvier 2012 entre la Fédération nationale des chasseurs (FNC), l'APCA et la FNSEA et fait suite à la loi du 7 mars 2012 sur les procédures d'indemnisation. Concrètement et depuis le 1er janvier 2014, les indemnisations sont étendues aux interbandes des cultures pérennes (viticulture, arboriculture) et à la remise en place des filets de récolte pour les productions de noix et de châtaignes par exemple. Autre amélioration, la mise en place d'un abattement de 2 % sur le montant de l'indemnisation des dégâts au lieu de 5 % jusqu'à présent. En revanche, l'indemnisation des dégâts de gibier ne pourra être prise en compte qu'à partir d'un seuil de 3 % des surfaces culturales détruites (ou du nombre de plants, le cas échéant) ou de 230 € pour une parcelle culturale donnée et de 100 € pour une surface de prairie, au lieu de 76 € retenu jusqu'à présent par exploitation. Enfin, les barèmes d'indemnisation pourront inclure le prix du foin ainsi que des niveaux d'indemnisation plus élevés pour les cultures sous contrat, sous signe officiel de qualité et les cultures biologiques.
Le décret prévoit également la création d'une section relative à la prévention des dégâts agricoles dans le code de l'environnement pour limiter autant que possible l'impact du grand gibier sur les récoltes. Ce nouveau dispositif permet à la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage de proposer au préfet un certain nombre de mesures de régulation des populations notamment de sanglier comme l'augmentation des prélèvements, l'interdiction ou la restriction d'agrainage, la mise en place de battues administratives…

Installation

PRI Info

Côte d'Or

Elle souhaite s'installer…

Après un parcours professionnel dans le domaine du sport , cette jeune femme de 36 ans, conjointe d'exploitant souhaite vivement s'installer an agriculture. Elle s'investit et participe à l'ensemble des travaux sur l'exploitation de son mari depuis plusieurs années et vient d'engager une formation BPREA pour acquérir l'ensemble des compétences nécessaires à la conduite d'une exploitation. Elle recherche donc des surfaces céréalières et fourragères en Côte-d'Or pour permettre son installation avec son mari en céréales, vente de fourrage et agro-tourisme.
Renseignements : CA21- C. Garnier-Penning 03 80 68 67 85.

Nièvre

Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Nicole Gabalda (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 40 38.

Yonne

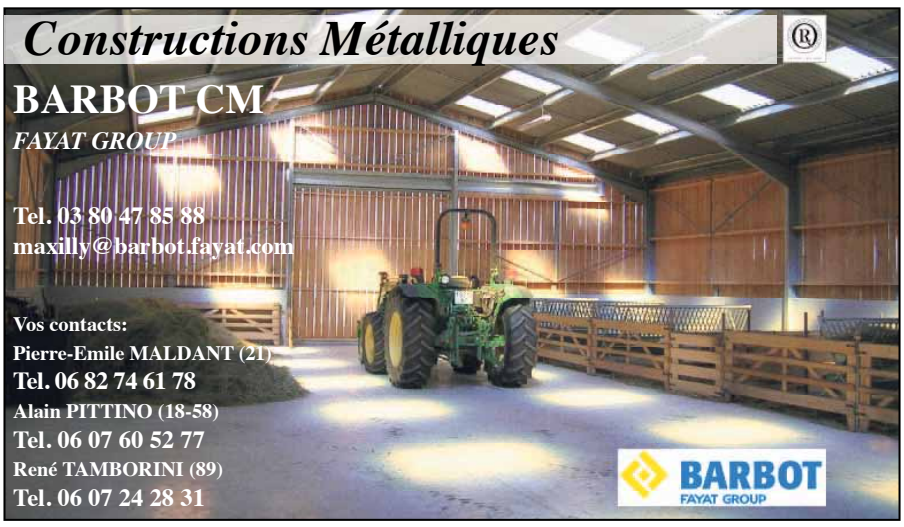
Futurs retraités, la DICA est une obligation

2 ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité.18 mois au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document Cerfa à la Chambre d'Agriculture (Missions Odasea), que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc Abonnet au 03 86 94 21 95.

Saône et Loire

Devenir Agriculteur, la dernière ligne droite

Vous êtes installé depuis moins d'un an, vous voulez faire le point? Profitez-en ! Après le passage en CDOA modernisation, vous disposez d'un délai d'un an pour vous installer. Où en êtes-vous ? Vous vous interrogez sans doute : Qu'est ce qu'il me reste à faire pour débloquer les aides ? Comment j'anticipe mon besoin de trésorerie ? Où est-ce que j'en suis dans mes démarches pour obtenir le certificat de conformité d'installation ? Comment je mets en place mon projet ? Pour vous aider à répondre, nous proposons une matinée d'échanges. Les prochaines sessions auront lieu le 21 janvier 2014 à Blanzy et le 13 février 2014 à Charolles. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Jeanne Frachon, animatrice Point Info Installation, au 03 85 29 56 96.



▸ Formation

Conduire ses génisses pour maîtriser l'âge au vêlage

Maîtriser les règles de base pour réussir des vêlages précoces et savoir adapter des repères dans chaque domaine: sevrage, alimentation, croissance, pâturage, sanitaire
Durée : 2 jours
Date(s) et lieu(x) : 9 et 16 janvier 2014 – Côte d'Or
Public concerné : Eleveurs laitiers de Bourgogne soucieux de maîtriser leur coût de renouvellement et volontaires pour raccourcir l'âge au vêlage des génisses
Contact : franck Lavedrine (Contrôle laitier)
03 80 68 67 10
cbl.ocl21@ucacig.fr
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or)
03 80 90 68 72
aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Dresser son chien de troupeau



Utiliser efficacement son chien de troupeau et établir une complicité et une collaboration efficace entre l'éleveur (le donneur d'ordres) et le chien (l'exécutant).
Durée : 5 jours
Date(s) et lieu(x) : 21 janvier, 14 février, 14 mars, 18 avril et 16 mai 2014 à Thoisy le Desert
Public concerné : Tout éleveur bourguignon qui possède un chien de troupeau
Contact : Jean Marc Bidoire (Syndicat Elevage Ovin)
03 80 68 66 58
jmbidoire@gmail.com
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or)
03 80 90 68 72
aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Programme, tarifs et conditions sur demande

Bureau de la Chambre d'agriculture

Nouveaux dossiers pour une nouvelle année...

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or a tenu son premier bureau de l'année 2014. A l'ordre du jour de nouveaux dossiers et un accompagnement au long cours des agriculteurs qui s'affirme plus important que jamais.



Philippe Marande et Anne Laure Galimard ont présenté le tout nouveau GPFL 21 aux membres du bureau de la Chambre d'agriculture.

Pour ce premier bureau de l'année 2014 et après une année 2013 marquée par les calamités, Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, ne pouvait que souhaiter à tout le monde *«une bonne année agricole calme sur le plan climatique»*.

En ce début d'année, le futur accord-cadre avec le Conseil général est à l'ordre du jour. Il s'agit de définir les grandes lignes du nouveau projet qui prendra corps en février prochain. Les élus de la Chambre d'agriculture ont lancé la réflexion pour en définir les contours et préciser le contenu à partir du cadre préalablement défini. Un cadre qui s'inscrit dans la continuité des précédentes actions pour l'essentiel, tout en s'adaptant à l'évolution du contexte agricole.

Atemax : nouveau prestataire de l'équarrissage

Côté nouveauté, le marché de l'équarrissage a été renouvelé fin novembre 2013. Les associations ATM ont sélectionné un nouveau prestataire : la société Atemax qui assurera désormais la totalité des enlèvements des animaux trouvés morts en élevage sur tout le département de la Côte d'Or. Pour rappel, ce service est totalement gratuit pour les éleveurs qui peuvent joindre le nouveau prestataire via un site internet dédié, www.atemax.fr, un site mobile pour smartphone, www.atemax.fr/m ou par téléphone au 0 826 300 600 (0,15€ TTC/mn). Le site internet et le site mobile étant à privilégier pour plus de réactivité et de rapidité de réponse lors des demandes d'enlèvement.

GPFL 21 : premier groupement local de producteurs de fruits et légumes

Nouveauté aussi, avec la création du premier groupement de producteurs de fruits et légumes de Côte d'Or. Philippe Marande, producteur de fruits et légumes à Messigny et Vantoux, assisté par Anne Laure Galimard, conseillère légumes, a présenté au bureau de la Chambre d'agriculture ce groupement de producteurs de fruits et légumes, GPFL 21, dont l'assemblée constitutive s'est tenue le 6 janvier. Une dizaine de maraîchers, pour la plupart installés à Auxonne, a décidé de se regrouper pour échanger sur les pratiques, améliorer la compétitivité des structures, conduire des projets collectifs... Philippe Marande a précisé que le GPFL 21 se donnait deux missions prioritaires : l'acquisition de références locales et l'accompagnement des jeunes en démarche d'installation. L'un des objectifs du groupe vise ainsi *"à mieux cerner les prix de revient et les coûts de production"*. Des tours de parcelles, des visites d'essais, des réunions en période hivernale sont prévues pour entretenir la dynamique de groupe.
La démarche concerne les bio comme les conventionnels, au travers de l'acquisition de références locales techniques et technico-économiques. Les travaux s'intéresseront notamment à la production de salades et de tomates (sous l'angle d'une meilleure maîtrise des coûts de production) à la production de melons, avec des variétés mieux adaptées au contexte... Un voyage technique est programmé sur le thème de l'endive. Le groupe se veut ouvert à d'autres productions légumières ou fruitières, hors du domaine du maraîchage. Nicolas Michaud a insisté sur la pertinence d'une telle démarche, qui favorise en particulier l'accompagnement des jeunes installés : *"on ne devient pas maraîcher du jour au lendemain, il faut aussi considérer le maraîchage comme une filière à part entière, avec des projets économiques réellement viables"*. Philippe Marande a rappelé que ce groupe souhaitait avant tout ancrer la production comme la commercialisation dans le tissu local du département.

Conjoncture : 5 réunions pour s'informer

Pour l'examen des dossiers de conjoncture qui intéressent au premier chef les agriculteurs dans les différentes petites régions du département, comme pour une information sur la nouvelle Pac 2014, la Chambre d'agriculture invite les agriculteurs à participer largement aux cinq réunions d'information prévues sur l'ensemble du département (voir ci-dessous).

AMK

La Pac, les dossiers de conjoncture...

Cinq réunions pour s'informer avec la Chambre d'agriculture

Comme chaque année la Chambre d'agriculture de Côte d'Or organise des réunions d'information à l'intention de tous les agriculteurs du département.

La réforme de la Pac de 2014 rentre dans sa dernière ligne droite pour sa mise en œuvre.

Elle figurera bien entendu en bonne place au programme de ces réunions qui commencent dès la troisième semaine de janvier. Les premiers éléments de règlements de cette réforme et les incidences sur la ferme Côte d'Or seront abordés, ainsi que les dossiers de conjoncture qui concernent tous les agriculteurs du département.

Le programme de ces réunions variera en fonction des lieux et des dates, mais les thèmes suivants pourront être abordés : la Pac 2014-2020 et ces incidences pour les exploitations Côte d'oriennes ; les évolutions de la directive nitrates ; les inondations du printemps et l'entretien des cours d'eau, les aménagement fonciers en zone de tuberculose bovine ; la gestion de la faune sauvage ; les mesures de sécurité en campagne, avec l'intervention de la gendarmerie; ainsi que des questions diverses sur la chrysomèle, la conduite GRTGaz, le GIP Parc national, l'équarrissage...

Dates et rendez-vous

14 janvier : Varanges à 19h30, salle des fêtes.
16 janvier : Semur en Auxois, à 19h30, salle Violet le Duc, rue Joseph Lambert
20 janvier : Pouilly en Auxois à 19h30, salle des fêtes, 2 rue du Dr Chauveau
22 janvier : Châtillon sur Seine à 19h30, salle ERL, 11 rue Albert Camus
24 janvier : Til Chatel à 19h30, salle polyvalente, 2 route de Lux.

Les vœux des présidents

Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or



La campagne qui vient de se terminer nous a une nouvelle fois montré que les excès climatiques pouvaient handicaper fortement la production de nos exploitations. Pour certaines d'entre elles, les conséquences sont telles qu'il sera difficile de rebondir. Pourtant, chaque année, il nous faut remettre l'ouvrage sur le métier et nous le faisons avec la passion et la conviction qui nous animent, en espérant que les dieux du ciel feront preuve de clémence.
Pour satisfaire la demande mondiale, la production de denrées alimentaires devra continuer de se développer. La consommation de blé a augmenté de plus de 100 millions de tonnes en dix ans. Pendant ce temps-là, la France, après avoir occupé le rang de de 2ème exportateur mondial de produits agro-alimentaires jusqu'en 1995, n'est plus qu'au 5ème rang aujourd'hui et voit ses parts de marché régulièrement diminuer.
Alors que les principaux concurrents ont développé une politique visant à renforcer la compétitivité de leur agriculture, la France, aidée par l'Union européenne, a complètement ignoré le caractère stratégique de l'agriculture et négligé le besoin d'accroître la production. Pourtant, en ces temps difficiles, le secteur agricole peut constituer un véritable vecteur de croissance pour l'économie, mais à la seule condition que nos dirigeants acceptent de desserrer l'étau des contraintes qui freinent l'initiative.
En plus d'une bonne année agricole, je vous souhaite une belle et heureuse année, ainsi qu'une bonne santé à vous et à vos proches.

Fabrice Faivre, président de la FDSEA de Côte d'Or



Une nouvelle année commence, prenons le temps de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur pour dresser le bilan de l'année écoulée. Nous pouvons constater que pour un bon nombre d'entre nous, elle ne nous a pas été très favorable : Fort aléas climatiques (tempête, inondation, grêle, ...) occasionnant de nombreux dégâts et enfin l'aboutissement d'une réforme de la PAC qui sera défavorable pour un très grand nombre d'exploitations agricoles de notre département !
Ceci étant, je pense qu'il faut rester optimiste et essayer de rebondir sur ces échecs. C'est ce challenge qui nous attend au sein de notre profession, les difficultés sont là et les remises en cause sont permanente mais c'est ce qui fait la force de notre métier. Restons unis et solidaires pour le défendre.
Au nom de toute l'équipe de la FDSEA 21, je vous souhaite à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches une bonne et heureuse année 2014 et l'aboutissement de vos projets personnels et professionnels.

Aurélien Viellard, président des JA21



Enfin 2014!! Non pas que 2013 fut une mauvaise année, quoique?
L'agriculture cote d orienne en 2013 à été marquée par diverses aléas. On aura pu vivre entre les excès d'eau, les tempêtes dévastatrices, des récoltes tardives et pénibles, une année chargée en difficultés. On se remémore souvent les années en "3" comme étant des années de grands bouleversements ... Nous aurons également pu vivre une année syndicale riche et malgré tout constructive. Pour les JA, les discussions autour des Assises à l'installation, la reconnaissance de l'importance du renouvellement des générations au travers de la future PAC et la répartition des fonds FEADER sont de mises. Cet enjeu fait parti désormais des priorités dans la politique européenne. Enfin!
En 2014, notre profession devra prendre conscience qu'une nouvelle ère commence. La priorité sera de se mettre en phase avec des choix de consommation et de besoins mondiaux , en prenant en considération des aspects écologiques et sanitaires grandissants. Préserver notre savoir faire, pérenniser nos outils et garantir un bon revenu à tous les agriculteurs, la tâche est de taille mais telle est la mission de notre syndicat. Communiquons davantage envers nos Pouvoirs public et restons garant des acquis et nouveautés que JA mets et mettra en place. Une nouvelle génération d'agriculteurs arrivent, aidons-les à concrétiser leurs projets et leur avenir.
Au nom des JA 21 bonne et heureuse année 2014.

Marc Patriat, président du Groupe Dijon Céréales



Je ne m'attarderai pas au bilan de l'année 2013 écoulée, nous l'avons largement traité lors de nos assemblées. 2012-2013 fut pour notre coopérative un bon exercice malgré les nouveaux aléas climatiques.
Voici donc 2014 avec ses projets et ses interrogations. Première année de la nouvelle réforme de la PAC, dont le fonctionnement est désormais acquis, nous savons qu'il va falloir encore, pour notre coopérative et nos adhérents, gagner en compétitivité.
Il faudra de la performance économique, afin de combler le déficit des soutiens européens aux grandes cultures tout en faisant face à la concurrence accrue sur les marchés mondiaux. Il faudra de la performance qualitative, si j'ose dire, pour sortir des blés de grands crus qui peuvent nous différencier face à nos concurrents. Sans oublier la performance environnementale qui est un des piliers de notre action en matière de recherche et développement agronomique (Damier Vert, Artemis).
En 2014, face à la mondialisation, le rôle de nos unions sera encore conforté tant sur le versant de l'approvisionnement (Area) que sur celui de la commercialisation (Cérévia). L'accord conclu par Cérévia et Axéréal montre les voies de nouvelles optimisations nécessaires sur les marchés d'export UE et Pays Tiers.
En 2014, nous entamerons la constitution d'un pôle Énergie chez Dijon Céréales. Suite à la fusion avec la coopérative d'Ivry, nous serons présents dans le granulés bois, le minscanthus avec Bourgogne Pellets à Aiserey, et bien sûr les carburants. Le champ de la coopérative embrasse de nouveaux métiers. Il accentue aussi sa présence et son effort pour soutenir la filière d'élevage, essentielle à l'équilibre de notre agriculture régionale.
Pour terminer, notre groupe se félicite du lancement, à Bretenière, du chantier du technopôle Agronov. Dans deux ans, quand tous les acteurs y seront réunis, cet ensemble deviendra le lieu de l'innovation agronomique au service de l'agriculture de demain. C'est de cette agriculture moderne et contributive à l'économie et au territoire que la nouvelle campagne de communication d'Acooa (Coop de France et Invivo) va parler au grand public dès janvier 2014. Car si les français sont en sympathie avec les agriculteurs (et oui, les sondages le disent), ils mesurent mal aujourd'hui l'importance et l'originalité du modèle coopératif.
Aux coopérateurs, à tous les agriculteurs et agricultrices, à tous les hommes et les femmes qui travaillent dans nos entreprises de la filière, je souhaite une très belle année agricole 2014.

Vincent Delatte, président du Crédit Agricole de Champagne Bourgogne



2014 et les années qui suivront seront décisives pour l'agriculture française. L'évolution de la PAC entrainera de profondes mutations et la profession doit s'organiser pour résister à l'arrivée de pays concurrents particulièrement offensifs, sur des marchés très fluctuants en termes de prix et exigeants en qualité.
Face à ces enjeux, le Crédit Agricole, banque historique des agriculteurs, reste optimiste. Sur le terrain, nous accompagnons de nombreux projets qui démontrent les capacités de la profession à s'organiser, à se moderniser, à s'adapter à ce nouveau contexte. Certains se diversifient, d'autres se développent à l'étranger, nos viticulteurs se battent pour un classement des Climats au Patrimoine mondial de l'Unesco… Le rôle du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne est évidemment de soutenir cette saine dynamique.
Bien entendu, rien n'est simple ni acquis. Nous devons continuer à travailler ensemble pour trouver conjointement les meilleures solutions et continuer à progresser, comme nous l'avons toujours fait dans l'esprit coopératif et mutualiste qui est notre ADN. Il reste, par exemple, un effort important à réaliser dans le domaine la prévention des risques pour assurer la pérennité de toutes les exploitations. Dans le contexte actuel, il n'est plus envisageable de s'en remettre au hasard, 2013 l'a malheureusement démontré sur le terrain des aléas climatiques et sur les marchés. Sur ces points et sur bien d'autres, nous aurons l'occasion d'échanger tout au long de cette nouvelle année, et je vous invite d'ores et déjà à participer aux assemblées générales de vos caisses locales.
En attendant de vous y accueillir, je vous souhaite, à vous qui illustrez toute la diversité et la richesse du monde agricole, une excellente année 2014.

▸ Formations

Sécurité au travail : rédiger son document unique d'évaluation des risques

Connaître et se mettre en conformité vis à vis des obligations du chef d'exploitation et de la réglementation en matière de sécurité au travail.
Etre capable d'évaluer les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs et de retranscrire cette évaluation dans un document
Durée : 2 jours
Date(s) et lieu(x) : Groupe agriculteurs : 13 et 28 janvier 2014 à Nuits Saint Georges et Dijon, Groupe viticulteurs : 13 et 24 mars 2014 – lieu selon inscriptions
Public concerné : Personnes responsables de la sécurité sur l'exploitation ou le domaine
Contact : Jennifer Cruyt(FDSEA21)– 03.80.68.67.68 - sje.fdsea21@orange.fr
Responsable de stage : Aline Parize (Chambre Agriculture de Côte d'Or) –03.80.68.66.28 – aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

Gérer son parcellaire et ses pratiques culturales avec Mes P@rcelles

Faciliter sa traçabilité à l'aide de Mes p@rcelles et simplifier ses contraintes réglementaires liées à l'emploi de fertilisants et de produits phytosanitaires.
Durée : 2 jours
Date(s) et lieu(x) : 14 et 21/01/2014 à Créancey ou 16 et 21/01/2014 à Chatillon sur Seine ou 23 et 28/01/2014 à Dijon
Public concerné : Tous les agriculteurs du département souhaitant se former et utiliser au quotidien internet Mes Parcelles Bourgogne.
Contact : Cathie Cuisin (Chambre Agriculture de Côte d'Or)- 03 80 28 81 27 – cathie.cuisin@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Anne Hermant(Chambre Agriculture de Côte d'Or) – 03 80 28 81 29 – anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

Piloter son exploitation au quotidien avec Mes p@rcelles (étape 2)

Gérer pas à pas son exploitation et simplifier ses contraintes réglementaires avec Mes p@rcelles
Durée : 1.5 jour
Date(s) et lieu(x) : 27/01, 8/04 et 27/05/2014 ou 30/01, 10/04 et 22/05/2014 à Dijon ou 31/01, 11/04 et 23/05/2014 à Chatillon sur Seine. Public concerné : agriculteurs équipés de Mes p@rcelles et qui souhaitent se perfectionner dans l'utilisation de l'outil et mettre à jour leurs connaissances réglementaires.
Contact : Cathie Cuisin (Chambre Agriculture de Côte d'Or)- 03 80 28 81 27 – cathie.cuisin@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Anne Hermant(Chambre Agriculture de Côte d'Or) – 03 80 28 81 29 – anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

▸ Formations

Appréhender la réglementation

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation sur le thème *«appréhender la réglementation sur son exploitation»*, le 27 janvier prochain à Nevers.
Objectif: identifier les principales réglementations qui s'appliquent sur l'exploitation, évaluer le niveau de conformité et bâtir un plan d'amélioration de ses pratiques par rapport aux principales réglementations. Contact: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01.

Dresser et utiliser son chien de troupeau

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose un stage de perfectionnement 2ème niveau ovins dont l'objectif est de perfectionner son chien de troupeau, les 28/01 et 29/04 prochains à Chevannes Changy. Contact: Christophe Rainon au 03 86 93 04 07.

Exigences réglementaires et Mes p@rcelles

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation sur deux jours, les 22/01 et 29/01 à Nevers, afin d'être capable de répondre aux exigences réglementaires sur son exploitation en sachant utiliser l'outil internet Mes P@rcelles"P@rcelles. Contact: Vivien Vacher au 03 86 93 40 59.

De janvier à mars Projet collectif en AOC Coteaux du Giennois

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose un stage à Cosne-sur-Loire pour mettre en place un projet collectif pour l'AOC Coteaux du Giennois, sur 4 demi-journées de 4 heures, soit un total de 16 heures, du 21 janvier au 6 mars. Contact: Benedicte Bracq au 03 86 93 04 01.

Réforme de la prise en charge de la dépendance

Premier rôle pour les collectivités locales

Le Vendredi 29 novembre dernier, Jean Marc Ayrault a donné le coup d'envois à une nouvelle concertation autour du projet de loi d'orientation et de programmation pour l'adaptation de la société au vieillissement.

Pour la FNSEA, la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées est un sujet capital par rapport à la démographie particulière de la population agricole, aux montants des ressources dont disposent les anciens actifs de l'agriculture et au caractère particulier de vieillir en milieu rural.

Les propositions du gouvernement

Grâce à la pression permanente du syndicat majoritaire et de sa Section Nationale des Anciens Exploitants sur les trois précédents gouvernements, le Premier ministre a décider de relancer la concertation. Cette nouvelle réflexion s'articule en deux étapes.
La première consiste à permettre le maintien à domicile des ainés aussi longtemps que possible. Ainsi, plusieurs axes animent la démarche du gouvernement. Tout d'abord mobiliser les départements, les acteurs du secteur médico-social, les partenaires sociaux, les représentants des usagers, les collectivités locales mais aussi les acteurs du logement, des transports, de l'urbanisme et de la citoyenneté. Pour ce faire, le Premier ministre a annoncé plusieurs propositions: un accès plus large aux aides techniques (barre d'appuis, télé-assistance…), le développement de l'offre de logements intermédiaires entre domicile et établissement, engager une réforme de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) afin de proposer plus d'heures d'aide à domicile et des prestations plus diversifiées à ceux qui en ont besoin par exemple, intégrer dans l'APA un *«droit de répit»* pour les aidants en leur accordant notamment une aide financière en cas de recours à un accueil et enfin mettre en place sur l'ensemble du territoire des dispositifs garantissant une information, une orientation et un accompagnement des personnes âgées et de leurs aidants.
Ces mesures seront financées dès 2015 par 645 millions d'euros issus de la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (CASA). Cependant le gouvernement s'est engagé dès à présent un effort pour les ainés et leurs familles. Ainsi, le Premier Ministre a annoncé que dès 2014 100 millions d'euros de la CASA et une partie des réserves de la CNSA seraient débloqués et affectés à des mesures répondant à des besoins urgents (réhabilitation des maisons de retraite, soutien du secteur de l'aide à domicile, appui à la rénovation des foyers…)
La deuxième étape, dont la mise en œuvre est prévue pour la seconde partie du quinquennat, vise à favoriser l'accompagnement et la prise en charge des personnes âgées dans les établissements et garantir aux français une offre de maison de retraite accessible financièrement. Pour ce faire, un groupe de travail devrait être mis en place avec les Conseils Généraux et les représentants des gestionnaires d'établissement début 2014 pour une remise en conclusion avant la fin de l'année. Sa mission porterait notamment sur la simplification des coûts, des tarifs et des aides apportées aux personnes âgées.

Océane Devancourt
FDSEA 58

Dépendance: Les propositions de la Section Nationale des Anciens Exploitants de la FNSEA

- **Créer un guichet unique d'information pour les citoyens**
- **Renforcer l'APA pour les plus modestes et les plus dépendants**
- **Faire porter l'intégralité du coût des aides soignants par le tarif soins**
- **Interdire l'imputation des amortissements mobiliers et immobiliers des établissements sur les prix de journée demandés aux résidents**
- **Mettre en place un tarif progressif de l'APA en établissement en fonction des revenus**
- **Harmoniser les grilles de lecture**
- **Créer des contrats labélisés par les Pouvoirs Publics**
- **Apporter une participation à l'acquisition des contrats dépendances par le biais d'un crédit d'impôt**
- **Engager une réflexion pour remédier rapidement à la désertification médicale des zones rurales**
- **Développer une politique coordonnée de prévention santé**
- **Favoriser le maintien à domicile via la mise aux normes et l'adaptation de l'habitat des personnes âgées en amont de la dépendance**
- **Assurer le développement des structures d'aide à domicile en milieu rural**
- **Favoriser l'aide aux aidants familiaux.**

Sites Natura 2000

De nouvelles actions à destination du monde agricole

Le territoire des Amognes fait partie des sites les plus remarquables en Europe pour son patrimoine naturel. Territoire agricole et forestier, la pratique de l'élevage traditionnel dans une trame verte bocagère a permis de conserver des espèces fragiles et sensibles aux transformations de notre monde moderne. Le maintien de ce patrimoine exceptionnel est donc étroitement lié au maintien des activités agricoles durables et extensives: Le Sonneur à ventre jaune, petit crapaud, emblème du site, se reproduit préférentiellement dans les trous de sabots laissés par les bovins dans les fossés, zones de sources, abords de mares des prairies. La Cigogne noire utilise les prairies humides le long des cours d'eau pour se nourrir. Le Cuivré des marais, magnifique papillon orange, se reproduit sur les Oseilles des près humides. Les haies, brises-vent des cultures et abris naturels pour le bétail sont des axes de déplacement pour les chauves souris et les grenouilles. Autant d'espèces en déclin en Europe et qui trouvent terre d'accueil favorable dans le bocage et les prairies des Amognes.
Lors du 2ème comité de suivi de l'animation Natura 2000, l'agriculture a été au centre des échanges. Le comité a validé l'intégration de nouvelles mesures agricoles sur les prairies. Ainsi, les agriculteurs du site pourront s'engager, s'ils le souhaitent, dans une gestion agricole extensive des prairies en complément des haies, mares ou arbres isolés et garantir ainsi la conservation des espèces remarquables. L'éventuel *«manque à gagner»* engendré par ces pratiques (fertilisation limitée, pâturage plus tardif…) sera compensé selon un barème défini. La Communauté de communes des Amognes, opérateur et animateur du site Natura 2000, a déposé un dossier d'ouverture du territoire à ce dispositif agro-environnemental en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Nièvre. Ce dispositif pourrait être validé dès 2014.
L'animation du site Natura 2000 prévoit également plusieurs actions de sensibilisation auprès du monde agricole et du grand public. Ces actions seront l'occasion de faire découvrir le patrimoine exceptionnel du territoire et de valoriser les pratiques agricoles favorables à sa préservation. Des suivis des espèces seront programmés pour mieux connaitre leurs répartition et exigences et proposer des mesures adaptées au contexte local.
Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la nouvelle animatrice du site, Pascaline Loquet à la Communauté de communes des Amognes au 03 86 36 43 70 et par email : natura2000.amognes@orange.fr


D.Dupuy ONF-SOBA

P. Loquet CC Amognes

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90



Les vœux des présidents



Éric Bertrand, président de la Chambre d'agriculture de la Nièvre

Et si 2014 était une bonne année. C'est ce que je vous souhaite le plus sincèrement.
Que cette nouvelle année vous permette la réalisation de tous vos projets et vous apporte la joie et le bonheur auxquels vous aspirez.
La météo de l'année qui vient, pourrait être un peu moins compliquée que celle que nous venons de connaître.Les marchés qui nous sont de moins en moins lisibles, pourraient se stabiliser et permettre à notre activité de dégager le revenu indispensable à une vie sereine et au nécessaire développement de nos entreprises. Certes, comme d'habitude un certain nombre de challenges seront à relever. Même si elle ne s'appliquera que l'année prochaine, l'arrivée de la nouvelle Politique Agricole Commune est peut-être une occasion pour nous, de revoir nos stratégies d'exploitation. Nous n'avons certainement pas encore utilisé toutes les opportunités que nous offre le contexte agro-pédo-climatique dans lequel nous évoluons.
L'agriculture a toujours su répondre aux défis que lui a lancé notre société. Nul doute que nous saurons encore le faire si, l'intelligence, le savoir faire et la créativité des femmes et des hommes qui la compose ne sont pas étouffés et anesthésiés par un carcan administratif et réglementaire qui rend de moins en moins durable notre activité.
Même si nous savons que quelles que soient nos interrogations notre Chambre d'agriculture (ses élus et ses salariés) sera toujours prête à nous aider à toujours mieux vivre notre métier.
Bonne année 2014 à vous tous



Alexandre Lorré président Jeunes Agriculteurs 58

Au nom de toute l'équipe des Jeunes Agriculteurs de la Nièvre, je vous présente mes vœux de bonne et heureuse année 2014.
L'année 2013 fut riche en rebondissements syndicaux, particulièrement marquée par les élections à la Chambre d'Agriculture. Le résultat des élections, récompense les engagements et efforts entrepris par notre syndicat. Les cinq places obtenues par les Jeunes Agriculteurs, ont permis de légitimer davantage nos actions, notamment sur l'installation. En espérant que les conditions climatiques seront plus clémentes que l'année qui vient de s'écouler et avec un contexte économique plus favorable à la profession, et bien entendu aux conditions d'installation des jeunes. Du côté syndical, l'année 2014 sera une année comme les précédentes, remplie de combats et de rendez vous pour faire avancer les dossiers qui nous tiennent à cœur : nous, JA, continuerons de défendre l'installation des jeunes, promouvoir la profession, préserver le foncier agricole, veiller à l'application de mesures environnementales raisonnables et soutenir les différentes filières de production. La PAC sera bien entendu le dossier phare de cette année sur lequel nous nous battons déjà depuis plusieurs mois, pour faire entendre les particularités de notre zone intermédiaire et celles de l'élevage allaitant extensif, qui rend nos campagnes si agréables.
2014 sera aussi marquée par le renouvellement de toutes nos équipes qui permettra d'apporter un nouveau souffle de jeunesse dans notre syndicat et des idées novatrices pour l'avenir.
Que l'action du réseau Jeunes Agriculteurs en 2014 soit encore la preuve d'une ambition toujours plus forte pour l'avenir des jeunes et de l'agriculture. Bonne année à tous.

Guy Marcher, vice président de CERFrance Alliance Centre «Garder le cap !»



Cette année 2013 a été marquée par des annonces en tous genres dans les domaines de la finance, de la fiscalité et de l'économie. Le secteur agricole et nos productions n'échappent pas à cette règle et les exploitations se trouvent confrontées à de nouveaux challenges.
Nous ne le redirons jamais assez, c'est l'homme qui fait et fera la différence par sa capacité à utiliser, à son bénéfice, tous les changements qui s'imposent à lui. L'examen des résultats nous montre que ce sont les même phénomènes qu'en 2010, 2011 et 2012 qui expliquent les revenus de 2013 ; si le produit connait une certaine tendance à la hausse, les charges aussi. Nous devons nous habituer à gérer selon des cycles de trois, voire quatre ans. Les projections économiques montrent que la réforme de la PAC aura pour conséquence de conforter une part minime du produit des élevages. Ne nous leurrons pas, la marge reste la conséquence de l'action de chacun de nous et les conséquences de notre gestion.
Alors, plus que jamais, recentrons notre effort et notre énergie sur ce qui, depuis de nombreuses années, a permis de mener les entreprises vers la réussite.
Je garde la certitude que, tout en restant solidaires, c'est en se concentrant sur le cap à tenir, sur ce qui dépend directement de nous, que nous réussirons.
A tous, que cette année 2014 soit une année gagnante !

Jean-Pierre Condamine, président de la FDSEA 58

«Que 2014 sonne le retour à la normale !»



Chers collègues et amis paysans, à l'orée de cette nouvelle année, je souhaite, à toutes, à tous, ainsi qu'à l'ensemble de vos proches et personnes vous étant chères, vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et d'épanouissement, tant sur le plan privé que professionnel.
Ces notions précieuses et si chères à chacun d'entre nous, je les appelle de tous mes vœux car si nous revenons un instant sur les douze derniers mois écoulés, force est de constater que la recherche de cet idéal à été malmené par les successions d'évènements atypiques rencontrées en 2013. Un climat tumultueux, des prix en dent de scie, une PAC détricotée … Oui, la question se pose : A quand le retour à la normale ?
Outre les excès du temps, un retour à la normale consisterait aussi et surtout à pouvoir exercer notre métier sans la crainte quotidienne d'un contrôle qui nous condamne et qui ampute notre revenu. Un retour à la normale ce serait de pouvoir curer un fossé lorsque celui-ci ne joue plus son rôle. Un retour à la normale ce serait de pouvoir défricher une parcelle dont l'état le nécessite. Un retour à la normale ce serait tout simplement de pouvoir être paysan et faire preuve du bon sens que notre métier même impose. Alors, en ce début d'année propice aux souhaits en tout genre, je lance un appel solennel à tous ceux et celles qui, confinés dans leurs bureaux, entendent au quotidien nous dicter la marche à suivre. Restez au chaud et potassez le manuel de la « vie vraie » ! Dans la virtualité de votre écosystème, vous y trouverez une incroyable source d'information sur le monde réel, celui où neuf milliards d'habitants peupleront la planète en 2050 et y auront faim. Celui où le taux de nitrates dans les eaux superficielles baisse grâce aux efforts des agriculteurs et à l'évolution de leurs pratiques. Celui où, enfin, des entreprises et les hommes et femmes qui les composent peuvent dignement vivre grâce au travail qu'elles fournissent chacun des 365 jours qui composent une année civile. Si tant est qu'on leur en laisse les moyens.
Je ne crois plus au Père Noël, et même si c'était le cas, il est bien trop tôt pour espérer rapidement trouver au pied du sapin un si beau et tranquillisant cadeau. Alors, comme chaque année, pour faire face, mais aussi pour avancer, je m'en remets à l'action de notre FDSEA. Soyez assurés chers collègues agriculteurs, qu'à nouveau en 2014, notre syndicat et le réseau des OPA départementales seront à vos côtés pour vous défendre. Syndicalement.

Patrick Tétard, administrateur, membre du bureau Axéréal



Axéréal vous souhaite une excellente année 2014
Si chaque nouvelle année s'accompagne de son lot d'imprévus, qu'ils nous viennent des caprices de la météo, des fluctuations des marchés, ou de nouvelles orientations politiques, Axéréal se doit d'apporter des réponses au quotidien sans jamais se départir d'une vision à plus long terme, véritable gage de sécurisation et de pérennisation de notre agriculture régionale.
Notre toute jeune coopérative Axéréal est née de la fusion des coopératives Agralys, Epis-Centre, Epis-Sem avec l'Union Axéréal, le 13 décembre dernier. Cette évolution majeure et structurante est déjà une partie de la réponse aux évolutions de notre environnement professionnel et économique.
L'Union avait permis d'additionner des forces, la fusion par la simplification qu'elle apporte, permet de les rendre plus opérationnelles et plus réactives.
Axéréal fait le choix d'être une coopérative services/filières du client à la semence. C'est un choix réfléchi et assumé qui se traduit par une véritable écoute de nos clients transformateurs en France ou à l'étranger et de nos clients importateurs.
Fort de la connaissance de leurs besoins, l'entreprise coopérative et ses adhérents, sont à même d'apporter les solutions commerciales les plus adaptées à leurs attentes tant sur le plan des productions que de la logistique. Ainsi progressivement Axéréal concrétise son projet de tracer les routes du grain à travers ses pôles de transformation, la malterie, la meunerie, la nutrition animale mais également via l'exportation avec Granit. Ce positionnement s'est encore affirmé avec une politique d'Alliance menée avec succès en 2013 : création de Durum avec Arterris pour commercialiser le blé dur, création de GranIT CEreaL avec Interface pour développer les marchés du blé tendre de qualité sur les pays-tiers à partir de Rouen et prise de participation de 50 % dans Sercomex pour développer avec Cérévia la commercialisation du blé sur l'Italie et la Suisse.
Partant de ces marchés, Axéréal apporte à ses adhérents à travers une forte relation humaine, les moyens, les services, les conseils pour produire et développer leurs exploitations tant en production végétale qu'animale.
Sur ces bases simples et solides, Axéréal vous accompagnera au mieux en 2014 et pour de nombreuses années encore. Bonne et heureuse année à vous et à vos familles.

Dominique Thibault, vice-président du Crédit Agricole Centre Loire



Traditionnellement le début de l'année est le moment privilégié pour faire le bilan de l'année écoulée et de formuler des vœux pour l'année à venir. «Le monde change, l'agriculture aussi ! » tel était le thème de la conférence agricole organisée par Centre Loire au Palais d'Auron à Bourges.
Malgré le retard pris dans les semis d'automne et de récolte, vous avez été plus de 900 à vous déplacer pour venir écouter les intervenants s'exprimer sur l'évolution du monde agricole.
Le but de cette manifestation n'était pas d'apporter des solutions aux problèmes rencontrés par les agriculteurs mais bien de fournir un éclairage sur ces évolutions et de se poser les vraies questions sur le devenir de nos exploitations dans ce monde en mouvement. Une fois de plus le Crédit Agricole Centre Loire a prouvé sa différence comme banque innovante, force de propositions, prête à vous accompagner dans l'adaptation et l'évolution de vos entreprises agricoles.
Au cours de l'année écoulée, elle s'est efforcée de vous fournir les meilleurs services au meilleur coût par des financements et des placements adaptés individuellement.
Grâce à l'expertise de ses collaborateurs, à la proximité de part son maillage géographique des agences, à la contribution et l'engagement de ses élus, le Crédit Agricole Centre Loire remplit sa mission première d'être « La Banque Coopérative » au service du territoire et de ses habitants dans la confiance.
Je formule le vœu pour 2014 que l'ensemble des agriculteurs nivernais s'épanouissent pleinement dans ce beau métier et qu'ils puissent en vivre dignement. Meilleurs vœux à toutes et à tous.

Patrick Seguin, président de la fédération des caisses locales Groupama 58



L'équipe Groupama, élus et collaborateurs, vous souhaite tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.
Que 2014 vous apporte la clémence des cieux.
Cette année, les phénomènes météorologiques ont encore secoué nos entreprises. Groupama a accompagné la moitié des sociétaires ayant souscrit une multirisque climatique.
Cette couverture doit aider nos jeunes agriculteurs en sécurisant leurs installations.
Nous avons réuni les nouveaux installés le 31 octobre 2013 ; en plus de les accompagner financièrement et par un certain nombre d'avantages durant les 5 premières années, notre réseau commercial et nos élus, sont toujours à leur écoute, comme pour l'ensemble de nos sociétaires.
Tous nos vœux de santé et de prospérité.

▸Agenda

15-29/01 Ventes aux enchères à la station de Charmoy
Mercredis 15 et 29 janvier, ventes aux enchères de l'Union Charolais Croissance à la Station d'évaluation charolaise de Charmoy. Renseignements au 03 86 92 35 96 et sur www.charolaiscroissance.fr

15-29/01 Assemblées cantonales JA 89
Prochaines assemblées cantonales de JA 89 :
Poyaudins : vendredi 10 janvier, salle des Fêtes de Champcevrais à 20 h 30
Deux Vallées : mercredi 15 janvier, chez Armand, à 20 h
Courson : vendredi 17 janvier, Cheval Blanc, à Leugny, à 20 h 30
Saint-Florentin : mardi 21 janvier, salle de la Mairie, à Chéu, à 20 h 30
Toucy : vendredi 24 janvier, Salle des Fêtes de Lalande, à 20 h 30
Vermenton : mercredi 29 janvier, Salle d'Arcy sur Cure, à 19 h 00

15-17/01 Assemblées cantonales FDSEA 89
Vendredi 10 janvier, à 14 h, salle de la Mairie, Grande Rue, à Ligny le Chatel
Mercredi 15 janvier à 9 h 30, 37 rue de la Maladière, à Auxerre (cantons Vermenton et Auxerre Ouest)
Jeudi 16 janvier à 9 h 30, Salle de la Mairie, à Bléneau (cantons de Bléneau et Saint-Fargeau)
Jeudi 16 janvier à 17 h, Salle des Blanchots, à Fyé (canton de Chablis)
Vendredi 17 janvier à 9 h 30, 12 rue Canes, à Turny (cantons de Brienon, Saint-Florentin, Flogny Nord)

▸Formations

Optimiser la gestion de mes engrais avec mes parcelles
Formation sur 1 jour, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Thème : Mettre en œuvre le calcul de dose de la nouvelle Directive nitrates sur mon exploitation. S'approprier la méthode pour réaliser en autonomie son plan révisionel de fertilisation NPK. Optimiser le fractionnement de ses engrais
Dates : jeudi 16 janvier
Lieu : Lycée La Brosse à Venoy
Participation financière : 120 €. Retour de crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise imposés au réel : 66 €/jour
Public et pré-requis : agriculteurs abonnés à Mes P@rcelles
Contact : Sandra Martinet, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 28 42
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Préfet de l'Yonne

Visite en terre charolaise

Le préfet de l'Yonne a visité la SCEA Riotte-Schrapffer, à Angély, spécialisée dans l'élevage de reproducteurs bovins charolais.


En discussion avec l'éleveur, Jean-Louis Riotte.

Depuis son arrivée dans le département, il y a 14 mois, le préfet de l'Yonne, Raymond Le Deun, ne s'était jamais encore rendu sur une exploitation d'élevage charolais. D'où sa visite, le 17 décembre dernier chez Jean-Louis Riotte et Jean-Baptiste Schrapfer, installés dans l'Avallonais, à Angély, et associés depuis 1996, qui partagent la même passion pour la sélection de bovins reproducteurs charolais.
Plus d'une heure durant, le préfet, accompagné du directeur de la DDT de l'Yonne, Yves Granger, a parcouru les stabules à la rencontre des animaux, dont, spécificité de l'exploitation, une variété de taureaux sans cornes, très prisés à l'export, comme l'explique Jean-Louis Riotte : *«que ce soit au Danemark, en Suède ou dans les autres pays nordiques, ils privilégient tous les sans corne car dans ces pays, il est obligatoire de faire appel à un vétérinaire pour décorner…»* Et ici, l'export, on connaît ! Si l'élevage Riotte-Schrapffer diffuse déjà largement sa génétique dans de nombreux pays européens, il vient de s'ouvrir à des marchés plus lointains, avec notamment une livraison de 630 animaux à destination de l'Azerbaïdjan. Un voyage de plus de 5300 km par camion, avec à chaque voyage 33 bêtes transportées. Un marché en devenir selon l'éleveur avallonnais, qui a profité de la visite du préfet pour lui demander de l'aider à organiser une rencontre entre le ministre de l'Agriculture français, Stéphane Le Foll et son homologue azéri, dans le cadre du SIA en février prochain, à Paris. Avec à la clé des perspectives intéressantes, sachant que l'Azerbaïdjan souhaite d'ici 5 ans tripler le montant de ses importations en provenance de France.
L'occasion aussi pour Jean-Louis Riotte, de rappeler néanmoins les difficultés que rencontre aujourd'hui la filière élevage : *«au dernier concours de Moulins, 35% de veaux vendus contre 80% habituellement. Pas de sous chez les éleveurs, pas d'achat de taureaux ! D'ici au massif Central, s'il n'y a plus d'animaux, toute la région deviendra un désert…!»*
Un discours entendu par le préfet le Deun, qui, tout en soulignant que la réforme de la Pac prévoit un basculement des aides vers l'élevage, reconnaît que la situation reste difficile.

DOMINIQUE BERNERD

Section Anciens Exploitants

Un dernier conseil tourné vers les projets 2014

Invité du dernier Conseil de l'année, Yann Lhélias, de l'Adil, est venu rappeler quelques astuces pour limiter les dépenses d'énergie.


Un public attentif aux conseils promulgués.

Le dernier conseil de la Section des anciens exploitants s'est ouvert sur une note plutôt légère avec le point par Elisabeth Pathier sur les voyages et loisirs prévus en 2014. Deux destinations sont proposées aux adhérents et à leurs amis : la République Tchèque du 9 au 16 juin 2014 et la Normandie du 19 au 24 mai 2014. Pour ceux qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas participer à des voyages sur une telle durée, sont également proposées : les journées *«détente»* les 11 et 12 septembre dans l'Aisne et la journée conviviale le 10 avril 2014 à Sormery.
Ensuite les sujets de fond ont été abordés. A commencer par la préparation du calendrier 2014 avec notamment les rencontres MSA sur février et mars prochains. L'ordre du jour n'est pas encore complètement arrêté mais les points suivants seront normalement abordés : tout d'abord une démonstration de l'accès au site internet de la MSA sera faite, occasion pour les participants de découvrir les fonctionnalités de ce site. Les prochaines élections à la MSA (janvier 2015) avec ce qu'elles impliquent pour le réseau MSA. Enfin des éclaircissements seront apportés par les représentants MSA sur les relevés de versements ainsi que sur les relations avec les ressortissants.
Enfin, ce dernier conseil fut l'occasion pour le président Marcel Huré de faire le point avec les administrateurs de la section sur leur souhait de poursuivre ou non leur mandat au sein de la section. En effet, les élections syndicales ont débuté avec les réunions locales et il est important que les adhérents qui souhaitent s'investir au sein d'une section soient présents à leur AG locales. C'est dès cet échelon que les mandants d'administrateurs de section sociale ou de production se jouent.
En parallèle du combat pour améliorer les retraites agricoles et un traitement équitable des retraités entre secteurs ruraux et urbains, la section des anciens exploitants œuvre pour limiter les dépenses des retraités agricoles. C'est ainsi que le conseil d'administration des anciens a pu découvrir quelques *«trucs»* pour limiter les dépenses d'eau et d'énergie avec l'intervention de Yann Lhélias de l'Adil de l'Yonne (Agence départementale d'information sur le logement). Il a rappelé les bons réflexes que l'on oublie parfois avec le temps. Côté économie d'énergie cela implique d'éliminer les veilles des appareils électriques, veiller au choix des ampoules, adapter la température du réfrigérateur tout comme celle du ballon d'eau chaude, de mettre en place quelques moyens simples d'isolation sans forcément faire d'investissements de fonds. Côté facture d'eau, le mousseur réducteur de débit permet de faire des économies sans s'en rendre compte ! Quelques petits trucs que vous pouvez retrouver facilement auprès des services de l'Adil ou sur leur site: www.adil89.org

CLARISSE BACHELAY
FDSEA 89

Productions végétales

L'agriculture au service de la chimie

L'Union des Productions Végétales de l'Yonne (UPVY), organise pour la deuxième année consécutive des rencontres sur le végétal, le 21 janvier prochain, à 14 h 30, au lycée la Brosse.

Le thème choisi cette année est *«la chimie du végétal»*. Deux intervenants de marques, Catherine Le Hen, membre de l'Association Chimie du Végétal et Gilles Ravot, directeur général de la SAS Pivert présenteront les produits issus de la chimie du végétal, les marchés potentiels et les perspectives à la fois pour la filière des céréales et des oléagineux.

Jusqu'à présent l'utilisation de biomasse agricole, en dehors de la production de biocarburants, semble très confidentielle. Cependant, la combinaison d'un ensemble complexe de facteurs interdépendants explique la volonté de vouloir faire évoluer l'utilisation de la biomasse du stade de la recherche en laboratoire à celui de la production à grande échelle au niveau mondial. Les enjeux planétaires en matière d'environnement conjugués à la crise financière mondiale ont favorisé la recherche d'une reprise économique fondée sur une croissance plus durable du point de vue environnemental et social. La *«croissance verte»* constitue un défi tant pour les pays en développement que pour les pays développés



Rencontres sur le végétal, mardi 21 janvier, à 14 h 30, au lycée La Brosse, à Venoy

La biomasse agricole de plus en plus sollicitée

Un constat simple : la dépendance de notre industrie aux ressources fossiles extérieures, la fluctuation des coûts de l'énergie et des matières premières, le changement climatique, la réglementation environnementale, l'évolution des modes de consommation…poussent les industriels de la chimie à se tourner vers le développement de produits et de matériaux biosourcés avec l'émergence de méthodes alternatives utilisant des ressources renouvelables. La biomasse agricole, au-delà des biocarburants, devient donc une ressource de plus en plus sollicitée et de nouveaux marchés peuvent s'ouvrir aux productions agricoles. D'après une analyse récente, 1 million de téléphones portables, 10 millions de gobelets en plastique, 1 milliard de bouteilles en plastique, et 10 milliards de sacs en plastique sont jetés chaque jour dans le monde (Ravenstijn, 2010). Des chiffres qui donnent la mesure de ce que les matériaux biosourcés peuvent remplacer.

Selon les données publiées dans des revues spécialisées, les recettes mondiales tirées actuellement des biens issus des biotechnologies industrielles se situeraient entre 50 et 60 milliards euros par an. Il existe de nombreuses prévisions concernant l'évolution de ces marchés. Selon certaines, le marché mondial des biotechnologies industrielles pourrait atteindre quelque 300 milliards euros d'ici 2030.

Aujourd'hui une grande partie des activités se concentrent sur les biocarburants, mais il existe également un solide marché des produits chimiques biosourcés. Si les bioplastiques représentent à l'heure actuelle une faible part du marché, de nouvelles applications voient le jour dans des secteurs très divers et sont adoptées par certaines des plus grandes multinationales (OCDE 2011)

Le succès rencontré par les biocarburants peut être attribué en grande partie aux mesures gouvernementales qui, sous différentes formes, apparaissent tout au long de la chaîne de valeur. Les produits chimiques biosourcés et les bioplastiques ne bénéficient pas de la même attention de la part des Pouvoirs Publics à l'heure actuelle, mais des tendances positives se dessinent (OCDE 2011).
Alors venez en débattre le 21 janvier prochain au lycée de la Brosse avec nos intervenants.

Sandrine Vatinelle
Animatrice UPVY

▸Zoom sur...

ACDV (Association Chimie du Végétal)

Association unique en son genre, elle associe les acteurs directement impliqués dans la chimie du végétal : industriels de la chimie et des agro-ressources. L'objectif de cette association est de proposer et de créer toutes les conditions industrielles, économiques et politiques favorables au développement de la chimie du végétal. Ceci dans le cadre d'une agriculture et d'une chimie compétitives, responsables et durables.
Force de proposition, l'ACDV intervient au niveau national et européen afin d'apporter la vision stratégique et la vision des acteurs industriels en France sur le développement de la chimie du végétal à l'international.
Cette association compte 45 adhérents : entreprises et organisations professionnelles représentatives de la chimie et des agro-ressources ainsi que des industries utilisatrices de produits chimiques (BASF, Roquette, USIPA, Total, Unigrains, Copacel, Michelin…)

PIVERT (Picardie Innovations Végétales Enseignements et Recherches Technologiques)

P.I.V.E.R.T (Picardie Innovations Végétales, Enseignements et Recherches Technologiques) est un Institut d'Excellence dans le domaine des Energies Décarbonées et plus particulièrement dans la chimie du végétal à base de biomasse oléagineuse. Avec 150 chercheurs réunis sur 10 ans, cet institut développera les bases de la bioraffinerie du futur. Issu d'un partenariat original public-privé, porté par des centres techniques, des universités, des industriels et des acteurs privés comme Sofiprotéol, il vise à développer une chimie renouvelable utilisant des matières premières d'origine agricole en remplacement des matières premières d'origine fossile.

Section Bailleurs

Plus de liberté !

Le 10 décembre dernier, les 286 adhérents bailleurs de la FDSEA 89 étaient invités à l'assemblée générale de leur section. L'occasion pour Bernard Delagneau, Président, de rappeler fortement les objectifs.

La reconnaissance du rôle fondamental des propriétaires et plus de liberté dans les relations bailleurs-preneurs. Voilà les deux axes qui sous-tendent l'action de la section.
Bernard Delagneau a très clairement présenté les objectifs de la section des bailleurs :
- mieux protéger le foncier agricole ;
- convaincre de la nécessité d'une agriculture durable sur le plan économique, environnemental et social ;
- obtenir un revenu foncier (bien légitime) plus adapté, grâce à des valeurs minima et maxima de l'arrêté dépar-temental fixant les valeurs de fermage au prix du marché ;
- Trouver des solutions d'avenir, et ne pas rester figé sur le statut du fermage qui date de plus de 50 ans. Pour Ber-nard Delagneau, il est nécessaire d'y insuffler de la liberté contractuelle, d'en assouplir la réglementation et de l'adapter aux enjeux de demain. Les parties devraient pouvoir s'entendre par des clauses particulières pour adapter leurs relations au fur et à mesure de l'évolution du contexte économique général et en particulier de l'exploitant. Les investissements à réaliser et à financer, l'indemnisation due en fin de bail, la reprise d'une surface définie en cas de nécessité ou au bout d'un certain nombre d'années devraient pouvoir faire l'objet d'un accord entre bailleur et preneur.
- Avoir le choix au moment de la transmission. C'est le souci des exploitants et des propriétaires ; céder le travail de toute une vie professionnelle, cela ne peut se faire sans réflexion et il est normal pour les propriétaires de pouvoir choisir leur fermier. Les propriétaires bailleurs sont ouverts à l'installation des jeunes, ils sont souvent prêts à engager des baux de longue durée ; les Pouvoirs Publics devraient pouvoir accompagner ces engagements avec des dispositions particulières (moins de taxes et un peu plus de rentabilité, garanties accordées.) Mais il est également normal qu'un propriétaire puisse reprendre les biens lui appartenant en fin de contrat afin de réaliser ses projets économiques. Le contrôle des structures ne doit pas être un obstacle à cette possibilité.

La section a besoin de représentants

Pierre Flamain, secrétaire général de la section nationale des propriétaires, invité à l'assemblée, défend ces mêmes objectifs au niveau national ; tant en commission tripartite interne de la Fnsea que devant le ministère de l'agriculture. C'est ainsi que dans le cadre de la loi d'avenir, il s'oppose au durcissement du contrôle des structures limitant les bailleurs dans la reprise de leurs biens familiaux et demande le maintien du régime de la simple déclaration pour ces biens.
Pour travailler et défendre les positions des bailleurs, la section a besoin de représentants. Il est important pour les adhérents de participer aux réunions cantonales organisées cet hiver par la FDSEA. 2014 est une année élective et c'est lors de ces réunions locales que les administrateurs bailleurs doivent être élus.

Un débat autour de l'esca

Dans les sujets à travailler, le débat qui a suivi avec les participants a mis en évidence l'urgence à réfléchir dans le secteur viticole à la prise en compte de l'esca dans l'arrêté départemental portant application du statut du fermage. Qui doit supporter le coût des replantations, qui réalise le travail ? Ce débat faisait d'ailleurs écho aux échanges tenus lors de la dernière section viticole deux semaines plus tôt. Rendez-vous est pris pour travailler sur ce sujet au mois de janvier dans l'objectif d'amener une proposition concertée entre bailleurs et preneurs viticoles à la commission consultative des baux ruraux au printemps.

Pour clore l'AG, les assesseurs aux Tribunaux Paritaires des Baux Ruraux Michel Baecke (Sens) et André Thomas (Auxerre) ont partagé leur expérience dans le cadre de ce mandat. L'un comme l'autre assurent que le *«paritaire fonctionne très bien»*. Les principales causes de conflit sont le défaut d'entretien, défaut de paiement ou le congé à l'occasion de la cession du bail. Sur Sens, environ 8 dossiers sur 10 aboutissent à une conciliation avant le juge-ment. Les assesseurs ont un vrai rôle à jouer par leur connaissance du métier et le dialogue avec le juge professionnel.

Nathalie Vallière
Animatrice Section Bailleurs

▸Repères

Fermage 2013 :

L'indice s'élève à 106,68, soit une augmentation par rapport à l'année précédente de + 2,63 %. Le prix du blé quintal, même si nous ne devrions plus raisonner ainsi, s'élève en conséquence à 23,14 €/ha

Les vœux des présidents

«Une équipe FDSEA soudée pour défendre l'acte de production…»



L'année 2013 aura encore une fois été marquée par des événements climatiques qui ont fortement pénalisé les récoltes. Gageons que le printemps 2014 apportera plus de sérénité pour l'implantation des cultures. La nature sait aussi nous apporter de bonnes surprises.
2014 : il est temps que le dossier PAC arrive à son terme. La FDSEA a mené un combat souvent dans l'ombre, mais elle a défendu avec la FNSEA l'économie agricole et les femmes et hommes de nos territoires de zones intermédiaires. Si le Ministre Le Foll n'a pour objectif que de diviser les agriculteurs pour mieux satisfaire des groupuscules pourvoyeurs de décroissance, vous pouvez compter sur une équipe FDSEA soudée pour défendre l'acte de production, le seul qui nous permettra de retrouver notre première place européenne. Nous aurons toujours à cœur de défendre la liberté d'entreprendre, si menacée aujourd'hui. Entreprendre est souvent difficile mais tellement passionnant qu'il nous faut retrouver cet espace de liberté qui fait l'intérêt et la passion pour notre métier.
Bonne année à tous

Francis Letellier
Président FDSEA 89

«Des liens basés sur la proximité et la confiance…»



Cette année encore, le département de l'Yonne aura été frappé par les aléas climatiques en particulier sur les récoltes. Ainsi, pour notre département, le montant total des sinistres réglés par Groupama s'élève à plus de 14 millions d'euros, correspondant à 1 623 déclarations. Comme c'est le cas depuis plusieurs années, la grêle arrive en tête des indemnisations versées avec un montant total de 8,2 millions d'euros. En répondant présent sur le terrain et dans le règlement rapide des dossiers avant les 30 septembre, Groupama a tenu son rang de premier assureur du monde agricole mais aussi d'organisation professionnelle agricole responsable.
Je voudrais aussi souligner les moyens importants que nous avons déployés pour améliorer la qualité de service apportée à nos sociétaires, que ce soit dans la relation de proximité avec le réseau des conseillers commerciaux ou avec nos pôles de gestion.
En 2014, nous allons renforcer notre capacité à apporter une expertise très pointue pour les exploitants agricoles qui développent des projets complexes ou innovants. Nos conseillers agricoles pourront s'appuyer sur un référent technique dédié et sur un pôle de gestion spécialisé pour apporter une réponse sur mesure dans un laps de temps très court.
Nous nous attachons ainsi, chaque jour, à vous apporter toujours plus car votre satisfaction est importante pour nous. Elle représente la récompense de nos efforts, de notre travail et renforce les liens qui nous unissent basés sur la proximité et la confiance, piliers de notre mutualisme.
L'ensemble des élus de Groupama, les collaborateurs et moi-même vous souhaitons ainsi qu'à votre proches, une bonne et heureuse année 2014.

Philippe Renoux
Président de la Fédération Groupama de l'Yonne et vice-Président de Groupama Paris Val de Loire

« Regarder devant et croire en l'avenir »



Après 2 années climatiques difficiles nous souhaiterions que 2014 relève la barre : bien que cela soit mal parti, espérons que la nature nous soit favorable….
Jeunes Agriculteurs ne fera pas la météo mais concentrera son énergie à la défense de nos intérêts. Dans un climat social difficile, l'agriculture reste un secteur de marché porteur.
Cela passe par le renouvellement des générations :l'installation aidée connaît des hauts et des bas mais reste une priorité pour Jeunes Agriculteurs et doit l'être pour tout jeune qui souhaite devenir Paysan. Nous devons continuer à développer et enrichir le dispositif à l'installation pour valoriser les forces des filières de notre département. L'agriculture a toujours su s'adapter et continuera de le faire.
Jeunes Agriculteur souhaite une agriculture qui va de l avant mais avec une conception rationnelle permettant aux acteurs de nos campagnes d'évoluer.
Nous continuerons à démontrer que l'Agriculture est un métier d'avenir, que nos filières locales sont viables pour que les jeunes s'installent et soutiendrons toujours les jeunes ayant des idées pour apporter de la valeur ajoutée a leurs projets.
Espérant que 2014 soit une belle année pour vous tous…..
Syndicalement

Samuel Legrand, Président JA 89, Philippe Renoux
Président de la Fédération Groupama de l'Yonne et vice-Président de Groupama Paris Val de Loire



Groupama Paris Val de Loire, son Conseil d'administration et l'ensemble de ses équipes, vous adressent leurs meilleurs voeux pour 2014

Groupama
Toujours là pour moi.

Groupama Paris Val de loire - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles. 60 bd Duhamel du Monceau - CS 10609 - 45166 Olivet Cedex - Siège social : 161 avenue Paul Vaillant-Couturier - 94250 Gentilly - N° Siren : 382 285 260 - Entreprise régie par le Code des Assurances - Crédits photos : Shutterstock - Médiathèque Groupama - Being - 12/2013.

«2014, une bonne année ?»



Le sapin a été placé dans le salon ; les guirlandes installées avec les boules et les friandises que l'on accroche sur les branchettes ; peut-être aussi les personnages de la crèche…
La magie de Noël a encore opéré ! Les petits enfants ont eu la chance d'être émerveillés par toutes les lumières… et les cadeaux !
Puis est venue la Saint-Sylvestre, dernier jour de 2013, qui débouche naturellement sur une année nouvelle. Nuit agitée pour certains, bien tranquille pour d'autres…
Et pour parachever la fête, les Mages ayant suivi l'étoile, sont arrivés à destination. Ce fut l'occasion de partager la galette des Rois, peut-être d'y trouver la fève, et ainsi de porter couronne pendant quelques instants, surtout si le hasard a fait couronner la voisine que l'on avait invitée parce qu'elle n'a personne avec qui se réjouir.
Mais voilà, la fête est finie ! On replie les guirlandes et les lampions. On les range dans une boîte au fond de l'armoire où ils attendront la fin de l'année. Et nous sommes en 2014 !
Tout devrait aller mieux. L'économie, nous dit-on, frémit pour reprendre son essor. La météo, même si nous ne pouvons pas vraiment la prévoir, ne pourra pas être pire que l'an passé. Les retraites vont s'améliorer, seulement les petites, les autres seront un peu plus fiscalisées. La dépendance va enfin être prise à « bras le corps » pour déboucher sur des propositions concrètes, etc…
Est-ce que j'ai fait un rêve ? Peut-être que non, mais peut-être un peu tout de même. Eh bien rêve ou pas, je forme des vœux pour tous les Anciens Exploitants, hommes et femmes, pour tous ceux à qui vous tenez, de santé, de joies, de solidarité et de partage, d'espoir d'un monde plus juste et fraternel pour ces douze prochains mois. Nous allons vers les beaux jours, c'est une certitude. Allons-y résolument, avec optimisme et détermination !
Bonne Année à tous et à chacun(e) en particulier.

Marcel Huré, Président SDAE

▸ Formations

Gérer ses effluents organiques sur les bassins d'alimentation de captage

Formation sur 2 jours, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Thème : Pouvoir identifier et caractériser ses effluents organiques. Etre capable d'élaborer une stratégie de gestion de l'azote et de fertilisation (minérale et organique)
Dates : jeudis 16 janvier et 6 février
Lieu : Brienon - Participation financière : gratuit
Public et pré-requis : priorité aux agriculteurs des BAC
Contact : Eric Bizot, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 64 33 05
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Protection des cultures

Tout savoir sur les adventices

La 22ème conférence du Columa s'est tenue la semaine passée à Dijon. Présentation de la conférence et retour sur certains thèmes abordés.



L'Inra sait aussi traiter le sujet avec humour. Ici Christophe Délye évoque les plantes...mutantes.

Les conférences Columa, qui se tiennent tous les trois ans, constituent un lieu de rencontre privilégié des acteurs de la protection des plantes et plus particulièrement pour la lutte contre les mauvaises herbes et l'entretien des sols. Organisées par l'association française de protection des plantes (AFPP), ces journées réunissent botanistes, écologues, étudiants, chercheurs et professionnels des firmes impliqués dans la lutte contre les adventices. Désormais largement ouvertes aux conférenciers étrangers, elles voient se succéder des séances plénières (avec présentations de thèmes généraux introduits par des conférenciers invités) et des interventions thématiques (sessions spécialisées par culture). Cette année, une large part a été réservée aux sujets d'actualité, avec par exemple la résistance des plantes aux herbicides, l'évolution de la réglementation et ses impacts sur les techniques de désherbage, l'impact des herbicides sur les milieux… La journée agriculteurs a quant à elle été particulièrement orientée vers les techniques de semis direct sous couvert végétal.

Dernier mode d'action homologué : 1994

On estime aujourd'hui que, toutes cultures confondues et en l'absence de désherbage, les mauvaises herbes sont responsables de pertes de rendement d'environ 40%. L'apparition de moyens de lutte chimique est donc une des raisons qui ont permis l'explosion des rendements à partir de la fin de la seconde guerre mondiale. Chercheur à l'Inra de Dijon, Jacques Gasquez a recensé, depuis 1945, le nombre de substances actives (s.a.) disponibles par culture, ainsi que le nombre de modes d'action. Plusieurs molécules différentes peuvent avoir le même mode d'action : elles agissent sur le même site et sont par conséquent généralement vulnérables aux mêmes résistances.

Alors que la capacité de l'industrie chimique à formuler de nouvelles molécules n'a depuis la guerre jamais cessé de croitre, le nombre total d'outils à disposition des utilisateurs a atteint un plafond au début des années 90. D'après Jacques Gasquez, plusieurs explications sont à prendre en compte.

«Le contexte environnemental, d'abord : Les molécules les plus souvent quantifiées dans les eaux sont les herbicides». Cela ne veut pas dire qu'elles soient détectées au-dessus des seuils réglementaires, puisque d'après le rapport du ministère paru cet été, *«seulement 4 % des points suivis dans les cours d'eau en 2011 font état d'un dépassement avéré de norme»*. Mais avec l'accroissement des capacités d'analyses, les métabolites elles-mêmes peuvent être retrouvées et quantifiées.

«Il y a aussi le contexte floristique, avec une perte estimée à 40 % de la diversité floristique», continue le chercheur. Certes, on observe 15% de nouvelles espèces, mais pas assez pour atteindre l'état floristique initial. Enfin, il faut compter avec le contexte législatif : le législateur s'est fixé un objectif quantitatif de réduction des substances actives, mais sans prendre en compte leur mode d'action.

Résultat : on retire aujourd'hui du marché plus de molécules qu'on en homologue de nouvelles. Si on a homologué en moyenne deux molécules herbicides par an entre 1945 et 1990, on en retire à peu près autant depuis les années 2000. Et le dernier mode d'action homologué l'a été en... 1994.

L'Inra schizophrène ?

A entendre les spécialistes de malherbologie réunis lors du Columa, pour une grande partie chercheurs à l'Inra de Dijon, beaucoup d'incohérence conduisent les décideurs à prendre des décisions politiques plus que techniques. Les conséquences sont multiples: impasses techniques et cultures orphelines, risque d'augmentation du nombre de plantes résistantes par diminution du nombre de modes d'action, réduction des doses pour atteindre des objectifs d'IFT (indice de fréquence de traitement)…

«Et pourtant ces décideurs ont bien dû prendre leurs conseils quelque part ?» demande un participant. Plusieurs causes à ce grand-écart (au-delà du fait que le vénérable institut ne parle pas toujours d'une seule voix): l'Inra, bien qu'un des organismes les plus qualifiés pour émettre son avis sur ces thématiques agricoles, n'est pas la seule à être écoutée. D'autre part, quand elle l'est, ses recommandations ne sont pas forcément suivies. Ainsi pour le plan écophyto : *«Lisez le rapport que nous avons rédigé : il recommandait une baisse de 30%»*… Qui s'est transformée en 50% dans la mouture proposée aux parlementaires. Sans compter qu'une baisse de moitié de l'utilisation des phytos *«n'aura pas d'impact sur la qualité des eaux»* : il faudrait envisager une baisse de l'ordre d'un facteur 10 ou 100…

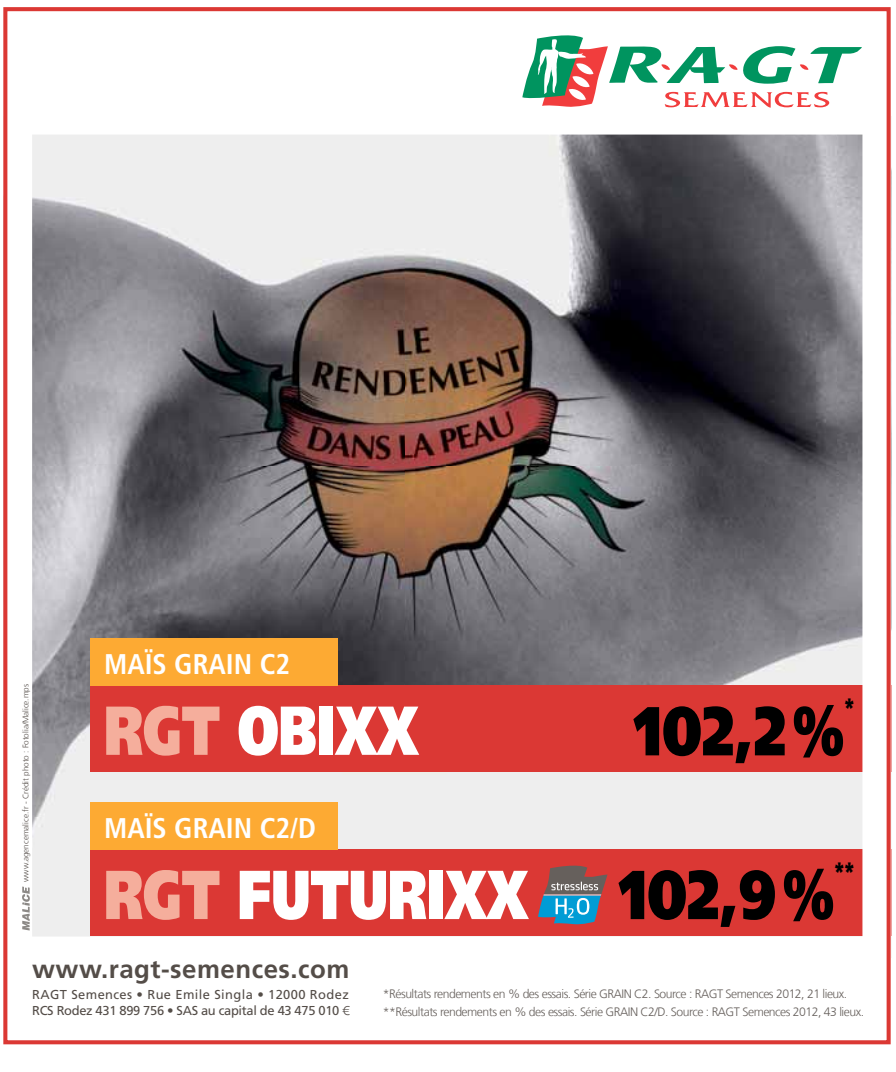
Agriculteurs à la pointe

Côté agriculteurs, l'après-midi du jeudi a été réservée à des présentations de techniques dites de *«semis direct sous couvert végétal»*. Encore peu documentée en France, mais déjà largement diffusée au Brésil, cette technique commence à se répandre notamment chez les adeptes des techniques culturales simplifiées (TCS). Le principe consiste à abolir complètement le travail mécanique du sol (profond et superficiel), de maintenir une couverture végétale constante sur la parcelle, et de gérer la population adventice en mettant en place une rotation permettant de *«casser le rythme des plantes»* en créant des *«régimes de perturbations»*. Pas facile à imaginer.

«En pratique, explique Philippe Lenglet, agriculteur installé dans le sud de la Meuse et en TCS depuis 1992, *il faut trouver la rotation qui vous convient. Pour moi, continue-t-il, j'ai commencé avec la rotation triennale Colza-Blé-Orge. Devant les gros problèmes de vulpin, et aussi pour limiter ma chute de revenu, j'ai introduit des cultures de printemps. Et de fil en aiguille, je suis arrivé à la rotation suivante: colza, orge d'hiver, couvert estival, blé, couvert, maïs, orge de printemps (2 cultures de printemps de suite pour casser le rythme des graminées), couvert d'avoine dense (effet allopathique), pois de printemps ou féverole»*.

Des techniques pointues, qui demandent le sens de l'observation, une bonne connaissance botanique, du sang froid. Pour Jean-Luc Forler, technicien à la chambre d'agriculture de la Moselle, l'important est de *«limiter les cultures salissantes pendant la période de transition»*. Petit à petit les réseaux et les expériences s'étoffent... et le champ s'apprivoise, ce qui permet à Konrad Schreiber de titrer: *«de la plante intrus à la plante intrant»*.

LD



Forêts de Bourgogne

Les opérations en cours sur les territoires de Bourgogne

Trois plans de développement de massif (PDM) sont opérationnels en Bourgogne pour dynamiser la forêt dans les territoires. Le CRPF engage les propriétaires de chênaies à contacter les chargés de mission des différents territoires concernés.

La dernière phase du plan de développement de massif consacré à l'amélioration et au renouvellement des chênaies du Val de Saône et de la Bresse, arrive dans sa dernière phase, puisqu'il s'achèvera fin 2014.

Depuis septembre 2013, deux nouveaux PDM dédiés à l'amélioration des chênaies ont aussi été lancés. Celui qui concerne le pays Puisaye-Forterre, financé par le Conseil général de l'Yonne, le Pays Puisaye-Forterre et l'Europe (Feader), présente un volet supplémentaire dédié au bois-énergie, l'autre sur le plateau nivernais et le Bazois, financé par le Conseil général de la Nièvre, la Chambre d'agriculture et l'Europe (Feader) comprend une action spécifique *«forêt des agriculteurs»*.

L'objectif de ces PDM est d'apporter un appui aux propriétaires dans la gestion de leur chênaie. Cet accompagnement peut se faire en réalisant à leur demande un diagnostic gratuit des peuplements, formalisé par un compte-rendu comportant des préconisations de gestion (coupes, travaux...). L'intervention peut aussi concerner la mise en relation avec des professionnels spécialisés dans la commercialisations des bois et/ou la réalisation de travaux... Enfin, il peut s'agir aussi d'une aide à la réalisation de desserte collective.

Les contacts

Val de Saône et Bresse :
R. Lachèze, chargé de mission PDM. 03 85 97 12 90 ou 06 2755 57 25.
Mail : romain.lacheze@crpf.fr

Puisaye-Forterre :
V. Hervé. 03 86 74 19 26 ou 06 01 15 66 26.
Mail : violette.herve@crpf.fr.

Plateau nivernais Bazois :
A. Haye. 03 86 71 93 55 ou 06 14 45 64 34.
Mail : antoine.haye@crpf.fr

▶ En Bref

Du nouveau pour l'organisme certificateur de la filière vitivinicole bourguignonne

La FNEB (Fédération des Négociants Eleveurs de Grande Bourgogne) et la CAVB (Confédération des appellations et des vignerons de Bourgogne) ont décidé de modifier les règles de gouvernance d'ICONE* afin de plus impliquer les professionnels. Jusqu'alors ICONE était dirigé par un président qui statutairement ne pouvait être un viticulteur ou un négociant. La gestion quant à elle, était confiée à un conseil de surveillance formé de professionnels des deux familles. Suite à son Assemblée Générale du 17 décembre, ICONE a désormais un président issu de la profession en la personne de Christophe Ferrari, viticulteur à Irancy, et un comité de direction composé de 12 professionnels. Le mandant du président est de deux ans. Un poste de directeur a été créé. Cyril de HERICOURT, ancien président d'ICONE, a décidé de quitter la structure après 6 ans d'activité. Il restera néanmoins au sein d'ICONE jusqu'à fin août afin d'assurer la transition et la gestion de la société et dans l'attente de l'arrivée d'un nouveau directeur.
Lors de l'Assemblée Générale, le nouveau président a souhaité pour ICONE un renforcement de son image auprès des professionnels bourguignons et un rapprochement avec le SAQ du BIVB. Il a par ailleurs indiqué qu'il mettrait tout en œuvre pour assurer son développement.
*Icone est un organisme certificateur créé par la filière vitivinicole bourguignonne afin d'assurer le contrôle externe des AOC de Bourgogne. Son équipe composée de 10 personnes, intervient ainsi dans les 4 départements produisant des appellations Bourguignonnes afin de s'assurer du respect par les opérateurs des cahiers des charges de ces appellations. Accrédité par le COFRAC, ICONE travaille selon des méthodologies assurant, aussi bien au niveau des contrôles que des sanctions, son indépendance et son impartialité.

Crémants de Bourgogne

Des ventes en flux tendus

ODG des crémants de Bourgogne, l'UCPB s'est réunie est assemblée générale. Les effervescents ont la cote sur les marchés mais face à une concurrence exacerbée, ils doivent trouver leurs créneaux.

Terminant un *«septennat»* à la présidence de l'UPECB, l'ODG des Crémants de Bourgogne, George Legrand présentait la progression tant en volume qu'en valeur de l'appellation. En 2013, 2501 ha ont produits quelque 140 000 hl de vins de base. Une superficie record dû aux marchés dynamiques mais également grâce à *«un vignoble spécifique»* (engagement parcellaire, clones spécifiques…). *«Première en France, nous avons obtenu des contingentements de plantations (20 ha)»*, se félicitait le directeur général de la Maison Boisset.
En revanche, les rendements moyens sont en recul à 56 hl/ha (-15 % par rapport à la moyenne 5 ans) en raison essentiellement d'une campagne compliquée. Dans les 18 millions de bouteilles produites, se retrouve en moyenne 40 % de cépage chardonnay (40 %) qui passe devant le pinot (32%). Représentant un tiers des volumes, l'export tire la valorisation vers le haut (+17 % val ; +10 % vol.) alors que les sorties sont en baisse (-11%) sur le marché local, faute de disponible. *«Aujourd'hui, les ventes sont en flux tendus»*, analysait le directeur, Pierre du Couëdic. Résultat, les transactions aval atteignent un record (102.000 hl ; +23 % sur les quatre premiers mois de campagne) sur les mouts (60 % total), raisins (25 %) et vins de base (15 %). La valorisation moyenne tous cépages confondus est en hausse à 528 € la pièce de 228 litres. Les prix consommateurs sont de 5,75 € TTC par bouteille en grande distribution et de 4,47 € HT à l'export en moyenne. Confrontés à une forte concurrence sur les marchés effervescents, l'UPECB a *«engagé des pourparlers sur le court terme avec l'INAO pour ramener provisoirement les contraintes de vieillissement»* à neuf mois avant commercialisation (au lieu de douze actuellement). L'INAO s'est opposé *«à toute modification du cahier des charges»* à l'heure actuelle où ces derniers sont en phase d'homologation Européenne. Sans disponible, l'UPECB s'attend à des *«conséquences graves»* pour la filière bourguignonne, risquant de perdre des parts de marché, surtout depuis la création de 38 IGP (Vins de pays) l'an dernier, *«créant de la confusion dans l'esprit du consommateur»*, *estime le syndicat d'appellation* qui a déposé un recours devant le Conseil d'État.
Pour reprendre la main sur son avenir, l'UPECB est actuellement en train d'élaborer un plan stratégique, sur un repositionnement.

Créer des «premiums»

Avec une organisation digne d'une interprofession - avec ses collèges : viticulture, coopérative et négoce – l'ODG des crémants de Bourgogne vient d'élaborer un plan stratégique. Son ambition : montée en gamme l'appellation. Une des actions envisagé serait de créer des premiums voir des super-premiums. La concurrence s'annonce rude mais la Bourgogne a plus d'un atout à faire valoir.

L'UPECB a donc cherché à envisager l'appellation pour les quinze prochaines années. Actuellement en Bourgogne, les vins de base crémant représentent 4,07% des surfaces en production en 2012 et 6,03 % des volumes, *«beaujolais compris»*. Le rendement moyen est de 66 hl/ha, *«loin des 70»* autorisés. Côté aval, la filière compte 1693 producteurs mais 2400 opérateurs et *«seulement»* 84 élaborateurs. 60 % des volumes commercialisés le sont par le négoce principalement en grande distribution France et à l'export (78 % cumulé).
Désormais en flux tendus, les stocks ne cessent de baisser depuis deux ans. Cette demande pousse vers des marchés plus valorisants. Mais ce n'est pas la seule appellation de Bourgogne dans ce cas. L'UPECB observe une *«concurrence entre appellations»* régionales bourguignonnes. *«Les valorisations à l'hectare se resserrent dans un mouchoir de poche côté vrac»*, analysait Pierre du Couëdic. Problème : l'engagement des vignerons dépend encore trop souvent pour l'UPECB du *«rendement agronomique» du millésime*.

La prime au leader

Sur des marchés demandeurs, les mousseux étrangers viennent concurrencer la famille des crémants *«à coup de centimes sur la ligne des 5 € par bouteilles»*, alors que le champagne émerge seul à 19 €/col TTC en moyenne en grande distribution. A l'export, la *«bulle explose partout»* avec + 10% de croissance dans le monde. Résultat logique : *«tout le monde veut en faire»* à commencer par l'Italie qui détient aujourd'hui 30 % des parts de marché. La plupart des vignobles producteurs d'effervescents veulent également montée en gamme. Le premier qui réussira à construire son offre aura la *«prime»* qui revient *«au leader»*.
Le segment des 10 € par bouteille
Avec ses surfaces et donc une offre limitée, la Bourgogne ne peut jouer sur l'effet quantité et l'UPECB entend donc se positionner sur la qualité. Le segment des *«10 €/col»* semble intéressant à viser en terme de positionnement collectif. Des Domaines et Maisons, avec des gammes spécifiques (cuvées millésimées, prestiges, rosées…), l'occupent déjà. L'image et la notoriété de la France et de la Bourgogne sont à valoriser avec toutefois des consommateurs *«manquant de connaissances»* clairement en matière de vins effervescents, confondant souvent mousseux, *«sparkling wines»* et autres.
La Bourgogne doit aussi faire face à *«ses faiblesses»* qui pour l'UPECB sont une part de sa réglementation, une *«gestion opportuniste»* et une *«situation complexe»* entre Bourgogne et Beaujolais. Le département du Rhône qui n'avait que 50 ha en 2006 produisant du crémant de Bourgogne est à 600 ha cette année. La concentration de la filière est aussi à prendre en compte puisque *«37 opérateurs représentent plus de 90 % de la filière»*, sans toutefois avoir une marque *«locomotive»* de notoriété internationale.

Quelle hiérarchisation ?

L'UPECB veut désormais structurer son offre en créant une *«hiérarchie des crémants»*, avec notamment la création de *«premiums voir super-premiums»*. Pour l'heure, l'UPECB n'a pas encore tranché entre *«travailler le cadre réglementaire»* traditionnel avec l'INAO ou s'en affranchir et opter pour un *«système purement privé»* à l'image de ce qui *«existe dans le système agroalimentaire général»*. D'ores et déjà des actions spécifiques sont en cours d'élaboration notamment sur l'adaptation de l'offre aux marchés et sur la communication. Avis *«aux bonnes volontés»* qui souhaitent s'engager dans ce projet…

Elva Novia en assemblée générale

Les experts en reproduction

Né il y a un an de la fusion de Coop´Evolia et de Génésia, Elva Novia soufflait sa première bougie le 11 décembre dernier à Vichy. Elle se veut une coopérative moderne, plus proche de ses éleveurs, experte en reproduction animale.



Inséminations, plans d'accouplements informatisés, transplantations embryonnaires, génotypages, semences sexées... Autant de compétences mises au service des 6 300 éleveurs adhérents actifs à Elva Novia, par ses 135 collaborateurs.

Il y a tout juste un an à Paray-le-Monial, la coopérative Elva Novia naissait de la fusion de Coop´Evolia et de Génésia. Aujourd'hui, la nouvelle entité coopérative s'étend sur un bassin de production couvrant six départements, l'Allier, la Côte-d´Or, la Creuse, la Nièvre, le Puy-de-Dôme et la Sâone-et-Loire, mais aussi une partie de la Haute-Loire.

Une seule entité pour fédérer deux cultures de la coopération : *«Pour continuer à exister dans un univers concurrentiel, nous avions intérêt à réaliser des économies d'échelle, ceci pour apporter le meilleur service au meilleur coût. Aujourd'hui, cette fusion est opérationnelle sur le plan administratif et informatique. Sur le terrain, cela demandera un peu plus de temps et c'est normal»*, expliquait Denis Faradji, responsable Marketing et Communication, à l'occasion de l'assemblée générale du 11 décembre dernier à Vichy.

Car réaliser des économies de fonctionnement ne veut pas dire rogner sur ses valeurs : *«La base d'un esprit coopératif, c'est la proximité. Les inséminateurs seront, pour les agriculteurs, les interlocuteurs privilégiés pour répondre à leurs demandes, sur tout le territoire»*.

Une fusion réussie et saluée par Guy Martin, président d'Elva Novia, qui y voit un *«modèle de modernisation et d'adaptation, au service de la compétitivité nécessaire à nos adhérents et du confort de travail pour nos salariés»*.

Une activité soutenue

Les résultats de cette première année de fusion ne se sont pas faits attendre, puisque la coopérative a enregistré lors de son dernier exercice une progression de son activité d'environ +2 %, ce qui correspond à près de 2 500 vaches supplémentaires inséminées et une hausse de 8 000 animaux échographiés.

«Un résultat dont nous sommes d'autant plus fiers au regard du contexte économique de l'élevage qui ne se trouve pas au mieux», notait Guy Martin. Au 30 juin 2013, la coopérative avait réalisé 169 000 Inséminations artificielles premières (IAP). Les autres activités de la coopération (taurellerie, procréation génétique et Geneform) connaissent également des progressions notables.

La reproduction, axe majeur

«Sur le plan technique, les enjeux de la reproduction sont fondamentaux dans la gestion d'un élevage», insistait Guy Martin. *«Le rôle de la coopérative est de mettre à disposition des adhérents les meilleures compétences à travers diverses offres de conseil en alimentation, en matériel ou en nouvelles technologies»*.

«La reproduction est pour nous un axe majeur», complétait Denis Faradji pour qui, *«aujourd'hui, les éleveurs recherchent des gains de productivité et, pour être efficace, il leur faut un outil adapté. L'univers de la reproduction évolue vite et il faut savoir être réactif pour répondre aux attentes des éleveurs»*.

Ainsi, la mise en place d'un service de suivi reproduction (Cap repro) est développée depuis une année auprès des élevages. *«Chacun pourra adapter ces offres à la conduite de son exploitation pour en tirer le meilleur en terme d'IVV et donc d'insémination fécondantes»*.

Autre outil développé, le monitoring destiné à la détection des vêlages, des chaleurs et au suivi de la santé du troupeau.

MARIE RENAUD



▸Zoom sur...

Recherche génomique

De nombreux éleveurs charolais sont également engagés dans le programme recherche génomique dénommé Degeram pour Développement génomique des races de massif central, lequel programme associe le Herd-book charolais, l'organisme de sélection de la race Charolais France, la Fédération Bovin Croissance et la Fédération des stations d'évaluation

▸Repères

Rendez-vous à Gen&Tech

Elva Novia donne d'ores et déjà rendez-vous à ses adhérents au printemps 2014 pour deux manifestations. En premier lieu, le salon Gen&Tech qui se tiendra à Chalon-sur-Saône, les 28, 29 et 30 mars prochain, mais aussi à Festi'IA les 26 et 27 juin 2014 (organisé en partenariat avec l'UCATRC) à Meillard dans l'Allier. Nous reparlerons de Gen&Tech.

▸Vœux

Dominique Bossong, président de la caisse MSA Bourgogne

A l'aube de cette nouvelle année 2014, je forme le vœu que nos ressortissants : agriculteurs, salariés agricoles, retraités, et leurs familles…, puissent trouver dans leur vie quotidienne, le ressort nécessaire pour faire face à ces périodes difficiles de crise que nous traversons, accentuées parfois par des aléas climatiques.
Je voudrais leur dire que la MSA, organisme de protection sociale est là pour les accompagner, à tous les moments de leur vie.
L'institution MSA durant l'année 2013, a fait évoluer quelques règles et a apporté certains avantages qui étaient très attendus : indemnités journalières maladie pour les exploitants agricoles, revalorisation des petites retraites… Le travail de nos élus n'est donc pas vain, loin de là et je tiens à les en remercier ici. Certains sujets occuperont l'année 2014 : ainsi, la poursuite de l'action prévention du suicide sur l'ensemble de la Bourgogne, l'information et l'aide à la rédaction du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels, obligatoire et pourtant si peu connu (par exemple).
Il nous faudra également préparer les élections de janvier 2015. Cela constituera un moment fort pour l'institution MSA. En effet, ces élections permettront à toutes celles et ceux qui le souhaitent de poursuivre les évolutions engagées et nécessaires pour le bien de tous. Notre objectif pour cette nouvelle année est de continuer à prendre en compte les spécificités du monde agricole pour y répondre au mieux.
Travaillons donc tous ensemble à l'avenir de notre Protection Sociale Agricole.
Je vous adresse tous mes vœux de bonheur, santé et réussite pour vous, et vos proches.
Bonne année 2014 !

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 01/01/2014	Bourg-en-Bresse 07/01/2014	St Christophe-en B. 18/12/2013	National 01/01 au 07/01/14
Vaches viande (V)	U	-	4,10 €	4,30 €	4,15 €
	R	€	3,75 €	3,89 €	3,79 €
	O	-	3,45 €	-	3,43 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,45 €
	O	€	3,10 €	-	3,28 €
Vaches lait (L)	O	-	2,90 €	-	2,93 €
	P	€	2,45 €	-	2,59 €
Génisses VML	U	€	4,50 €	4,88 €	4,45 €
	R	€	4,05€	4,12 €	3,85 €
	O	-	3,40€	-	3,31 €
Taureaux VML	URO	€	2,50 €	2,60 €	2,63 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 17/12

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	3,25	3,24	
200-250 kg	-	3,08	2,94	
250-300 kg	-	2,95	2,92	
300-350 kg	-	2,85	2,67	
350-400 kg	2,92	2,66	2,57	
400-450 kg	2,88	2,60	2,50	
450-500 kg	2,74	2,53	2,42	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	2,95	2,73	
250-300 kg	3,29	2,73	2,68	
300-350 kg	-	2,64	-	
350-400 kg	-	2,58	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	2,53	-	
350-400 kg	-	2,49	-	
400-450 kg	-	-	-	
450 kg et +	-	-	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,73	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,69	2,13	1,91	-
5 -10 ans	2,65	2,05	1,76	
+10 ans	-	1,90	1,77	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,88	2,21	1,93	

Bovins : 1606 - Marché bien approvisionné en volumes et en qualité permettant d'attirer d'avantage d'acheteurs. 97% de vendus.
Broutards : demande plus ferme. Les transactions sont rapides et les cours facilement reconduits après deux semaines de hausses successives
Laitonnes: vente soutenue et cours en hausse pour les laitonnes légères. tarifsreconduits en lourdes

En broutards comme en laitonnes, le taux d'invendus est très faible.
Taureaux: meilleure demande.
Vaches : vente quasi totale à des tarifs qui regagnent quelques centimes.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn.

Laitonnes culardes de 213 à 235 kg : 1110 à 1540 € (5,21 à 5,40)

Infos : nos bureaux seront fermés du vendredi 20 décembre 2013 au jeudi 02 janvier 2014 à 8h30. Prochain marché le mardi 07 janvier 2014.
Toute l'équipe de Sicafome vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 06/01

Bovins (606)

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
180 à 310 kg	530 - 860	2,63 - 2,98
345 à 410 kg	900 - 1080	2,47 - 2,75
415 à 505 kg	1050 - 1270	2,40 - 2,68
Taurillons d'herbe		
325 à 530 kg	-	-
440 à 510 kg	-	-
Laitonnes		
245 à 295 kg	690 - 800	2,61 - 2,82
300 à 440 kg	810 - 1080	2,24 - 2,70
Génisses		
360 à 470 kg (16-24mois)	840 - 1100	2,03 - 2,44
445 à 720 kg (24-36mois)	900 - 1500	1,94 - 2,30
Taureaux		
640 à 1205 kg	1260 - 2030	1,65 - 1,97
Vaches		
légères	810 - 1110	
entre-deux	1130 - 1380	
lourdes	1400 - 2100	

Apports importants en broutards. Vente plus active dans l'ensemble des catégories à des cours plus fermes qu'en fin d'année et plus particulièrement en sujets lourds de plus de 430 kg. Peu d'invendus.
Placement rapide et total en laitonnes à des tarifs en progression.
Cours stables en génisses d'export et taureaux.
En vaches les sorties sont plus importantes, la vente est suivie à des tarifs qui progressent sensiblement, peu d'invendus.

Prochain marché bovins le lundi 13 janvier 2014, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 18/12

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,10	2,80
250 à 300 kg	2,95	2,60
300 à 350 kg	2,75	2,55
350 à 400 kg	2,60	2,45
400 à 450 kg	2,55	2,35
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,72	2,50
300 à 350 kg	2,60	2,45
350 à 400 kg	nc	nc
Génisses		
(24-36 mois)	nc	1,80 - 2,25
Vaches		
- 5 ans	1,75 - 2,20	1,65 - 2,00
de 5 à 10 ans	1,70 - 2,10	1,40 - 1,90
+ 10 ans		1,25 - 1,80

Broutards laitonnes : apports plus importants, bonne demande dans les broutards et laitonnes
Vaches - Génisses : marché plus calme, cours reconduits dans toutes les catégories.

Infos : Prochain marché le 8 janvier 2014

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 7/01/2014*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,85 €	2,60 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,50 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,45 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,45 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,55 €	2,40 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,30 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,80 €	2,50 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,35 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,30 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,45 €	2,15 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,40 €	2,10 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,20 €	2,05 €	nc

Tendance : Meilleure demande.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 30/12/13 au 5/01/2014*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,61 €	-
350 kg	-	2,50 €	2,43 €
400 kg	-	2,50 €	2,40 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,40 €	2,34 €
500 kg	-	2,29 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,45 €	2,34 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,25 €	-

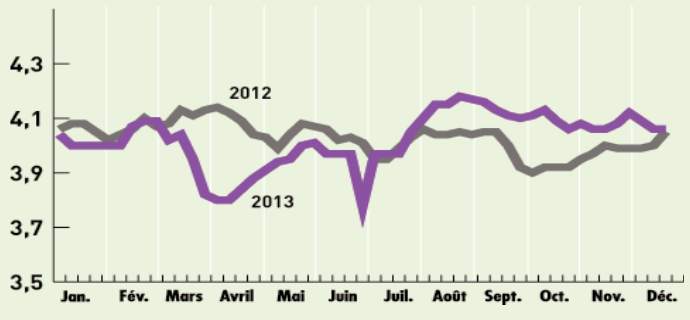
Tendance : Peu de commerce, cours reconduits.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 30/12/13 au 5/01/2013*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	4,10 €	3,95 €	3,85 €			
Races mixte		-	3,71 €	3,69 €	-	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,34 €	4,22 €	4,07 €	3,75 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,33 €	4,20 €	4,07 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte	-	-	-	3,59 €	3,52 €	-	-
Races lait				-	-	3,04 €	2,96 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,89 €	4,64 €	4,46 €	4,28 €			

Tendance : Après deux semaines atypiques, redémarrage des outils.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 30/12/13 au 5/01/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	4,14 €	4,16 €	-	-	-	-		
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,89 €	4,43 €	4,25 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,19 €	4,14 €				
Races mixte					3,65 €	3,46 €		-
Races lait						-	3,06 €	3,00 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	5,16 €	4,97 €	4,67 €	-				

Tendance : Après deux semaines atypiques, redémarrage des outils.

Tendances — SEM. DU 6 AU 10 JANVIER 2014

Bovins de boucherie

L'activité commerciale de ce début d'année est normale sans plus avec des entreprises sans grand besoin à la veille des soldes. Les besoins pour le réapprovisionnement des GMS après les inventaires et les centres de restauration collective pour la rentrée, font que la demande est suivie dans les réformes laitières.
Sur les marchés régionaux, l'offre est certes plus étoffée que ces dernières semaines, mais elle correspond sensiblement à la demande.
Le commerce est normal que ce soit dans le domaine des femelles Labels, ainsi que pour les charolaises haut de gamme. Les génisses restent peu offertes et sont très bien valorisées. Dans les vaches charolaises de choix secondaire, le commerce reste calme avec des tarifs sans grand changement depuis la fin de l'année.
En ce qui concerne les vaches frisonnes ou montbéliardes, les disponibilités sont juste suffisantes pour satisfaire la demande et ne permet pas aux acheteurs de stabiliser les prix comme ils le souhaiteraient. La vente est fluide avec quelques plus-values. Les industriels sont préoccupés par le déficit de matière première, pour une consommation de janvier qui devrait comme chaque année subir le contre coup des soldes et des promotions de porc. En jeunes bovins, le commerce est normal sans plus avec des tarifs qui n'ont pas bénéficié des plus-values de fin d'année comme en Allemagne ou en Italie. ■

Broutards

Le redémarrage de l'activité est assez lent. Les transactions sont assez actives sur des bases tarifaires en progression dans les bons mâles Charolais convenant à l'export sur l'Italie ou pour la repousse. Dans les femelles, les exportations redémarrent doucement sur l'Italie ou l'Espagne avec des tarifs qui se tiennent. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les intégrateurs réduisent les mises en place pour aborder l'été sans surcharge au niveau des sorties. Les acheteurs pratiquent un tri plus sévère dans les lots Frisons. Dans les bons Montbéliards, la vente est normale avec des cours sans changement. Dans les bons veaux de race pure ou croisés, la modestie de l'offre permet de maintenir les prix. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 06 janvier) «Peu de disponibilités d'animaux en ce début d'année pour approvisionner les abattoirs, sur l'ensemble des catégories viande ou laitière. Cours stables dans les pays voisins, ou à la hausse notamment en JB en Italie. Une conjoncture qui devrait, sauf pression indue de l'aval, aboutir à une amélioration des prix»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 06/01*

Agneaux (322)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	3,00 - 3,33	2,83 - 3,04
Gras (38-44 kg)	-	2,81 - 3,41	2,29 - 3,10
Gras (+44 kg)	-	2,57 - 3,24	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg) 69 à 113 €	-	-	-
Laitons (38-44 kg) 91 à 140 €	-	-	-
Laitons (+44 kg) 121 à 132 €	-	-	-
Brebis (102)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	1,06 - 1,34	0,98 - 1,09	-
Divers			
Béliers: 58 € à 163 € (0,89 - 2,65)	-		
Agneaux maigres : 60 € à 88 €			
Chèvres : 16 à 46 €			
Boucs :			

Ovins : 461
99% de vendus.
Agneaux : L'offre est en net recul. Les lots de bonne qualité sont recherchés et se négocient à des tarifs en nette hausse, entraînant du mêmecoup les cours de la marchandise plus ordinaire.
Brebis : Forte demande et cours en progression. La prsentation est globalment de qualité supérieure.
Béliers caprins : Bonne vente.

Toute l'équipe de Sicafome vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2014.
Effectifs : Agneaux : 322.
Brebis : 100. Béliers : 9
Caprins : 30
Prochain marché :
Le lundi 20 janvier 2014 (pesée 7h, vente 9h).

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 06/12*

Ovins : 200	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	80 - 143	2,27 - 2,88
Agneaux gras -44 kg	-	-
Agneaux gras +44 kg	-	-
Brebis	29 - 89	0,40 - 1,14
Béliers	93 - 129	1,07- 1,30

Commerce rapide en agneaux à des cours soutenus. Peu d'invendus. Vente suivie en brebis, les animaux lourds voient leur tarif progresser.

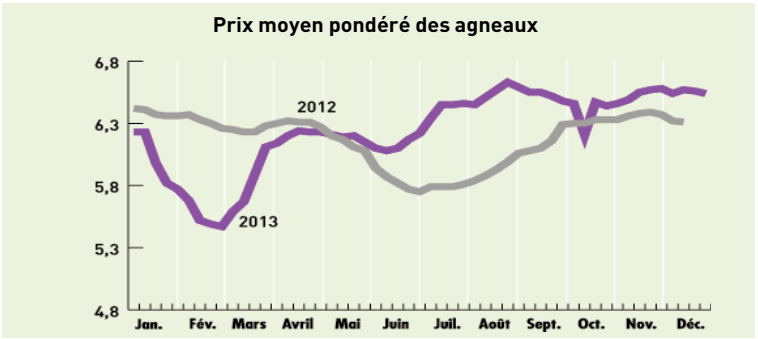
Prochain marché ovins le lundi 13 janvier aux horaires habituels.

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 30/12/13 au 5/01/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	6,66 €	6,30 €
Couvert	16-19 kg	6,99 €	6,70 €	6,28 €
Gras	-16 kg	-	5,94 €	5,90 €
Gras	16-19 kg	-	5,83 €	5,71 €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 30/12/13 au 5/01/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,53 €	6,32 €	2,12 €



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie — du 30/12/2013 au 05/01/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Confor-mation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	7,01 -0,04	7,17 =	7,17 =	-	-	-	-	-
	R	6,79 0,01	6,80 -0,06	6,62 -0,20	-	6,90 0,01	6,85 =	-	-
	O	-	-	-	-	6,73 -0,01	6,39	-	-
3 (couverts)	U	-	7,01 =	6,87 -0,01	5,95 0,07	-	6,99 =	6,89 0,03	-
	R	6,77 0,02	6,68 0,04	6,50 0,03	5,56	6,66 -0,03	6,70 -0,01	6,57 -0,01	-
	O	-	6,30 0,04	6,15 -0,04	-	6,30 -0,04	6,28 -0,01	6,12 -0,03	-
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	R	-	-	-	-	5,94 -0,05	5,83 -0,05	-	
	O	-	-	-	-	5,90 =	5,71 0,02	-	-

Zone Nord : Agneaux : Marché stable, quelques ajustement techniques. Brebis : Moins de sorties entrainant un réajustement des cours, brebis de cheptel recherchées. **Zone Sud :** Application du réseau.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 47-48
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
47-48/2013		38 700	0,226	-	-	5

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 11 décembre 2013*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,30 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,20 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,30 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,30 à 4,50 au kg vif

Foin de Crau

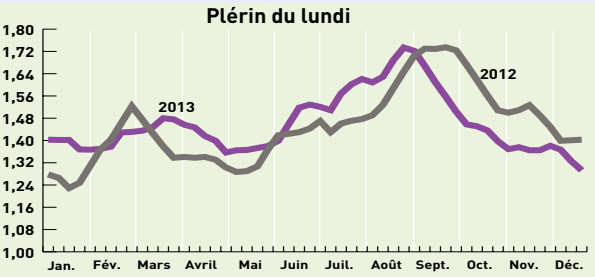
(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2013

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	190 à 200 €	170 à 180 €
2e coupe	180 à 190 €	170 à 180 €
3e coupe	170 à 180 €	170 à 180 €

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (10 130 porcs présentés) *Cotations du lundi 6 janvier 2014*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,300 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 27/12 au 2/01/14*
1,54 €/kg/carcasse euros



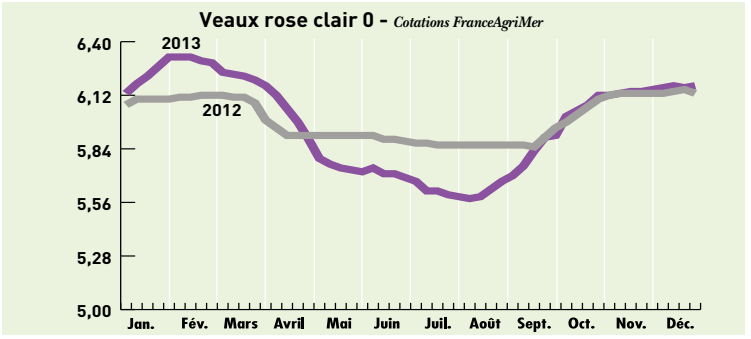
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotation nationale FranceAgriMer du 30/12/13 au 5/01/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,82 €	-	-
U	-	7,91 €	6,88 €	-
O	-	6,18 €	5,31 €	4,58 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* *Marchés régionaux du 6/01 au 12/01/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	119	420-615 €	305-520 €	170-290 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		300-580 €	250-470 €	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	-	-	-	140-260 €	20-110 €
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	1138	215-510 €	185-470 €	30-230 €	10-100 €



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) *Cotations FranceAgriMer du 30/12/13 au 5/01/14*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,44 €	2,30 €	1,46 €	-
Bons	2,10 €	1,82 €	-	

Céréales

Marché du 19 décembre 2013

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE — **RÉCOLTE 2013**

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	BPMF	janv.-mars	183	T C
	76/220/11%	janv.-mars	184	T C
	fourrager	janv.-mars	186	T C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	déc.-avril	191	N C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	déc.-avril	194	N C

ORGE DE MOUTURE — **RÉCOLTE 2013**

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	orgettes	janv.-mars	166	N C
Sud Côte-d'Or	63-64 kg/hl	6 de janv.	171	N C
Nord Côte d'Or	63-64 kg/hl	6 de janv.	168	N C

AVOINE NOIRE — **RÉCOLTE 2013**

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Côte-d'Or/Hte Saône	50 kg/hl		n.p.	C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		n.p.	C

TRITICALE — **RÉCOLTE 2013**

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl		n.p.	C

MAÏS — **RÉCOLTE 2013**

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		6 de janv.	168	N C
Aube/Yonne		longueurs	168	N C

POIS — **RÉCOLTE 2013**

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne		janv.-mars	248	N C
Côte d'Or		janv.-mars	248	N C

FÉVEROLES — **RÉCOLTE 2013**

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube	alim. animale	janv.-mars	270	N C
Yonne		janv.-mars	245	N C
Côte d'or		janv.-mars	245	N C

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur Renault Cérès 330 année 99, 3150 h, 4RM, bon état, remorque basculante 8T Promodis herse plate 4m20 repliage hydro
✆ **06.66.33.11.44**

01 - Vds foin naturel 2013 bonne qualité, 80 BR 120x120, 200 KG, 22 euros la balle au détail - Attignat
✆ **06.23.20.05.17**

07 - Vds tracteur Renault verger 8014 chargeur manip55 TBE 15000 euros
✆ **04 75 06 83 19 ou 06 76 54 25 56**

21 - VENDS John Derre 6330 Standart, année 2009, 2 630 h, TBE, - John Deere 2850, 4 RM, cabine MC1, 8 700 h., BE (réf. 020M)
✆ **06 81 86 91 33**

26 - Vds tracteur Deutz Fahr 6150, 4p Agrotron 200h année 08-2013 pneus Michelin 79000 euros.
✆ **06 83 56 29 02**

26 - Vds Claas Celtis 426RC clim vit.rampantes vérin additionnel 4700h 18500 euros
✆ **06 80 63 49 12**

36 - Vds Mc Cormick XTX 185, 2006, 3.000 h, rel. avant et pont suspendu, 28.000 euros HT.
✆ **06 46 08 84 91.**

38 - Vds tracteur Mac Cormick Tmax 100, 90 ch, an. 2011, 4 rm, bv mécanique 890 h, TBE.
✆ **06 83 30 31 95**

42 - Vds tracteur Deutz DX 120 - 4 RM- bon état - 1983 - 6500 euros
✆ **06 13 45 72 29**

55 - Vds Case 7240 Pro 99 7.270 H, rel. avant, pneus 650/75/38 50 % usure, 600/65/28 usés, bon état, 25.000 euros.
✆ **06 80 56 84 30**

58 - VENDS New Holland 8340, TBE, 1996, 125 cv, pneu AV neuf, AR 30%, révisé récemment. (réf. 510B)
✆ **03 86 26 34 39 - 06 85 47 00 15**

58 - VENDS tracteur Renault Ares 616, RZ, année 2004, 5 800 h, TBE, clim., cab. sus., siège pneumatique (réf. 020J)
✆ **03 86 76 01 78 - 06 70 57 20 22**

69 - AV tract. Same Silvert 4/4 80 cv 8000 H. 1997 pneus 40% usure très bon état très propre ventilation chauffage.
✆ **04 74 03 70 38**

70 - Vds cause retraite TR FENDT 305, 65cv, 2RM, 6700H - 308, 85cv, 4RM, 5600h, TBE.
✆ **03 84 32 74 09**

71 - CC Claas Arion 630 Cebis 2000h opt maxi exc état Renault 7514RS 8500h av charg manip
✆ **06 10 13 28 25.**

Travail sol

07 - Vds charrue Kverneland bisoc 14 pouces NSM bon état prix : 1700 euros exo tva
✆ **06 68 72 34 97**

71 - Vends 2 semoirs maïs monosem, 1 NG, 4 rgs, micro ferti, 1 PNU 4 rgs micro fert. TBE.
✆ **03 85 96 42 88 H.R.**

84 - Vends cover-crop Razol octo 28 disques 3 m de travail. Prix : 5 000 euros
✆ **06 80 17 13 18 ou 06 37 62 27 83**

Récolte

38 - Ramasseuse à noix Rousset R16, giro de 100, 450 Heure de travail, TBE cause retraite.
✆ **04 76 38 45 59 HR**

38 - Recherche arracheuse pomme de terre 1 rang jetant à l'arrière à 80 cm de haut pour mettre une table de triage.
✆ **04 74 27 22 74 06 88 56 91 53**

38 - Vds balle ronde New Holland 58-50, pick up 2m10, chambre variable BE.
✆ **06 76 98 64 11**

Traitement

89 - VENDS pulvé porté 1 200 l., 24 m., Berthoud DPE + cuve avant, 1 000 l., contrôle OK, 1 800 euros (réf. 0210)
✆ **06 81 42 11 54 - 03 86 82 62 04**

Arbo-viti

21 - VENDS tracteur Loiseau 3862, 2 500 h, 1990 + super Puma 10 rangs + rogneuse Collard 1 R (réf. 0204)
✆ **06 74 67 90 17**

69 - Achète agrafes de palissage inox.
✆ **06 76 78 56 81**

Epandage

07 - Vds épandeur à fumier Devès 1000kg très bon état 1200 euros
✆ **04 75 65 23 73 HR**

39 - Vds semoir engrais Kuhn Axera 2 500 l, 24m, fermeture hydr. dispositif bordure, t.b.é. 3 800 euros
✆ **06 81 21 91 34**

Forestier

38 - Vds TIM 230, dble treuil Bonnier com radio moteur Cummins, tablier hydro, bon état.
✆ **06 07 86 66 42**

Manutention

21 - VENDS installation à grains complète, vis, élévateur, distribution, parfait état, débit 200 qx, démontée (réf. 0205)
✆ **03 80 91 04 77**

89 - VENDS vis Denis VE 125, diam. 125, très bon état, 2008, LG, 4.5 m + sorties protection de pied (réf. 0206)
✆ **06 09 03 33 69**

Trav. publics

38 - Vds tracto pelle MF 50 HX, 4 r, 6000 H, 2 godets : 7000 euros à débattre.
✆ **04 74 58 34 61 le soir 06 76 71 34 44**

38 - Vends mini pelle ihi (imer france) 18 j, 1600 T année 2000, 2400 h d'origine très bon état tjrs conduite par même pers. 3 godets, suivi par garage pro.
✆ **06 85 66 34 05**

Agri. divers

01 - Vds fendeuse bois chassis IPN 230 115 verin diam 135 tige diam 70
✆ **06.33.27.62.96**

07 - Vds transfert à lait Alfa Laval 4 griffes + programmateur TBE faire offre
✆ **04 66 46 20 66 ou 06 34 74 35 29**

07 - Vds tracteur Valtra 3500C 85CV sans cabine avec chargeur Quick 3200h année sept.2003 14000 euros + chargeur à chenille CAT 9000 euros 941B + pour pièces faucheuse pendulaire krone Easy-Cut 280 700 euros
✆ **06 18 64 09 25**

18 - Vends cause retraite : tracteur Claas Celtis 456 RX, avec chargeur, 3.960 h, clim., relevage avant, année 2008, TBE - presse BR Claas Variant 260, chambre variable, année 2006, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

18 - Vds enrubanneuse MC Hale 991 LB, 2.800 euros - pince Altec enrub. pour chargeur Mailleux 750 euros.
✆ **06 71 74 08 16.**

21 - VENDS broyeur à farine Toy BB, 2000. (réf. 020K)
✆ **03 80 64 08 75 - 06 33 94 23 10**

21 - VENDS Fendt 4 S - 5 S, 3 000 €, 4 000 €, - faucheuse Kuhn 5 assiettes, 1 000 € - round baller Heston, 1 000 €, - chars, 200 euros l'un, - séchoir à grain, 500 €, - épandeur 5 T., 400 € + divers (réf. 020A)
✆ **03 80 61 40 11**

37 - Vds semoir Gaspardo Directa, 5D, 4 m, année 2008, TBE.
✆ **06 46 08 84 91.**

38 - Vds cuves 1000 L. + 20000 L. + delimbe T14 + roues jumelées Molcon 9-5R48.
✆ **06 08 47 74 88**

38 - Vd herse plate 4,20 m TBE repliage manuel dents peu usées.
✆ **06 82 99 64 65**

38 - Vds semoir engrais Kuhn tuyaux arrosage pompe tracteur semoir Nodet 2m50 charrue bisoc.
✆ **06 01 76 85 04**

38 - Recherche arceaux de serres, dimension 5 mètres.
✆ **06 82 37 47 35**

38 - Recherche herse 5 m à 5m50 plate, hérissons épandeur à fumier Gilibert 1,87 m de large.
✆ **04 74 54 66 54**

38 - Cherche pallox et herse plate 6 m.
✆ **06 08 32 95 59**

38 - Vds remorque Mandrinoise, benne hydraulique, ptac 3,5 T., dim. : 4mx2m, prix : 7000 euros.
✆ **06 32 79 44 68**

38 - Vds salle traite Gascoigne Melotte en pièces détachées avec décro., cuve fuel 1000 L.
✆ **06 70 24 56 64**

39 - Vds tank à lait 600 litres marque Pako type fontaine, 800 euros, t.b.é
✆ **03 84 51 30 15 h.r.**

46 - ACHETE Bourgoin 2-3-4 rangs, tracteur 4 roues réglt comptant.
✆ **06 17 70 29 12**

55 - Vds chargeur à chenille Fiat FL10B 130 cv, godet 2m3, train de chenille, bon état, ripper 3 dents, prix 5.000 euros.
✆ **06 80 56 84 30**

58 - Cse retraite, vds tracteur Valtra N101H + chargeur, - tracteur Valtra A85, - bétaillère Masson B4000, - presse Gallignani 2100, - giroandaineur 300 Kuhn, - faucheuse Claas disco 2650, - cureuse fossé Greffet, - semoir eng Sulky, - combiné Lely 2.50, - moulin farine Law, - rampe curage Albert. (réf. 50VB4)
✆ **03 86 30 46 27 HR ou soir**

58 - VENDS MF 6245, 85 CHT, 4 R, 2 500 h, - MF 240, 40 CH, 2 R, 300 h, - distr. Vicon, 800 l., - semoir G Nodet 3 m., 17 R, - charrue simple Kver. 4 C 14 P, non stop, - épandeur Jeantil 7650 K, - benne MF, 7,7 m3, - herse emousseuse Fillion 6 m., - presse MF 166 V, - faucheuse 940, - andaineur 353, - faneuse 6.80 m. Vicon, - Kver surélev. Bugnot, - girob 180, - bétaillère 7.5 m2 + matériel divers (réf. 02VB1)
✆ **03 86 22 22 19**

67 - Vends Fendt 412 Vario TMS, 2013, 125 cv, 550 h relev. avant, 4 doub effet, frein + cabine air, chargeur possible.
✆ **06 72 79 23 00**

69 - Vds évacuateur à fumier avec rampe va et vient à démonter 500 euros.
✆ **06 68 25 62 14**

71 - A V pour récupération TVA 2013, TA Deutz Agrotron 160 CV et épandeur Leboulch 2 HV 6 T.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V pour récupération TVA 2013, enfonce-pieux Yanigav pendulaire rotatif HTG5, TBE.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V pour récupération TVA 2013, pailleuse neuve 3 pts, cde élec., 10.515 euros HT sans reprise.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - 84-Chaîne de lavage jeune pousse, bacs inox, tapis tri, compresseur moteur pour circuit d'eau, cause cessation d'activité
✆ **04 90 75 87 48**

84 - 30-Vds semoirs 4,8 m – 4 - 3 et 2,5 m, charrues nonstop 2-3-4-5 socs, cover-crops 18- 20- 22- 28- 32- 40- 42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, rouleau cambridge 6,30 m, vibroculteurs 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

89 - VENDS benne Legras 8 T. porte auto, 4 000 euros à débattre (réf. 0208)
✆ **06 75 00 05 76**

Elevage

25 - VDS bol Belair 15 m3 2 vis pesée program bon état, tonne à lisier 2003 12000 l Samas, bras de pompage pneus 30,5x32 bon état, tracteur Deutz 8006 2 RM cabine.
✆ **03 81 86 11 19**

38 - Cherche pour bovins : auges, barrières, Cornadis, bassins, niches à veaux.
✆ **06 08 32 95 59**

38 - Vds salle de traite chèvre 12 postes Alpha Laval + autolaveur + Cornadis cascade 24 places 10000 euros 1 tank à lait Japy 750 litres : 1000 euros.
✆ **06 87 03 09 66**

71 - Cause retraite vds semoir engrais Amazone ZAE 600 L doubles plateaux, semoir à maïs 4 rangs Bénac super 7 avec fertiliseurs, mixeur Law 5 cv pour aliments soupes, 1 pneu Kléber 520 70 38, 50 % d'usure, lactoduc manus 6 griffes, programmateur VH 24, bol réception, 2 pompes à vide 500, tubes inox 50ø et 40ø, 50 stalles comtoises démontées, le tout TBE.
✆ **03 85 40 30 28 H.R.**

Véhicule

Utilitaire

07 - Vds Suzuki Vitara 1,9 TD JLX CT OK TBE 5000 euros
✆ **04 75 06 83 19 ou 06 76 54 25 56**

38 - Vds Ford courrier diesel an. 2000 pour ièces, 135000 Kms.
✆ **06 27 42 15 94**

38 - Vds Renault Trafic chambre froide groupe neuf + Trafic pour pièces.
✆ **04 74 58 34 61 soir - 06 76 71 34 44**

38 - Vds 4x4 Mitsubishi L200, 2007, 100000 kms, 10 cv, Hard Top, 11000 euros.
✆ **06 15 37 12 95**

69 - Master bétaillère caisse neuve alu, 2 portes pont, 2009 et 47000 kms, révisé. Tel Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

69 - Vds Kangoo frigorifique 2007, 104000 kms, révisée, caisse 3 m3 + carrier Frax. Appeler Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

69 - Vds 4x4 Toyota Hilux 25 D 2009 72500 kms excel. état 1ère main - 13000 euros HT.
✆ **06 70 86 31 02**

70 - Vds Camion bétaillère Master, année 2001, TBE, 188000 km, plancher neuf.
✆ **06 88 55 96 57 ou 03 84 32 76 32**

Tourisme

18 - Vends fourgon Opel Vivaro, haut, long, 1,9 DTI, 2003, révisé, CT ok, 213.000 km, 4.500 euros, bonne affaire.
✆ **06 12 23 75 98.**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin 2013 sous hangar bottes rondes non mouillées bonne qualité 75€/T
✆ **06.74.57.69.96**

01 - Agri vend livre paille foin luzerne bottes 120/90 à l'abri
✆ **06.83.33.41.45**

01 - Vds 36T foin AB prairie naturelle BR 120X120 prix 110 E/T 01 Biziat
✆ **06.83.25.57.22**

21 - VENDS Bourgogne paille - foin à partir de 45 € la tonne, frais transport en plus (réf. 020E)
✆ **06 85 73 22 68 répondeur**

26 - Vds paille de blé bottes rondes 70 euros/t - Paille bottes carrées broyées 80 euros/t
✆ **04 75 68 64 92**

26 - Vds luzerne paille en petites bottes - cuisinière bois charbon Rosières
✆ **06 19 17 13 63**

38 - Vends luzerne bio, botte ronde 120x120, foin prairie artificielle bio sous hangar.
✆ **06 85 91 54 94**

38 - Vds 1 faucheuse Kuhn GMD 44 relevage hydraulique bache TBE.
✆ **06 82 94 51 47**

42 - Vds bolles maïs épis et plantes entières possibilité livraison
✆ **06 09 25 15 64**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

Fourrage

18 - Vds foin prairie naturelle, très bonne qualité, en cubique ou ronde, au prix départ, 70 euros la tonne, possibilité livraison.
✆ **06 10 78 30 21.**

18 - Vends foin de l'année, sous hangar, bottes rectangulaires, 90 x 120, 78 euros/tonne.
✆ **02 48 59 53 49.**

38 - Vds 150 ballots foin 120-120 récolte 2013.
✆ **06 85 53 17 29 HR**

39 - Vds paille et foin rendu franco
✆ **06 73 92 81 55**

58 - VENDS foin bottes rondes diam. 120 (réf. 5202)
✆ **06 82 06 62 92**

58 - VENDS paille 50 euros la tonne, - foin de pré, 100 euros la tonne, BR 120 x 90 (réf. 020H)
✆ **06 66 51 04 91**

58 - VENDS foin bonne qualité, bottes rondes, région Decize (réf. 020I)
✆ **06 16 99 83 45**

69 - Vds paille de qualité, foin HD ou BR, livré par Crq.
✆ **04 74 00 30 70 ou Rép.**

71 - Vends foin, paille stockée à l'abri, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

71 - Vente de foin, livraison possible.
✆ **06 10 11 12 55**

Propriété

58 - VENDS DPU (réf. 5205)
✆ **06 24 17 53 57**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

69 - Vente Beaujolais sud 69620 vigne 51 a 52 activité crédit plantation pré 53 a 99 bois 33 a 80 - 1 tenant 1 h 39 a 23 - Dupoizat M.
✆ **04 67 86 31 25**

Terrain

38 - Cherche terrain agricole ou boisée sur commune du 38490 - 38620, étudie toutes propositions.
✆ **04 76 37 40 61**

Divers

38 - Recherche échaffaudage charpente ou hangar revue de tracteur 2040 John Deere ou pièces.
✆ **04 74 58 44 41**

38 - V. 1 monte botte de 20 m tout en élément démontable, 1 pirouette, 2 toupies, 1 andaineuse 2,20 m 1 motteuse électrique 380, 1 collier à cheval, donne roue ancienne, Vds pour décoration tout ancien, matériel à cheval, 1 porte fer 195x80, 1 porte noyer 107x200, fenêtre 120x90, tracteur 45 cv.
✆ **09 61 56 52 58**

38 - Vds billons longueur 2m20 pour piquets.
✆ **06 81 80 77 10**

39 - Jeune agriculteur recherche pour installation reprise ferme loc. ou achat tte surf. Etudie ttes prop.
✆ **06 73 92 81 55**

Voyant médium
aux dons héréditaires de père en fils
capable de transformer votre vie dans le bons sens !
Tél. 06 82 25 19 12

69 - Vds petite génisse brune des Alpes père Balau sur Viger - Désileuse Bloc Kuher avec élévateur et trois points hydraulique - Bon état.
✆ **04 74 26 60 27 HR**

71 - Achète vins récents et très vieux (même imbuvables, collection) ainsi que vieux champagnes, chartreuses, cognac, etc. Je me déplace. Contacter Frédéric
✆ **06 09 85 48 98**

Location

Agricole

03 - Vaumas à louer 36 ha libres, faire offre au
✆ **03 86 30 18 69 HR**

21 - RECHERCHE prés pour bovin en pension ou pour faire du foin, très sérieux (réf. 0214)
✆ **06 16 97 71 35**

69 - Viticulture : propose en fermage 1 ha vignes AOC Chiroubles.
✆ **06 13 50 76 16**

Offre

Emploi

07 - Viticulteur St Montan recrute salarié(e) autonome et expérimenté pour réaliser la taille de la vigne, temps plein, CDD 2 mois + divers petits travaux sur l'exploitation, salaire horaire brut : 11,50 euros
✆ **04 75 52 57 27**

18 - Expl. polycult. élev. sud-est 18, recherche salarié(e), CDD évolutif en CDI, pour ts trvx cult., bov., entretien, autonome, motivé, exp., rigoureux, permis B.
✆ **02 48 74 74 59, après 20 h.**

25 - Elevage Salers secteur Besançon cherche salarié(e) polyvalent(e) à temps plein, suivi du troupeau + travaux des champs.
✆ **06 62 77 91 85**

69 - Cherche ouvrier viticole pour la période de la taille ou même toute l'année.
✆ **06 09 90 01 70**

69 - Beaujolais sud cherche employé viticole chauffeur enjambeur expérimenté motivé sérieux.
✆ **04 78 47 93 45**

Service

84 - Agrico-Service pour taille vignes, fruitiers, ramassage salades. Pers. qual. décl. MSA + Séc. élect., passerelle. Siren 752446898.
✆ **06 41 67 65 64**

Demande

Emploi

21 - RECHERCHE maître apprenti pour BPA, TCEA, possède CAPA PAUMPV, permis B, expériences grandes cultures. (réf. 0207)
✆ **06 89 40 53 41**

71 - Homme motivé, sérieux, avec grande expérience, recherche CDD saisonnier ou vigne à la tâche sur départements 07-26-38.
✆ **06 59 20 85 55**

Proposition

Commerciale

18 - Vends SARL espaces verts, 11 ans d'expérience avec apprenti 2 années BAC Pro, bon élément.
✆ **06 14 13 22 92.**

Mariage

Rencontre

49 - Gratuit : recevez 1 extrait journal pour rencontrer agricultrice, agriculteur, votre dpt, 4.500 PA avec n°. ou http:// rencontres-rurales.monsite-orange.fr
✆ **02 41 74 06 93**

69 - Agri 29 ans honnête gentil a une place dans son coeur pour JF sincère 22-30 ans. Possibilité installation. Ecrire à IAR - 18 av des Monts d'Or - 69890 La Tour de Salvagny.
✆ **Réf : 282**

Animaux

Divers

07 - Vends pouliches Comtoises PP 30 mois parfaitement désensibilisées
✆ **04 75 58 02 95**

38 - Vends génisses Abondance et Limousine prête et chèvres Chamoisée fraîche à lait indemne de CAEV.
✆ **04 76 06 06 41 HR**

73 - Cherche à mettre en pension d'avril à juin, une vingtaine de génisses.
✆ **06 21 96 08 38**

Bovin

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 15 mois HBL, pères qualifiés Lanaud (470E)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - Elevage HBC vends : 1 taureau, 30 mois, viande - 1 taureau, 18 mois. élev. et reproduct. de l'année. EARL Trameson à Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

21 - Vends 14 taureaux de 10 à 15 mois, dont 6 taureaux à génisses, Lorsini, Virgil S C, Artois, Unico, Trezegoal, - 8 taureaux à vaches , VF, Vivier, Vittoz, Tamilly et Sisteron. IVMAT des mères de 103 à 115, TGS, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (réf. 490B)
✆ **06 15 28 77 63 - 03 80 84 33 13**

VENTE aux ENCHERES de reproducteurs charolais

15 et 29 janvier > Station de Charmoy (89)

Garanties sanitaires et de reproduction
UNION CHAROLAIS CROISSANCE - Contact 06 10 11 37 63
www.charolaiscroissance.fr

21 - VENDS taureaux HBC 12 et 18 mois, fils de Noaille, taureaux à génisses, IBR A. EARL GABORY Bruno - Jeux les Bard. Livraison possible (réf. 50VB3)
✆ **06 87 43 40 33**

21 - Elevage HB Limousin VEND repro. adulte et 18 mois, - génisses repro. 12 mois, toutes garanties sanitaires (réf. 51VB1)
✆ **06 30 82 41 63**

21 - VENDS taureaux charolais 5 ans et 2 ans, vêlage facile. Fred Lechenault - St Thibault (réf. 0203)
✆ **06 67 09 79 80**

21 - VENDS taureaux 2 ans, - veaux 1 an, le tout HBC. EARL Bolâtre J.L. (réf. 0202)
✆ **06 98 38 19 62 - 03 80 84 46 52**

21 - VENDS vaches charolaises origines IA, vêlage décembre à avril, toutes garanties sanitaires (réf. 0201)
✆ **03 80 89 04 36**

Nouveau site
agribourgogne.fr

L'information vous accompagne partout

21 - Elevage charolais GAEC Henriot VEND reproducteurs HBC 1 - 2 ans, origine IA, garanties sanitaires (réf. 5101)
✆ **03 80 62 15 52 - 06 21 88 22 77**

21 - VENDS taureaux charolais 2 ans et 1 an, HBC. EARL Tursin 21210 Villargoix (réf. 0213)
✆ **06 73 95 62 82 - 03 80 64 25 25**

21 - VENDS taureaux 18 mois, type viande et 1 an, HBC, TGS. GAEC de Pergeot - Chatellenot (réf. 0217)
✆ **03 80 84 12 09**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 30 taureaux de 2 ans et veaux mâles de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 020N)
✆ **03 80 97 23 28 - 06 07 75 59 74**

25 - Race Montbéliarde VEND ou ECHANGE vaches laitières, génisses pleines, livraison assurée (réf. 020D)
✆ **06 82 66 55 60 - 03 81 50 46 81**

26 - vds génisses prêtes Monb terme Fev Mars et vaches 1er veau IND IBR
✆ **06 33 18 03 65**

38 - Cause surnombre vds 6 génisses Montb. de 3 à 24 mois, étable cl 8200 kg.
✆ **06 72 85 93 19**

38 - Vends grosse vache Tarine 6 ans pleine indemne IBR de toute confiance.
✆ **04 76 13 50 98 HR**

42 - Vds 3 taureaux Charol. 2 ans + 25 de 12/13 mois HBC vel. fac. tbr qual./Prix Cuisset JM St Germ. Lesp.
✆ **04 77 64 53 33**

42 - Vds 3 taureaux 2 ans HBC et veaux reproducteurs Ibra - Lespinasse JM
✆ **06 82 49 25 24**

42 - Vds génisse Prim Holstein 1 mois mère + 10 000 L père Vijust - prix 400 euros
✆ **04 77 65 53 15 HR**

42 - Hostein vds taurillons pour la saillie + lot de vaches au lait CT + Upra + TBO
✆ **06 77 99 23 77**

42 - Vds 2 génisses naissantes PH
✆ **06 25 78 52 02**

42 - V ds taureaux 2 ans et 15 mois HBC Livraison assurée Gaec Lapendery
✆ **04 77 65 67 21**

58 - VENDS taureaux charolais 18 mois HBC et non. Guinot Alain - Sermages (réf. 4705)
✆ **03 86 84 33 19**

58 - VENDS taureaux Limousins 1 an et 2 ans, très bonne conformation, IBR N (réf. 5203)
✆ **03 86 22 43 27**

58 - VENDS taureaux 18 mois charolais, TGS. GAEC du Champ Morin - Saint Seine 58250 (réf. 4901)
✆ **06 78 59 03 92 - 06 87 17 92 16**

58 - VENDS très bon taureau charolais HBC 3 ans, origine L. Pacquet, IBR A (réf. 0215)
✆ **03 86 26 43 96 - 06 02 39 92 66**

58 - VENDS 2 taureaux HBC 1 né en 2008, - 1 en 2011, BO, vêlage facile, GS, prix raisonnable (réf. 0209)
✆ **06 50 53 75 72**

69 - Vds taureaux charolais HBC 15 mois Indem IND IBR BVD. Vêlage facile.
✆ **04 74 63 49 93 ou 06 85 73 49 86**

69 - Vds génisse 4 semaines Montbéliarde CL bonne origine à déb.
✆ **04 74 70 81 42**

69 - Vends génisses limousines pleines vêlage janv/fév bonnes origines calmes TGS IBR OK.
✆ **06 03 59 21 63**

69 - Vds vaches laitières PH 1 - 2 - 3 lact (> 30 kg) élevage 10000 kg, CL, UPRA garantie sanitaire.
✆ **06 18 09 01 12**

71 - VENDS taureaux de saillie HBC au pré, bonnes origines. GAEC Goulliard (réf. 020L)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vends vaches pleines, cause cessation, vêlage février mars.
✆ **06 17 93 99 06**

71 - Vends 30 taureaux 22 mois, HBC, reproducteur T.B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. Site : http://gaecbonnot.free.fr/
✆ **06 81 89 18 52**

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488 0,15 €TTC/min
www.beiser.fr

TOUTE L'ÉQUIPE BEISER ENVIRONNEMENT VOUS PRÉSENTE SES
Meilleurs Voeux pour 2014 !

LIVRAISON ET DÉCHARGEMENT GRATUITS CHEZ VOUS PAR NOS SOINS*

QUAND VOUS ACHETEZ DE LA TÔLE 1ER CHOIX, EXIGEZ LA GARANTIE DÉCENNALE SUR LA FACTURE
ÉPAISSEUR 0,6 MM
4 nervures hauteur 45 mm = robustesse maximale
5,50 € HT le m² (1) livrée*
UNIQUE SUR LE MARCHÉ
(1) Soumis à conditions et valable uniquement pour plus de 500 m² avec l'achat des fixations et accessoires, en coloris brun rouge, bleu ardoise et dimensions standards.

LOCAL PHYTOSANITAIRE ISOLÉ - EN KIT 2 X 2 M
AVEC KIT PHYTO INCLUS
Existe en 2x3 m et en version "non isolé"

GROUPES ÉLECTROGÈNES DE 2 À 64 KW
Modèle essence 5 Kw
TOUS NOS MODÈLES SUR www.beiser.fr
Modèle diesel 6,5 Kw

COUVERTURE EN TÔLE ONDULÉE ANTI-CONDENSATION
TUNNEL H 3,90 m x ℓ 8 m x L 10 m et plus
Le + Beiser
Plaques translucides intégrées
NOUVEAU
Existe en longueur 20 et 30 m, et en H 5,85 m x ℓ 10 m x L 10,3 m
STRUCTURE 100 % GALVANISÉE

MÉTIER À GROS BOVIN
NOUVEAU
2 EN 1
UNIQUE SUR LE MARCHÉ
100 % GALVANISÉ

COULOIR DE CONTENTION GALVANISÉ
AVEC CAGE DE PESÉE INTÉGRÉE
NOUVEAU
RELEVAGE DES ROUES HYDRAULIQUE + SYSTÈME DE PESÉE
UNIQUE EN EUROPE

AUGE DEMI-LUNE ACIER PEINTE SUR PIEDS
Ø 600 à 1300 mm
Longueur 2 à 8 m
EXISTE EN INOX, GALVA ET PLASTIQUE
LE LEADER DE L'AUGE !

ABRI EN POLYESTER 3 X 3 M
GRANDE OUVERTURE

ABRI BARDÉ EN KIT AVEC AUVENT
POSSIBILITÉ SUR MESURE
CONTACTEZ-NOUS !
18 X 6 M

VOUS AVEZ DES BESOINS, NOUS AVONS LA SOLUTION !
* En France Métropolitaine (hors Corse) et à partir de 600 € ht d'achats, sauf pour les demandes de transport express. Offres valables du 10/01/14 au 16/01/14 © Beiser Environnement - Janvier 2014. Photos non contractuelles.

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ Annonce encadrée : 3,05 € TTC ❑ Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :.....
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_| / |_|_| signature:
Banque
Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

▶Des professionnels à votre service

CAMÉRAIL Sur le terrain. Avec vous !
▪ TV ▪ Iphone/Ipad ▪ Android ▪ Windows
Fabriqué en France
www.camerail.com
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

nouveau 6 513 €HT Polaris 570 Sportsman
Garage du Mouësse
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 bruno.sabio@wanadoo.fr

L'Eleveur Bourguignon
Clôture Ronce - Grillage Électrique Permanente
A réserver dés maintenant
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

71 - Vends taureaux 18 mois et veaux repro. HBC, TGS, liv. poss. Site internet Gaec Berland.
✆ **06 73 34 07 96 ; 06 85 13 37 68**

71 - Vends vaches montbéliardes, terme 20 janvier.
✆ **06 80 00 45 57**

71 - Elevage Devillard JP vend taureaux 20 mois et très bons veaux 1 an, HBC, TBO, TGS, livraison possible, 7 km de Charolles.
✆ **06 81 90 94 97**

71 - Vends taureaux charolais 22 mois, HBC ou non, TGS. Serge Vincent, Oudry.
✆ **06 77 16 24 11**

88 - Vends mâle Blond d'Aquitaine 9 mois calme gabarit viande, avant sevrage + 2 de 10 mois sevrés.
✆ **06 12 85 67 49**

89 - VENDS taureaux 15 mois charolais HBC, IBR A dont 1 vêlage facile. Cadoux Pierre (réf. 0216)
✆ **03 86 32 54 71**

Caprin

21 - VENDS chèvres Alpine Poitevine, mise bas février, idem CAEV, extensif (réf. 020B)
✆ **03 80 61 40 11 HR**

Ovin

07 - Vds cause maladie 12 agnelles Pré Alpes de 15 mois en gestation
✆ **04 75 39 04 53 HR**

21 - VENDS brebis Clun Forest + Noire du Velay, mise bas mars, 130 têtes extensif (réf. 020C)
✆ **03 80 61 40 11**

Porcin

42 - Vds porc fermier de 160 à 200 kg
✆ **04 77 54 27 35 HR**

Equin

01 - Vds étalon Comt. 8 ans - 2 poulliches 3-4 ans débourré monté attelé - 1 jument attelée 12 ans
✆ **06.83.32.43.99. ou 04.74.30.10.57**

Chien

03 - Vds chiots Border collies parents extra 3 M 2 F non LOF nés le 3/11 pucés vac mère n° 250269800900213.
✆ **06 33 52 48 47**

18 - Vds chiots teckel, poil dur, 300 mâle, 400 femelle, mère 2CBC663, parents chasseurs.
✆ **06 73 87 73 93.**

25 - A RESERVER 7 chiots Border Collie Lof n° 250269602577503 nés le 17/11/2013 parents visibles au travail bovins-ovins, conseils et aide au dressage possible. à vendre chiens dressés. Patrice Jacquier, Fuans,
✆ **03 81 43 61 30 HR**

36 - Vds portée chiots Border Collie nés 02/11 3M 2F parents LOF travaillant sur bovins ovins mère 250269600395780 vermifugés vaccinés identifiés.
✆ **06 86 48 61 80**

42 - Vds chiots Border Collie tricolores pure race parents LOF père Babs Sungau mère Reka Miss II puce 2FAD 366
✆ **06 18 83 42 48 HR**

58 - VENDS chiots type Beauceron croisé Berger Allemand nés le 01/11/2013, mère numéro 250269604318135 FRA (réf. 0212)
✆ **03 86 28 14 42 HR**

63 - A Réserv. 6 chiots type Beauceron non LOF nés 19.11.13 N° mère 250269500227695 dispo mi-janv.
✆ **04 73 71 52 44 ou 06 21 31 40 65**

89 - VENDS 5 chiots Border Collie F M, tatoués, vaccinés, LOF, bonne origine, ovin, bovin, mère 2 DSN471 (réf. 0211)
✆ **03 86 74 70 94**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapin Garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

38 - Vds lièvres reproducteurs trio 250 euros, hase 90 euros, lièvres de parc sur commande livraison.
✆ **04 76 93 51 38**

Rejoignez TdB sur Google+
Rejoignez TdB sur Twitter
Rejoignez TdB sur facebook

ESPACE Affaires

STATION DE LANAUD
RACE LIMOUSINE - Ventes aux enchères

22 janvier à 14 h	23 janvier à 10 h
35 taureaux «ESPOIR»	35 taureaux «RJ»
14 mois - prêts à saillir	14 mois - prêts à saillir
à partir de 2 400 €	à partir de 2 800 €

Visite des animaux dès le 10 janvier - Références génétiques et sanitaires
A votre service INTERLIM
Listes résultats et visites sur demande
Lanaud - 87220 Boisseuil - Tél. 05 55 06 46 46

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

SECOMAT CHAUFFAGE
Neuf et occasion
Fuel, gaz, huile, Électricité...
Tel 05 45 20 51 70
Fax 05 45 95 11 03
www.Secomat.net

Herses de prairie LITZENBURGER
Meilleux vœux 2014
Série standard
• 4 rangées de dents
• Largeurs de travail 2 à 8 m
• 3 sections - repliage méca. ou hydr.
• Tapis réversible avec éléments lourds et pointus
• Tarif 6m : 1 900€ - 5m : 1 600€
Série lourde
• 5 rangées de dents
• 3 sections - repliage hydraulique
• Largeurs 5, 6 et 7 m
• Poids 523, 659 et 758 kgs
• Tarif 7m : 2 800€ - 5m : 2 000€
Élément lourd et pointu
DIMAG 67170 BRUMATH
Tél 06 07 78 98 40 - Fax 08 26 38 44 21
dimag.france@hotmail.fr

Elan ✆ 01 49 84 94 28
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).
53 € TTC FRANCO DE PORT RÉF. 219501
AFFÛTEUSE POUR CHAÎNE DE TRONÇONNEUSE
Elle permet un affûtage de précision, sans dépose de la chaîne, directement sur le guide, des 2 côtés, suivant des angles d'affûtages réglables.
Moteur à circuit électronique, protégé par fusible, 220 V, puissance 85 W, 2,5 A.
157 € TTC FRANCO DE PORT RÉF. 453660
Livrée avec 1 meule de 4,5 mm d'épaisseur.
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
453660		157,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :.....
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles. Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637

LA BOUTIQUE REUSSIR à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LA LIBRAIRIE DU GROUPE REUSSIR sur : www.reussir-boutique.com

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

EARL COFFIN JEAN LOUIS

Société civile au capital 7 630.00 €
Siège social : 21120 Lux
437 482 029 RCS Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 1er décembre 2013, la collectivité extraordinaire des associés a décidé de :
. nommer Madame Apert Sandrine, demeurant 4 A rue du puits perdu, 21120 Lux en qualité de gérante de la société pour une durée illimitée,
. d'augmenter le capital pour le porter à 137 620 €,
. transférer le siège social de la société au 4 rue du Puits perdu, 21120 Lux, le tout à compter rétroactivement du 1er Août 2013.
Pour avis et mention, La Gérance

AL210211379

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/01/2014, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination : SCI des Fortiers
Objet social : Acquisition et location de biens immobiliers
Siège social : 13 rue de la gare, 21700 Meuilley
Capital : 1 000 euros
Durée : 99 ans
Gérance : M. Jobard Félix, demeurant 13 rue de la gare 21700 Meuilley et Mme Justine Jobard demeurant 3 ruelle de la boucherie 21700 Meuilley et Mme Marie-Bernadette Jobard-Thevenot demeurant 22 grande rue 21700 Meuilley et M Jean-Paul Jobard demeurant 22 grande rue 21700 Meuilley
Clause d'agrément : Cessions libres entre associés et soumises à agrément dans les autres cas
Immatriculation au RCS de Dijon

AL210211395

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :PARE BRISE 21
Forme : SARL
Siège social :10 avenue de Dallas 21000 Dijon
Objet : pose, réparation et vente de pare brise, glaces, lunettes, phares, de tous véhicules, poids lourds, cars de toutes marques, marquage anti-vol, film teinté
Durée : 99 Années
Capital :7 500 euros
Gérance : Madame Bébiana Ferreira Caetano et Monsieur Julien Malezieux demeurant tous deux à Chalon sur Saône, 17 Rue Docteur Emile Roux
Immatriculation : au RCS de Dijon
Pour Avis

AL210211385

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'avocats
21 Avenue Albert Camus
21000 Dijon

Acte SSP 17.12.2013, constitution société :
Forme : Société civile
Dénomination : LPLG INVESTISSEMENT
Siège social : 18 rue Bobillot 89000 Auxerre
Objet : l'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de participations dans diverses sociétés industrielles, commerciales, libérales, agricoles et immobilières ; l'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de tous biens, droits et valeurs mobilières de tous types et de tous instruments financiers ; notamment la souscription de contrats de capitalisation, parts de sociétés civiles de placement immobilier (SCPI, OPCI), ceci dans le cadre notamment de la gestion et la transmission du patrimoine familial ; l'acquisition, la souscription, l'administration, la gestion, la location et la vente de tous biens ou droits immobiliers de tous genres, y compris l'immobilier démembré, en viager, en pleine propriété, nu ou meublé, d'habitation, professionnel ou autres, détenus directement ou par le biais de société civile ou de société civile de placement immobilier (SCPI, OPCI), ceci dans le cadre notamment de la gestion et la transmission du patrimoine familial ; l'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de biens meubles, notamment d'œuvres d'art et de voitures de collection, ceci dans le cadre notamment de la gestion et la transmission du patrimoine familiale.
Durée : 99 ans
Capital : 5.000 € (apport en numéraire)
Gérance : Loïc Le Provost, 18 rue Bobillot 89000 Auxerre
Cession de parts : Parts librement cessibles entre associés. Cession aux tiers qu'avec l'autorisation préalable de l'AGE des associés.
RCS Auxerre.
Pour avis,

AL210211386

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
ARGILLY: Terre.
5 ha 00 a 00 ca - Le village: ZE-67[49][P1]
MASSINGY: Terre - Objectif : maintien du fermier en place.
4 ha 33 a 50 ca - En baly: ZA-69 - La voye de marigny: ZD-39
PAGNY-LE-CHATEAU: Terre.
1 ha 17 a 71 ca - Le pre de toutenant: F-372[16]
PULIGNY-MONTRACHET: vignes AOC PULIGNY MONTRACHET 1er CRU
92 a 05 ca - Ez folatieres: AE-224[60] - Hameau de blagny: AC-1-2 - Petit poirier: AX-56[P1]
LA ROCHEPOT: Vignes AOC HAUTES COTES DE BEAUNE, cépage Aligoté et Pinot Noir.
1 ha 95 a 57 ca - Le tremblay au nord: C-238-242-243-244(J)-244(K)-249-251-1565[235]-1566[236]-1567[241](J)-1567[241](K)-1568[245]-1569[246]
TIL-CHATEL: Parcelle en nature de terre.
Objectif : maintien de l'exploitant en place.
25 a 30 ca - Les billards: ZS-79
CREANCEY: Parcelle en pré comprenant un bâtiment d'exploitation.
2 ha 13 a 00 ca - Piece du pre pignot: ZO-53(*)-65[52](*)
LA ROCHE-EN-BRENIL: Parcelles en nature de pré, terre
5 ha 89 a 45 ca - Buissons des vionnes: E-313 - Champ des commes: D-146 - Couture des cros: E-82 - La fortumere: D-124-125 - Les petits grands champs: D-164
THOISY-LE-DESERT: Parcelles en nature de pré, terre
1 ha 85 a 25 ca - Es vonnes: C-222-224-374[224]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 27/01/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL210211404

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une société civile immatriculée au RCS de Dijon, dénommée «SCM BILLARD - CREUSVAUX», au capital de 300 Euros, constitué exclusivement d'apports en numéraire, dont le siège social est à Dijon (21000), 8 Place du Théâtre, ayant pour objet la mise en commun par les associés des moyens matériels nécessaires à l'exercice de leur profession d'avocat ; dont les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de tous les associés ; et dont les premiers co-gérants sont M. Pierre-Henry Billard, demeurant à Etaules (21121), 7, rue de l'abreuvoir, et M. Stéphane Creusvaux, demeurant à Fontaine-Les-Dijon (21121), 14, rue Jehly Bachelier, désignés statutairement pour une durée illimitée.

AL210211388

Il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: ERA-ENR
Forme: SARL Capital: 5000 euros
Siège: 6 rue Romelet 21600 Longvic
Objet: Vente de solutions liées aux énergies renouvelables.
Durée: 99 ans
Gérant: M. Brocard Dominique 80 rue Charles Dumont
21000 Dijon RCS: Dijon

AL210211391

FIDUCIAL SOFIRAL

6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

SOLUTIONS VOLETS ROULANTS

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 14 rue Eole
21110 Genlis

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 03 janvier 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale: Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale: SOLUTIONS VOLETS ROULANTS
Siège social: 14 rue Eole 21110 Genlis
Objet social: L'achat, la vente, la maintenance, la réparation, le dépannage, la modernisation notamment par la motorisation et la centralisation de volets roulants.
Durée de la Société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social: 5 000 euros
Gérance: Monsieur Cyril Girès, demeurant 14 rue Eole, 21110 Genlis.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis
La Gérance

AL210211402

DISSOLUTION LIQUIDATION

CALL IMMO

Société civile immobilière
au capital de 1 500 euros
Siège social : 55, rue Roger Salingro
21300 Chenôve
504 633 173
R.C.S Dijon

Suivant décision collective en date du 31 octobre 2013, et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur M.Jacques-Olivier Blay demeurant à Dijon (21000), 24, rue Magenta, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé à Dijon (21000), 34, rue Magenta, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et acte et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des atces et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention sera faite au R.C.S : Dijon
Pour avis

AL210211334

JMS PROVOCATRICE DE BEAUTE

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 40 B avenue Victor Hugo
21000 Dijon
789 466 745 RCS Dijon

Lors de l'assemblée générale des associés en date du 27 décembre 2013, les associés après avoir entendu lecture du rapport du liquidateur, auquel il a été donné quitus, ont approuvé les comptes de liquidation et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Dijon et la société sera radiée du registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis.
Le Liquidateur

AL210211399

NON DISSOLUTION

TRANSPORT SIMON

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 10 Rue des Chenevary
21300 Chenôve
529 607 921 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 11 décembre 2013, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL210211382

TRANSFERT DE SIÈGE

BOIS SECS DE BOURGOGNE

Société par Actions Simplifiée
Capital : 112.000 €
Siège social : Lieu dit L'Usine
Pouilly sur Saône
21250 Seurre
R.C.S Dijon B 516 920 188

Par décisions en date du 20 décembre 2013, le Président a décidé de transférer le siège social de la société des locaux sis Lieu dit l'Usine Pouilly sur Saône 21250 Seurre aux locaux pris à bail sis Route d'Esbarres à Brazey en Plaine (21470) à compter du 1er Janvier 2014. L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

AL210211392

SCI STOCK BISCUITS

Société civile
au capital de 457,35 euros
Siège social : 1 rue de la Gravuche
45500 Gien
351.013.958 RCS Orléans

Aux termes d'une décision en date du 02/12/13, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social du 1 rue de la Gravuche, 45500 Gien au 11 rue de la Charme 21800 Sennecey les Dijon à compter de ce jour, et de modifier de ce fait l'article 4 des statuts. En conséquence, la Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Dijon. La Société dont l'objet social est l'acquisition, la propriété, la prise en crédit-bail immobilier, la mise en valeur, l'administration, la vente d'un immeuble sis à Gien (45500), 1 rue de la Gravuche, a été constituée pour 99 années à compter du 19 juin 1989. La gérance est exercée par Myriam Hurtiger, 11 rue de la Charme 21800 Sennecey les Dijon.

AL210211394

NOMINATION

TRANSDEV EST

Société par Actions Simplifiée
au capital de 5.945.625 euros
Siège social: 4 rue Louis Lumière
21160 Marsannay-La-Cote
786 150 532 RCS Dijon

Par PV des Décisions de l'Associé Unique du 19.11.2013, M. Jean-Luc Jacob, demeurant 1 Grande Rue 21420 Echevronne, est nommé en qualité de Président, en remplacement de M. Franck Olivier Rossignolle. Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au RCS de Dijon.

AL210211396

Étude de Maître Denys Chevillon,
Éric Vincent et Frédéric André
Notaires associés à Beaune (Côte d'or)
3 rue de Seurre

LUX PRESS'HOTEL

Société par actions simplifiées
Au capital de : 6 000,00 Euros
Siège social : Beaune (21200)
ZAC de la Chartreuse
RCS Dijon - 712 880 061

Aux termes d'une décision en date du 16 décembre 2013, l'associé unique a nommé en qualité de Directeur général, Madame Annie Thevenon, épouse Donatoni, demeurant à Farges Les Chalon (71150), 6 Impasse Génieux, avec effet rétroactif à compter du 20 septembre 2013.
Pour insertion
Le Président

AL210211400

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

BOUTON VINS ET SPIRITUEUX IMPORT EXPORT

EURL au capital de 7600 €
Siège social :
6 Rue de la Fontaine Canée,
21190 Saint-Aubin
443 940 861 RCS Dijon

L'AGO du 23/12/2013 a pris acte de la démission des fonctions de co-gérant de Mme Bouley Séverine, à compter du 23/12/2013.
Modification au RCS de Dijon

AL210211387

Suivant acte S.S.P. en date du 11 Juin 2013, la société DELEK FRANCE, société par Actions Simplifiée, au capital de 171.940.000 euros, dont le siège social est situé Immeuble Le Cervier B, 12 avenue des Béguines - 95800 Cergy Pontoise, 439 793 811 RCS Pontoise, a donné en gérance le fonds de commerce de station-service sis et exploité à Beaune (21200) Avenue du Général de Gaulle, dont Delek France est propriétaire ou exerce la jouissance dudit fonds de commerce, à la SARL SOCIETE DEVIENNE, dont le siège social est à Beaune (21200) Avenue du Général de Gaulle, à compter du 1er Octobre 2013, pour une durée indéterminée
- en qualité de mandataire pour la vente des carburants
- en qualité de gérant libre, pour son compte personnel et à ses risques et périls, pour les autres produits et activités commerciales de diversification.

AL210211397

CESSION

Suivant acte sous seing privé en date à DIJON du 06/11/2013, enregistré au SIE de DIJON le 28/11/20132013, bordereau N°2013/2 510 Case N°12,
la **SARL PELLETIER VINS ET SAVEURS**, au capital de 4 000 €, 14 rue du Tremblois 21910 Cordelles les Citeaux, immatriculée 501 213 623 RCS Dijon, représentée par son Gérant Jean-Michel Pelletier,
a cédé à
la **SARL CAVE ET GARDE MANGER**, au capital de 10 000 €, 10 B rue des Novalles 21240 TALANT, 794 731 406 RCS Dijon, représentée par son gérant Jean-Michel Pelletier
un fonds de commerce de négoce de vins champagne et produits alimentaires sis 14 rue du Tremblois 21910 Cordelles les Citeaux moyennant le prix de 90 000 €.
La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 01/10/2013.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé.

AL210211401

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

SO.J.V.S. - SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Me Jean-Livier CABOCEL
14, rue de la Grange Saint-Pierre
71850 Charnay les Macon

GAEC VACHER ETIENNE ET BENOIT

Siège social : « Le Mousseau »
58170 Poil
450 342 639 RCS Nevers

Réunis en assemblée générale extraordinaire le 18 décembre 2013, les associés ont :
- pris acte de l'abandon de ses fonctions de cogérante de Mme Marie-Françoise VACHER à la date du 31/12/2013 ;
- décidé la transformation, au 1er janvier 2014, de la société existante en une E.A.R.L. dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: EARL VACHER BENOIT,
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile particulière,
Siège social : Le Mousseau - 58170 POIL,
Objet : Exploitation et gestion de biens agricoles.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Capital : 305.000 €uros
Le Gérant : M. Benoît Vacher demeurant au Mousseau, 58170 Poil ;
Les cessions de parts entre associés sont libres ; celles faites à des tiers sont soumises à agrément donné à la majorité des ¬æ des voix exprimées par décision collective extraordinaire.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis et mention
LA GERANCE

AL580211527

GAEC DE BAZOLLES

Bourg de Bazolles
58110 Bazolles
Au capital de 319.426,43 euros

Par effet d'un acte sous seing privé en date du 19 décembre 2013, à effet du 1er janvier 2014, ont été prises les résolutions suivantes: Transformation du GAEC en EARL prenant effet le 1er janvier 2014 et disposant des caractéristiques suivantes
Forme : société civile a responsabilité limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL DE BAZOLLES
Siège social : le bourg, 58110 Bazolles
Associé et gérant : M. François Merle, Le Bourg, 58110
Bazolles
Capital social : 319 426.43 euros divisé en 20.953 parts d'un même montant unitaire représentatives d'apports de biens mobiliers et immobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société sera l'objet d'une modification
au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, la gérance

AL580211532

AGENCE GAMBETTA IMMOBILIER

par abréviation A.G.I.
SARL transformée en SAS
au capital de 7 622,45 €
Siège Social : 10, Avenue Gambetta
58400 La Charité sur Loire
383 172 780 RCS Nevers

Par AGE du 27/12/2013, les associés ont décidé de transformer la société en société par actions simplifiée à compter du 01/01/2014.
En conséquence, les mentions antérieures se trouvent ainsi modifiées :
Forme : Ancienne mention : SARL
Nouvelle mention : SAS
Dénomination : Ancienne mention : SARL AGENCE GAMBETTA IMMOBILIER par abréviation A.G.I.
Nouvelle mention : AGENCE GAMBETTA IMMOBILIER par abréviation A.G.I.
Administration :
Ancienne mention : Gérant : Mr Alain Deléglise dt à La Charité sur Loire (58) 44, rue de Paris
Nouvelle mention : Président : Mr Alain Deléglise dt à La Charité sur Loire(58) 44, rue de Paris
Admission aux assemblées et droit de vote
Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque associé dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède.
Agrément
Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

AL580211538

Alciat-Juris
Société d'avocats

Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges,
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon,
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers, 6 rue Hoche

GRIMARD PERE ET FILS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 3 000 euros
Siège social transféré : 4 Rue Auguste Mahaut
58000 Nevers
RCS Nevers B 507 534 758

Selon l'AGM du 19/11/2013, les mentions antérieurement publiées sont modifiées ainsi qu'il suit :
Anciennes mentions
Siège social : 13 Rue Bailly, 58660 Coulanges les Nevers
Gérance :
- René Grimard, né le 01/10/1948 à Nevers (58) dmt à Coulanges les Nevers (58640), 13 Rue Bailly
- Sébastien GRIMARD, né 8/01/1978 à Nevers (58), dmt à Nevers (58000) Route des Saulaies, Hôtel la Folie.

Nouvelles mentions
Siège social à effet du 30/11/2013 : 4 Rue Auguste Mahaut, 58000 Nevers.
Gérant à effet du 21/12/2013 :
Sébastien Grimard, né 8/01/1978 à Nevers (58), dmt à Nevers (58000), 18 Impasse de la Bagatelle.
Pour avis.

AL580211543

Alciat-Juris
Société d'avocats

Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges,
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers, 6 rue Hoche

VAL DE LOIRE AMEUBLEMENT

SARL au capital de 76 224 euros
Siège social : A77, Sortie 32
58640 Varennes -Vauzelles
R.C.S. Nevers 305 448 565

Selon l'A.G.O du 9/12/2013, les mentions antérieurement publiées sont modifiées ainsi qu'il suit :
Ancienne mention
Gérance :
- Didier Despont, né le 24/11/1953 à La Charité sur Loire(58), dmt à Charité sur Loire (58400), Le Moulin de Soury
- Champvoux.
- Marie-Hélène Michel épouse Despont, née 23/03/1963 à Mortain (50), dmt à Charité sur Loire (58400), Le Moulin de Soury, Champvoux.

Nouvelle mention
Gérante à effet du 01/01/2014 : Marie-Hélène Michel épouse Despont, sus nommée et domiciliée.
Pour avis.

AL580211545

GAEC DE LANGLOIS MEHU PÈRE ET FILS

Langlois - 58250 Saint Seine
RCS Nevers - 421 240 292

Par effet d'un acte sous seing privé en date du 30 décembre 2013, ont été prises les résolutions suivantes¬†:
- Transformation du GAEC en EARL prenant effet le 30 décembre 2013 et disposant des caractéristiques suivantes¬†:
Forme : Société Civile à Responsabilité Limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale¬†: EARL DE LANGLOIS
Siège social : Langlois - 58250 Saint-Seine
Associés : M. Mehu Laurent et Mme Gauthe Valérie.
Gérant : M. Mehu Laurent demeurant Le Champ Fournet - 58250 Saint Seine
Capital social : 288 300 euros divisé en 19.220 parts représentatives de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, la gérance

AL580211575

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS



Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 24/12/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a modifié les échéances annuelles du plan de redressement de :
la société PAVILLON BAIN
RN 7 les Coques
58150 Pouilly sur Loire

AL580211533

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PAU

Par jugement en date du 17/12/2013, le Tribunal de Commerce de Pau a prononcé la liquidation judiciaire en cours de procédure de
PPC EQUIPEMENT
Route Départementale 716
64121 Serres-Castet
R.C.S. : 503 815 466
Ets Secondaire
PPC EQUIPEMENT
ZAC Champ de la Dispute
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
A nommé La SELARL François Legrand représentée par Me François Legrand 3 place Albert 1er - 64000 Pau en qualité de liquidateur.
Le greffier

AL580211551

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Par jugement en date du 26/12/2013, le Tribunal de Commerce de Lyon a prononcé la conversion de la sauvegarde en redressement judiciaire de
PBC
27, Rue Raoul Servant
69007 Lyon 7
RCS 329 415 046
ETS Secondaire :
PBC
Boulevard du Pré Plantin
58000 Nevers
A nommé mandataire judiciaire la selarl MJ Synergie représentée par Me Bruno Walczak 136 cours Lafayette CS 33434 69441 cédex 03. Administrateur Me Meynet Robert-Louis 128 rue Pierre Corneille 69003 Lyon avec pour mission d'assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion.
Le Greffier

AL580211576

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP Bruno ESPERANDIEU,
François MARTIN
et Damien LEO
Notaires 14 rue Pasteur,
21000 Dijon

Suivant acte reçu par Maître François MARTIN, notaire associé à Dijon, le 20 décembre 2013, Monsieur Yves, Roger, René, Pierre THERY né à Gevrey-Chambertin (21220), le 8 juillet 1946 et Madame Claude, Suzanne Elise MORAND, son épouse, née à Villeneuve au Chemin (10130), le 19 juillet 1948 demeurant ensemble à Pougues les Eaux(58320), 12 rue du docteur Pidoux, mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Saint Lye (10180), le 12 juillet 1971 ont modifié leur convention de mariage en prévoyant une clause de préciput sur leur résidence principale et sur les meubles meublants, les contrats d'assurance vie et les comptes joints. Ils ont également prévu au titre de cette convention qu'en cas de décès, il ne sera pas fait état des reprises et récompenses.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Dijon, 14 rue Pasteur, au siège de l'office de Maître François MARTIN où il a été fait, à cette fin, élection de domicile.
En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
Pour Insertion
Me François MARTIN

AL580211550

AVIS DE CONSTITUTION

SCEA B.J.P. MARANCY

Marancy
58330 Bona

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 novembre 2013, enregistré à Nevers le 20 décembre 2013, il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont :
Dénomination sociale : SCEA B.J.P. Marancy
Forme : Société civile
Siège : Marancy, 58330 Bona
Capital : 821.200 euros représentant des apports en nature : 1.254.869,06 euros
Objet : activités de production agricole
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers
Associés : M. Beaume Olivier et Mme Beaume Huguette
Gérant :M. B Beaume Olivier, Forges, 58270 Saint Sulpice
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis et mention, le gérant

AL580211528

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Sauvigny les Bois en date du 01/12/2013, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : FAYE COMMERCE CHEVAUX
Siège social : Faye, 58160 Sauvigny les Bois
Objet : l'achat et la revente d'équidés, de matériels d'équitation et de produits relatifs aux activités équestres et l'organisation de concours, de manifestations et de spectacles
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Capital : 20000 euros
Gérance : Melle Flexer Gabrielle, demeurant Faye, 58160 Sauvigny les Bois
Immatriculation Au RCS de Nevers.
Pour avis et mention, la gérance

AL580211530

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCM VICTOR HUGO 58 ;
Siège social : 37, Boulevard Victor Hugo, 58000 Nevers ; Objet social : Mise en commun au profit des membres de tous moyens utiles à l'exercice de leur profession ;
Durée : 99 ans ;
Capital social : 120 € ;
Co-Gérance : Mr Thierry Lemoine dt à Varennes-Vauzelles(58), 11, rue Jean-Baptiste Poquelin et Mr Yohan Gaudry dt à Urzy (58), 18, Route de Demeurs ; Immatriculation de la société au RCS de Nevers.
Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de tous les associés.

AL580211531

Par acte SSP du 31/12/2013, il a été constitué la SARL dénommée : Centre Parachute Paris Nevers
Siège social : Domaine de la Grâce 58470 Gimouille
Sigle : C.P.P.N.
Capital : 7200 €
Objet : Le travail aérien, le parachutisme sportif et professionnel
Gérance : M. Giemza Stéphan, domaine de la Grâce, 58470 Gimouille
Gérance : M. Forsans Gabriel, 12 avenue de Turenne, 94290 Villeneuve le roi
Gérance : M. Massier Jean-luc, 2 avenue des Murs du Parc, 94300 Vincennes
Durée : 99 ans
Immatriculation au RCS de Nevers

AL580211535

Avis de constitution
Suivant acte reçu par : Me Hubert ADENOT, notaire à Corbigny (58), le 16/12/2013. Il a été constitué un groupement forestier dont les caractéristiques principales sont les suivantes:
Associés :
M. Michel Malviche et Mme Jocelyne Bargeot demeurant ensemble à Saint Martin Du Puy(58) 1 Route de Chalaux
Mme. Sophie Malviche épouse Radel demeurant à Saint Martin Du Puy((58140) Le Bourg
Mlle Karine Malviche demeurant à Saint Martin Du Puy(58140) Le Bourg
Dénomination :GF MJSK
Forme : Groupement Forestier
Capital Social : 626.100 €, divisé en 6.261 parts égales de 100,00 € réparties entre les associés en proportion de leurs apports respectifs.
Siège Social :Saint Martin Du Puy (58140), 1 route de Chalaux
Objet Social : Constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation ou la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers, avec leurs accessoires ou dépendances inséparables, sur les terrains boisés ou à boiser mentionnés à l'article 6 et sur tous autres terrains que le Groupement pourrait acquérir à titre onéreux ou à titre gratuit.
Durée : 99 ans, à compter de son immatriculation au RCS
Apports :
- par M. Michel Malviche : apports en nature évalués à 562.810 € et apports en numéraire de 90 €0
- par Mme Jocelyne Malviche : apports en nature de 61.190,00 € et apports en numéraire de 10 €
- par Mme Sophie Radel : apports en numéraire de 1.000 €
- par Mme Karine Malviche: apports en numéraire de 1.000 €

Immatriculation : RCS de Nevers
Pour Avis,
Me ADENOT

AL580211536

Notaires
SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Christophe THEVENY, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 21/12/2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme : S.C.I
Dénomination : SCI DE BOISFLEURY
Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, et généralement toute opération civile pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.
Siège social : Tracy sur Loire (Nièvre) Boisfleury.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Capital social : 1.000 Euros divisé en 100 Parts de 10 euros chacune numérotées de 1 à 100 attribuées aux associés en proportion de leurs apports.
Apport en numéraire de la somme globale de 1.000 euros.
Gérance : Mr Christophe Soares époux de Mme Pradat Catherine, dt à Yzeure (03400) 1 rue Bernard Palissy, pour une durée illimitée.
Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers.
pour avis
Me THEVENY, Notaire.

AL580211537

Par acte SSP du 15/12/2013, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : SCI RUE DE LA LIBERTE
Objet social : Gérer et donner en location une maison à Garchizy
Siège social : 401 Rue de la Liberté, 58600 Garchizy.
Capital : 2500 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Kercoff Daniel, demeurant 401 rue de la Liberté, 58600 Garchizy
Clause d'agrément : Cession soumise à agrément.
Immatriculation au RCS de Nevers

AL580211541

Par acte SSP du 03/01/2014, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : COMPTOIR INTERNATIONAL DES LUBRIFIANTS
Sigle : C.I.L
Objet social : Commerce de gros de lubrifiants et produits aqueux. Pièces détachées et accessoires automobiles. Vente en ligne.
Siège social : Mézaugueux, 58230 Dun-les-Places.
Capital : 20000 €
Durée : 99 ans
Président : M. Amiel Jean - Pierre, demeurant Mézaugueux, 58230 Dun-les-Places
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Clause d'agrément : Cession libre entre associés, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.
Immatriculation au RCS de Nevers

AL580211570

WANTED MOD'S

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 8 Rue du Pont Cizeau
58000 Nevers

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Nevers du 2 Janvier 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : WANTED MOD'S
Sigle : WANTED MOD'S
Siège social : 8 Rue du Pont Cizeau, 58000 Nevers
Objet social : Vente de produits cadeaux, d'objets festifs, de vêtements, de chaussures et d'accessoires divers (bijoux fantaisie, vaisselle...)
Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 1 500 euros
Gérance : Monsieur Laurent Guérin demeurant rue de la Poste à Champlemy , 58210.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis
La Gérance

AL580211571

CHROMOSOME 38

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 3 octobre 2013, il a été créé une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : CHROMOSOME 38
Durée : 99 ans
Siège social : Agropole du Marault 58470 Magny-Cours
Objet : Réaliser la recherche de marqueurs génomiques associés à ces phénotypes afin de développer des outils génomiques d'aide à la sélection pour la race bovine charolaise, élaborer des outils permettant une prédiction génomique de la valeur génétique des bovins de race charolaise, les exploiter et les valoriser par tous moyens.
Président : GIE CHAROLAIS FRANCE, dont le siège social est situé à Agropole du Marault 58470 Magny-Cours, Immatriculé au RCS de Nevers, sous le numéro 380 514 406
Directeur général : Monsieur Michel Fouchet, demeurant 7 Cité Sadi Carnot, 92 Rue Sadi Carnot, 85000 La Roche Sur Yon
Admission et droit de vote en assemblée générale : les associés disposent pour toutes les décisions collectives d'un nombre de voix égale au nombre d'actions qu'ils possèdent, sans condition particulière d'accès aux assemblées. Les actions confèrent les mêmes droits et obligations. Les décisions sont adoptées sans condition de quorum, à la majorité des deux-tiers des voix exprimées par les associés présents ou représentés consultés par écrits ou réunis en assemblée générale pour les décisions qualifiées d'ordinaires, à la majorité des deux-tiers des voix des associés présents ou représentés et réunis en assemblée générale extraordinaire pour les décisions qualifiées d'extraordinaires.
Transmission des actions : les cessions d'actions à un tiers ou à un autre associé appartenant à une catégorie d'associés différente de la sienne, sont agréées à l'unanimité des associés présents ou représentées, réunis en assemblée générale.
Commissaires aux comptes : les associés n'ont pas nommé de commissaires aux comptes, conformément à l'article L 227-9-1 du code de commerce.
Lieu d'immatriculation : RCS de Nevers

AL580211577

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL K.M.K.

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 700 €uros
Siège social : 5 Rue de Paris
58150 Pouilly sur Loire
430 042 259 R.C.S. Nevers

Liquidateur : Monsieur Kaci Ammouche
Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 novembre 2013, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur

AL580211346

EARL LE BATTOIR

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
au capital social de 209 710 Euros
Siège social : 2 Chemin du Battoir
et de la Tuilerie
Le Battoir , 58400 Champvoux
RCS de Nevers N° 503 956 492

Suivant délibération en date du 19 décembre 2013 de l'assemblée générale extraordinaire, M. Lecourieux Jean-François, associé unique a décidé à compter du 31/12/2013 la dissolution anticipée de la société.
Est nommé liquidateur :M. Lecourieux Jean-François demeurant au siège social. Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : 2 Chemin du Battoir et de la Tuilerie, Le Battoir, 58400 Champvoux.
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis et mention, Le liquidateur

AL580211539

GK COMMERCE

SARL au capital de 100 Euros
Savault, Les deux étangs,
58230 Ouroux en Morvan
537994311 R.C.S. Nevers

Par décision de L'AGE en date du 20 décembre 2013 les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 20 décembre 2013, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Job Gevers Deynoot, Savault, Les Deux Etangs, 58230 Ouroux en Morvan et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.
Mention en sera faite au RCS de Nevers

AL580211542

SELAS PHARMACIE SAINT BENIN

Société d'Exercice Libéral
par Actions Simplifiée
en liquidation au capital de 46 000 €
Siège Social : 44, rue Saint Benin
58000 Nevers
530 440 908 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 octobre 2013, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 1er janvier 2014.
Mr Jacques Theuriot dt à Nevers (58), 6, Avenue Pierre Bérégovoy a été nommé comme liquidateur, pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2014, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé à Nevers (58), 6, Avenue Pierre Bérégovoy. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL580211547

LE CHEMIN VERT

SCI en liquidation
au capital de 72900 euros,
le Magny - 58250 Fours
479 879 421 RCS Nevers.

L'AGO du 31/12/2013 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation à compter du 31/12/2013.
Dépôt au RCS de Nevers.

AL580211553

LE CHEMIN VERT

SCI au capital de 72900 euros,
le Magny - 58250 Fours
479 879 421 RCS Nevers.

L'AGE du 31/12/2013 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2013, nommé liquidateur M. Kubbe Johannes, 31 ch de la chapelle St Antoine 06130 Grasse et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Dépot au RCS de Nevers.

AL580211554

Société d'Avocat Gilbert Martin
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

M TO M PROTEC

SAS au capital de 40.000 €
Siège social : Centre d'Activités et de Recherches Technologiques
Technopole - 58470 Magny-Cours
488 500 703 RCS Nevers

L'assemblée générale du 29 novembre 2013 a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société, à compter du même jour et sa mise en¬†liquidation amiable.
M. André Courgey, dt 5, bld Maréchal Juin ,Ai 58000 Nevers, a été désigné liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le lieu où doit être adressée la correspondance et notifiés les actes concernant la liquidation est celui de l'ancien siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, le Liquidateur, M. André Courgey

AL580211555

Office Notarial de Clamecy (58)

CLOTURE DE SOCIÉTÉ

Monsieur Guy Guyot, demeurant à Nuars (58), associé unique de la société «EARL de Nuars», au capital de 199 464,29 €, dont le siège est à Nuars (58190), immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 325 436 186, agissant en qualité de liquidateur et après avoir procédé aux opérations liquidatives, a décidé le 5 novembre 2013 la clôture de la liquidation de la société dont la dissolution a été publiée dans ce même journal, le 15 février 2013.
La société sera radiée du RCS de Nevers (58).
Pour avis et mention
Me F. Dinet

AL580211559

NOUVELLE MARÉE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 622,45 €
Siège social : 19, rue de Verdun
58640 Varennes Vauzelles
RCS Nevers 414 748 921

Société en liquidation
Décision : Assemblée Générale de clôture de liquidation du 2 décembre 2013
Objet : Clôture de liquidation
Liquidateur : Monsieur Alain Cario, demeurant à Montigny Aux Amognes (Nièvre) - Le Taillis d'Arigny
Dépôt des comptes de liquidation : Au greffe du tribunal de Commerce de Nevers
Le Liquidateur

AL580211562

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL C.M.P. SYSTEMES

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 7 500 €uros
Siège Social : 20 Bis Rue de l'Eperon
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 442 710 489 - 2002 B 150

Aux termes du procès-verbal de l'AG mixte du 20/12/2013, la collectivité des associés a décidé de :
- Nommer M. Jérôme Perrotin comme gérant à compter du 01/01/2014, en remplacement de M. Michel Perrotin, gérant démissionnaire cessant ses fonctions au 01/01/2014
- Transférer le siège social de la société à RD 976, Le Pont Carreau, 58000 Challuy à compter du 1er janvier 2014
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Nevers. Pour avis, la Gérance.

AL580211504

JACK MORIN

SARL au capital de 8 000 €
porté à 188 000 €
Siège Social : 7 bis rue de l'Industrie
58440 Myennes
477 846 620 RCS Nevers

Aux termes d'un acte SSP du 10/12/ 2013, le capital social a été augmenté en numéraire de 430 000 € puis réduit pour cause de pertes de 250 000 € par annulation de 25 000 parts sociales. Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL580211546

EARL DES REAUX

Ferme de Séjean
58270 Saint-Jean aux Amognes
Capital social : 121 654,31 euros
RCS Nevers - 420 980 526

Par acte sous seing privé en date du 5 décembre 2013, il a été procédé à la réduction du capital social à 67 382,46 euros.
Pour avis, la gérance

AL580211556

TRANSFERT DE SIÈGE

ACTIBAT

SARL au capital de 1.000 Euros
Siège social
5 Faubourg Decize, 58330 Saint Saulge
508 185 873 RCS Nevers

Par AGE en date du 1er décembre 2013, il a été décidé de transférer le siège social au 2 rue de la gare, 30540 Milhaud, à compter du 1er janvier 2014.
Radiation du RCS de Nevers et immatriculation au RCS de Nîmes.

AL580211460

CESSION DE PARTS

Notaires
SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Aux termes d'un acte reçu par Me J.P JACOB, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 30 novembre 2013, enregistré à Nevers le 18/12/2013 bord n° 2013/1532 Case n° 1, contenant cession de parts sociales de :
L'EARL DES GRAVOTS, ayant son siège social à Saint Amand en Puisaye (Nièvre) «Les Gravots», au capital de 127.000 Euros immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 751 012 659,
Mr Philippe Rollet époux de Mme Hurtault Marie-Christine, dt à Saint Amand en Puisaye (Nièvre) «Les Gravots», a présenté à compter du 31/12/2012, la démission de ses fonctions de co-gérant de ladite société.
A compter du 31 décembre 2012 il a donc été nommé comme nouveau gérant pour une durée illimitée : Mr Raphaël Pupille, dt à Donzy (Nièvre) 7 Impasse de la Malosse, associé exploitant.
Pour avis
Me JACOB, Notaire.

AL580211540

NOMINATION

CLINIQUE DU CHATEAU DU TREMBLAY

SAS au capital de 119.977,38 €
Siège social : Le Tremblay
(58400) Chaulgnes
(631 880 192 R.C.S Nevers)

Par décisions de l'Associé unique du 16/12/2013, la société MEDIPSY, SAS au capital de 9.600.000 €, dont le siège social est à Paris (75116) 53 avenue Victor Hugo (343 154 365 RCS Paris) a été nommée Président de la Société, en remplacement de Mme Nathalie Alquier démissionnaire.
Le Président

AL580211534

ANVIS SD FRANCE SAS

Société par actions simplifiée au capital de 3.540.000 € Siège social : Usine des Caillots
58300 Decize
450 817 200 RCS Nevers

Par décisions de l'associé unique en date 28 novembre 2013, il a été décidé de nommer en qualité de directeur général, Messieurs Holger Dietrich Ries, demeurant à Ringweg 7a ,Ai 63571 Gelnhausen (Allemagne) et Axel Edwin Benz, demeurant Sinntal (Allemagne).

AL580211544

EUROP VOYAGES 71

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 €
Siège social : Impasse du cimetière
ZA La Petite Garenne
58600 Fourchambault
532 728 664 RCS Nevers

Suivant décisions de l'associée unique en date du 20 février 2013, M. Patrick Bonnet demeurant à ST Léonard de Noblat (87400) Maleplane, a été nommé gérant à compter du même jour, en remplacement de M. Arthur Roidor, gérant démissionnaire. Dépôt légal au RCS de Nevers.
Pour avis

AL580211578

SUCCESSION

Avis
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex ;
- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance de Nevers en date du 05/12/2013, curateur des successions de:
. M. Joseph Henri Gresle veuf, décédé le 18/12/2007 à Nevers, réf 13.5988
. M. Manuel Henri Garnier célibataire, décédé le 24/04/2013 à Varzy, réf 13.5989
. M. Léon Vigneron célibataire, décédé le 10/12/2012 à Corbigny, réf 13.5990
les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
- curateur de la succession de Mme Monique Boudier divorcée, décédée le 12/02/2011 à Dijon, réf 13.5692, établira l'inventaire estimatif et le projet de règlement du passif.

AL580211561

DÉSIGNATION

SCI CERART DECO

Société Civile Immobilière
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : grande rue
58310 Saint Amand en Puisaye
N° 382 083 608 RCS Nevers

Aux termes d'un arrêt de la cour d'appel de Paris rendu le 25 septembre 2012, Maître Gérard Philippot, administrateur judiciaire, demeurant 60, rue de Londres 75008 Paris, a été désigné administrateur provisoire de la SCI CERART DECO avec les pouvoirs attribués au gérant par la loi.
L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis

AL580211548

GAEC LEON FRÈRES

Au capital de 36.801,19 euros
Rue Gousset - 58210 Champlemy
RCS Nevers - 398.431.056

Par effet d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2013, ont été prises les résolutions suivantes :
- Transformation du Gaecen Scea prenant effet le 1er janvier 2014 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile
Objet : activités agricoles
Dénomination sociale : SCEA LEON
Siège social : Rue Gousset - 58210 Champlemy
Associés gérants : Mrs LEON Louis Jean-Marie, Georges et Romain
Capital social : 36.801,19 euros divisé en 2.414 parts représentatives de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, la gérance

AL580211574

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

S.A.R.L. GARAGE POIDS LOURDS DES SENETS

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 31 000 €
Siège Social :
28, 30 Bld Camille Dagonneau,
Varennes Vauzelles 58640
R.C.S. Nevers B 424 552 206

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 16/12/2013, il résulte que M. Martin Christian demeurant 28 Rue de la Croix Blanche, 18600 Sancoins a été nommé cogérant statutaire pour une durée indéterminée. Mention sera faite au RCS Nevers.
Pour avis, la gérance.

AL580211484

SCEA DES TOZEAUX

Les Tozeaux - 58380 Lucenay Les Aix
RCS Nevers : 511 917 668
Capital social : 140 500 euros

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire à effet du 19 décembre 2013, il a été procédé au retrait des associés, Gendre Maurice et Gendre Odile, cogérante, demeurant Les Pinsards - 03400 Gennetines et à l'entrée des associés, Henin Jean-François et Henin Michèle.
Pour avis, la gérance

AL580211557

Notaires

OFFICE NOTARIAL DE CLAMECY (58)

Par AGE du 26 décembre 2013, la société «SCI du Moulin de Sardy», dont le siège est actuellement à Sardy-Les-Forges - 58530 Brèves, RCS Nevers n° 403 403 405, au capital de 145 283,92 €, a :
- constaté le décès de M. Gilles Fichot survenu le 2/5/2011, la cessation de ses fonctions de co-gérant, la continuation de la société conformément à l'article 12 des statuts,
- pris acte de la démission de M. André Boizard de sa qualité de gérant et décidé de nommer Mme. Florence Fichot, demeurant à Chaumont (58800), «Le Gouillas» en qualité de gérante pour une durée indéterminée à compter du 26/12/2013,
- décidé de transférer le siège social à Chaumont (58800), «Le Gouillas»,
- décidé de modifier corrélativement les statuts.

AL580211560

FUSION

TOLERIE MODERNE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 38 112,25 € porté à 56 000 €
Siège Social : 3, Rue des Champs Pacaud
58000 Nevers
581 881 026 RCS Nevers

Aux termes d'un projet de fusion établi par acte ssp du 12/09/2013, entre la société DUGAMA SARL au capital de 22 320 € ayant son siège social à Cours les Barres (18) ,Ai Givry immatriculée au RCS de Bourges sous le n°325 729 416 et la société TOLERIE MODERNE, la société DUGAMA transfère à la société TOLERIE MODERNE sous les garanties ordinaires de fait et de droit et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives mentionnées dans le traité de fusion, tous les éléments d'actif et de passif qui constituent le patrimoine de la société DUGAMA, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité du patrimoine de la société DUGAMA devant être dévolue à la société TOLERIE MODERNE dans l'état où il se trouve à la date de réalisation de la fusion.
Par décision du 31/12/2013, l'associée unique de la société DUGAMA a approuvé dans toutes ses stipulations le traité de fusion et la transmission universelle du patrimoine de la société DUGAMA à la société TOLERIE MODERNE.
Par décision du 31/12/2013, l'associée unique de la société TOLERIE MODERNE augmenté le capital sociale de 1 887,75 € pour le porter à 40 000 € par incorporation de réserves.
Aux termes de la même décision, l'associée unique de la société TOLERIE MODERNE a approuvé dans toutes ses stipulations le traité de fusion et la transmission universelle du patrimoine de la société DUGAMA à la société TOLERIE MODERNE.
En rémunération de cet apport-fusion, la société TOLERIE MODERNE a augmenté son capital social de 16 000 € pour le porter de 40 000 € à 56 000 € par émission de 1 000 actions nouvelles de 16 € nominal attribuées à l'associée unique de la société DUGAMA à raison de 50 actions de la société TOLERIE MODERNE pour 31 parts sociales de la société DUGAMA. La prime de fusion est de 59 053 €. La fusion a pris effet d'un point de vue juridique le 31/12/2013 et d'un point de vue comptable et fiscal le 01/07/2013. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Aux termes de la même décision du 31/12/2013, l'associée unique de la société TOLERIE MODERNE a étendu l'objet social à compter du 01/07/2013 à chaudronnerie industrielle, sablage, métallisation, serrurerie industrielle, mécanique générale, traitement de surface, peinture industrielle et tout travail des métaux et a supprimé de l'objet social : garnitures et peintures automobiles. L'article 2 a été modifié en conséquence.
Les inscriptions modificatives seront effectuées auprès du RCS de Nevers.

AL580211549

REUNIR BOURGOGNE CENTRE

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000.000 €
Siège social : Impasse du Cimetière - ZA La Petite Garenne - (58600) Fourchambault
401.191.085 RCS Nevers

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire en date du 27 décembre 2013, les associés de la société REUNIR DEVELOPPEMENT, société par actions simplifiée au capital de 1.892.000 €, siège social: 81 rue Saint-Lazare - (75009) PARIS, 432 612 802 RCS Paris, ont approuvé le projet de fusion prévoyant la fusion par voie d'absorption de la société REUNIR BOURGOGNE CENTRE par la société REUNIR DEVELOPPEMENT dans les conditions prévues à l'article L 236-11 du Code de commerce.
La fusion et corrélativement la dissolution sans liquidation de la société REUNIR BOURGOGNE CENTRE sont devenues définitives au 27 décembre 2013.
Pour avis

AL580211563

REUNIR BOURGOGNE CENTRE

Société par actions simplifiée au capital de 2.000.000 €
Siège social : Impasse du Cimetière ZA La Petite Garenne
(58600) Fourchambault
401.191.085 RCS Nevers

Aux termes des décisions en date du 27 décembre 2013, l'associé unique de la société REUNIR BOURGOGNE CENTRE a approuvé le projet de fusions prévoyant la fusion par voie d'absorption des sociétés suivantes par la société REUNIR BOURGOGNE CENTRE :
- la société REUNIR 03, SARL au capital de 35.000 €, dont le siège social est Impasse du Cimetière - ZA La Petite Garenne (58600) Fourchambault -511 138 679 RCS Nevers,
- la société REUNIR 18, SAS au capital de

107.000 €, dont le siège social est La Petite Garenne - Impasse du Cimetière (58600) Fourchambault - 502 390 339 RCS Nevers,
- la société AUX VOYAGEURS REUNIS, SARL au capital de 2.000 €, dont le siège social est Impasse du Cimetière - ZA La Petite Garenne (58600) Fourchambault - 504 375 361 RCS Nevers,
- la société AUX ATELIERS REUNIS, SARL au capital de 10.000 €, dont le siège social est ZI La Garenne (58600) Fourchambault - 529 885 022 RCS Nevers,
- et la société RBC 58 C, SAS au capital de 167.000 €, dont le siège social est La Petite Garenne - Impasse du Cimetière (58600) FOURCHAMBAULT - 501 466 098 RCS Nevers.
La société REUNIR BOURGOGNE CENTRE détenant la totalité des actions et parts sociales des cinq sociétés susvisées depuis une date antérieure à celle du dépôt auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers du projet de fusions, les fusions réalisées en application des dispositions de l'article L 236-11 du Code de commerce n'ont pas entraîné d'augmentations de capital de la société REUNIR BOURGOGNE CENTRE et sont devenues définitives corrélativement avec la dissolution sans liquidation des cinq sociétés absorbées ci-dessus au 27 décembre 2013 ainsi qu'il résulte des décisions précitées.
Pour avis.

AL580211564

RBC 58 C

Société par actions simplifiée
au capital de 167.000 €
Siège social : La Petite Garenne - Impasse du Cimetière
(58600) Fourchambault
501 466 098 RCS Nevers

Aux termes des décisions en date du 27 décembre 2013, l'associé unique de la société REUNIR BOURGOGNE CENTRE, société par actions simplifiée au capital de 2.000.000 €, siège social : Impasse du Cimetière - ZA La Petite Garenne - (58600) Fourchambault, 401 191 085 RCS Nevers, a approuvé le projet de fusion prévoyant la fusion par voie d'absorption de la société RBC 58 C par la société REUNIR BOURGOGNE CENTRE dans les conditions prévues à l'article L 236-11 du Code de commerce.
La fusion et corrélativement la dissolution sans liquidation de la société RBC 58 C sont devenues définitives au 27 décembre 2013.
Pour avis.

AL580211565

REUNIR 03

Société à responsabilité limitée
au capital de 35.000 €
Siège social : Impasse du Cimetière
ZA La Petite Garenne
(58600) Fourchambault
511 138 679 RCS Nevers

Aux termes des décisions en date du 27 décembre 2013, l'associé unique de la société REUNIR BOURGOGNE CENTRE, société par actions simplifiée au capital de 2.000.000 €, siège social : Impasse du Cimetière - ZA La Petite Garenne - (58600) Fourchambault, 401 191 085 RCS NEVERS, a approuvé le projet de fusion prévoyant la fusion par voie d'absorption de la société REUNIR 03 par la société REUNIR BOURGOGNE CENTRE dans les conditions prévues à l'article L 236-11 du Code de commerce.
La fusion et corrélativement la dissolution sans liquidation de la société REUNIR 03 sont devenues définitives au 27 décembre 2013.
Pour avis.

AL580211566

REUNIR 18

Société par actions simplifiée
au capital de 107.000 €
Siège social : La Petite Garenne
Impasse du Cimetière
(58600) Fourchambault
502 390 339 RCS Nevers

Aux termes des décisions en date du 27 décembre 2013, l'associé unique de la société REUNIR BOURGOGNE CENTRE, société par actions simplifiée au capital de 2.000.000 €, siège social : Impasse du Cimetière - ZA La Petite Garenne - (58600) FOURCHAMBAULT, 401 191 085 RCS Nevers, a approuvé le projet de fusion prévoyant la fusion par voie d'absorption de la société REUNIR 18 par la société REUNIR BOURGOGNE CENTRE dans les conditions prévues à l'article L 236-11 du Code de commerce.
La fusion et corrélativement la dissolution sans liquidation de la société REUNIR 18 sont devenues définitives au 27 décembre 2013.
Pour avis.

AL580211567

AUX ATELIERS REUNIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €
Siège social : ZI La Garenne
(58600) Fourchambault
529 885 022 RCS Nevers

Aux termes des décisions en date du 27 décembre 2013, l'associé unique de la société REUNIR BOURGOGNE CENTRE, société par actions simplifiée au capital de 2.000.000 €, siège social : Impasse du Cimetière - ZA La Petite Garenne - (58600) Fourchambault, 401 191 085 RCS Nevers, a approuvé le projet de fusion prévoyant la fusion par voie d'absorption de la société AUX ATELIERS REUNIS par la société REUNIR BOURGOGNE CENTRE dans les conditions prévues à l'article L 236-11 du Code de commerce.
La fusion et corrélativement la dissolution sans liquidation de la société AUX ATELIERS REUNIS sont devenues définitives au 27 décembre 2013.
Pour avis.

AL580211568

AUX VOYAGEURS REUNIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 €
Siège social : Impasse du Cimetière
ZA La Petite Garenne
(58600) Fourchambault
504 375 361 RCS Nevers

Aux termes des décisions en date du 27 décembre 2013, l'associé unique de la société REUNIR BOURGOGNE CENTRE, société par actions simplifiée au capital de 2.000.000 €, siège social : Impasse du Cimetière - ZA La Petite Garenne - (58600) Fourchambault, 401 191 085 RCS Nevers, a approuvé le projet de fusion prévoyant la fusion par voie d'absorption de la société AUX VOYAGEURS REUNIS par la société REUNIR BOURGOGNE CENTRE dans les conditions prévues à l'article L 236-11 du Code de commerce.
La fusion et corrélativement la dissolution sans liquidation de la société AUX VOYAGEURS REUNIS sont devenues définitives au 27 décembre 2013.
Pour avis.

AL580211569

YONNE

➜ MODIFICATION DE STATUTS

COBALT

Société à responsabilité limitée
à associée unique Au capital de 10 000 euros
Siège social
19 avenue du Général de Gaulle
89500 Villeneuve sur Yonne
RCS Sens 503 396 715

Aux termes d'une délibération en date du 30 novembre 2013, l'assemblée générale extraordinaire :
,Ai a constaté que la SARL est devenue unipersonnelle
,Ai a constaté la démission de Mademoiselle Julie Huot, de ses fonctions de cogérante à compter 31 Août 2013, Mademoiselle Pauline Lapotre reste seule gérante.
Pour avis, la gérance.

AL890211053

SARL PREMIUM II AUTOMOBILES

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 23 Bis route de Vallan
89000 Auxerre
RCS Auxerre 505 365 601

Aux termes d'une délibération en date du 12 décembre 2013, l'assemblée générale extraordinaire :
- a ajouté à l'objet social de la société les activités suivantes : la location de véhicules sans chauffeur, le négoce de pièces neuves et occasions, le dépannage et le lavage automobile.
- a constaté une erreur dans l'adresse du siège social : 23 route de Vallan 89000 Auxerre.
- a décidé d'ajouter le nom commercial : «Espace Motors».
- a décidé d'augmenter le capital de 51 000€ pour le porter à 54 000 € par élévation de la valeur nominale des parts sociales,
Elle a constaté la souscription et la libération des parts ainsi que le dépôt des fonds.
Pour avis, la gérance.

AL890211697

TRAVAUX RESEAUX ENVIRONNEMENT ELAGAGE

en abrégé T.R.E.E.
Société à responsabilité limitée
au capital de 103 000 €
Siège social : 3 rue de la Barrière
89160 Fulvy
RCS : Auxerre 522 414 754

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 décembre 2013, il résulte que :
la collectivité des associés de la Société T.R.E.E a décidé de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à effet du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes:
Capital
Ancienne mention : le capital social est fixé à 103 000 € ; il est divisé en 10 300 parts sociales, de 10 € chacune.
Nouvelle mention : le capital social est fixé à 103 000 € ; il est divisé en 10 300 actions, de 10 € chacune, entièrement libérées.
Forme
Ancienne mention : Société à responsabilité limitée
Nouvelle mention : Société par actions simplifiée
Administration
Anciennes mentions :
Monsieur Manuel De Matos demeurant 1 rue de l'Hôpital, 21140 Semur en Auxois
Monsieur Pascal Oriol demeurant Fatin, 21500 Montigny Montfort
Nouvelles mentions :
Président : Monsieur Manuel De Matos demeurant 1 rue de l'Hôpital, 21140 Semur en Auxois
Ont été nommés :
en qualité de Commissaire aux comptes titulaire : SARL Christophe LAMBERT , 3G rue Jeanne Barret, 21000 Dijon
en qualité de Commissaire aux comptes suppléant : SARL MAZARS DIJON, 5 avenue de la Découverte, 21000 Dijon
Admission aux assemblées et droits de vote: Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés avec prise en compte des voix du cédant.
Par décision du président en date du 18 décembre 2013, Monsieur Pascal Oriol demeurant Fatin, 21500 Montigny Monfort a été nommé Directeur Général, à effet du même jour.
Mention sera faite au RCS : Auxerre
Pour avis

AL890211735

PROTECNIC CENTRE

SARL au capital de 24.360 euros
Siège social : 85 rue Louis Richard
89000 Auxerre
348 716 044 RCS Auxerre

Le 13 décembre 2013, l'AGE, de la SARL qui a pour Gérants : Mr André-Paul Bahuon demeurant 175 boulevard Saint Denis 92400 Courbevoie et Mr Fabrice Michel demeurant 13 rue du Pilori 89300 Paroy-Sur-Tholon, a décidé, à compter du 15 décembre 2013, de 1°) prendre pour nouvelle dénomination sociale : PROTECNIC-CREATIS.
2°) transférer le siège social au 1 avenue d'Hanover 89300 Joigny. En conséquence, la société sera immatriculée au RCS de Sens et radiée au RCS d'Auxerre.

AL890211745

SAS SECURIMO

S.A.S. au capital de 57.000 €
Siège : Rue de Madrid
89470 Moneteau
349 733 774 RCS Auxerre

Par décision du 31 décembre 2013, l'associée unique a :
- approuvé le traité de fusion en date du 30 septembre 2013, portant absorption par la société de la société SECURIMO, SARL au capital de 5.000 €, dont le siège est Rue de Madrid - 89470 Moneteau (491 966669 RCS Auxerre) au moyen de l'apport de tout son actif contre la prise en charge de l'intégralité de son passif ;
- augmenté le capital de 22.800 € pour le porter à 79.800 €,
- et modifié les statuts en conséquence.

AL890211752

MORVAN

Sarl au capital de 5 000 euros
6, ave de la République
89200 Avallon
513 233 742 RCS Auxerre

Par AGE du 02/12/2013, le siège social a été transféré au 44, rue Rodier - 75009 Paris
Modification au RCS d'Auxerre

AL890211754

➜ CHANGEMENT DE NOM

Mlle **LOMBARD** Anaïs Frédérique Christiane Angela, née le 01/03/1990 à Auxerre dans l'Yonne 89, demeurant 1 rue de la Teillère à Quenne 89290, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronyme celui de **DE CHABANNES**

AL890211737

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de Saint-Quentin du 16/12/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire ouverte au profit de la **SARL ARSN2-COMMUNICATIONS** (RCS Saint-Quentin 453 595 894).

AL890211748

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 14/12/2013, il a été constitué une société civile aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LES SYCOMORES 8
Capital : 8 400 €, divisé en 840 parts de 10 €.
Siège social : 6 boulevard du Mail 89100 Sens
Objet : L'acquisition, par voie d'apport, cession ou autrement, la détention et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, de titres de participation de sociétés civiles ou commerciales.
Durée : 99 ans.
Gérant : Monsieur Jean-Pierre Mourturat demeurant à Sens (89100), 16 boulevard de la Convention.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL890211720

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 décembre 2013, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée:
Dénomination sociale : EARL CORINNE LAVAUD.
Forme :Exploitation agricole à responsabilité limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.
Capital social :7 500 euros.
Siège social : 9 rue de Lacey, 89310 Poilly sur Serein.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire : 7 500 euros.
Gérant : Mme Corinne Charlois épouse Lavaud, demeurant à Poilly sur Serein (Yonne), 9 rue de Lacey.
Cessions de parts :Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre(Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL890211725

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: CHLOROPHILE
Capital: 1000 euros
Siège: 18 rue des lions 89170 St Fargeau
Objet: Fleuriste décorateur.
Durée: 99 ans.
Gérant: M. Jean-Louis Santerre, 2 rue du puits du château 89560 Chastenay.
RCS: Auxerre

AL890211763

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Venoy (Yonne), du 23 décembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : Entreprise LOPES VIEIRA
Siège social : 27 Rue Principale, 89290 Venoy
Objet social : Plaquiste, isolation, aménagement de combles, pose de menuiserie intérieure et extérieure, pose de parquet.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 13 000 euros
Gérance : Monsieur Armindo Lopes Vieira, demeurant 27 Rue Principale, 89290 Venoy a été nommé gérant.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis La Gérance

AL890211732

HNP INVESTISSEMENTS

Société par actions simplifiée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 30 route d'Appoigny
89113 Fleury la Vallée

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Fleury la Vallée du 18 décembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : HNP INVESTISSEMENTS
Siège : 30 route d'Appoigny, 89113 Fleury la Vallée
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
- Capital : 5 000 euros
- Objet : La Société a pour objet tant en France qu'à l'étranger :
- prendre toutes participations dans toutes sociétés, acquérir ou recevoir en apport ou plus généralement détenir toutes participations sous forme d'actions ou de parts dans d'autres sociétés, en assurer la gestion, les négocier et plus généralement participer à ce titre à la vie des entreprises dont elle détient une partie du capital, participer à la gestion active, à l'administration, à l'animation et la coordination des sociétés dont elle détient une participation, assurer éventuellement la direction et le contrôle des sociétés dont elle détient la majorité du capital, définir et superviser la mise en oeuvre de la politique générale, financière et commerciale du Groupe,
- assurer des missions de conseil et de services à toutes entreprises en matière d'organisation et de gestion, de ressources humaines, de management, de stratégie commerciale et financière, notamment effectuer des études de marché ou des opérations de promotion à toutes entreprises, réaliser des projets financiers et des projets immobiliers, mettre à la disposition de ces entreprises des services ou des moyens utiles, notamment en matière financière, comptable, administrative, informatique, juridique, commerciale ou de contrôle de gestion,
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Madame Nadine Guillaumond épouse Hervieux, demeurant 30 route d'Appoigny, 89113 Fleury la Vallée
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
Le Président

AL890211734

Dénomination: DRIVE épicier
Forme: SARL
Capital: 3000 euros
Siège: 34 rue du Faubourg St Nicolas 89460 Cravant
Objet:Commerce de produits alimentaires sous forme de Drive.
Durée: 99 ans.
Gérants: Mme Elisabeth Copin, 34 rue du Faubourg St Nicolas 89460 Cravant et Mme Julien Delphine, 1 rue Croix-au-Maître 89580 Coulanges-la-Vineuse.
RCS:Auxerre

AL890211740



SCP Collet - de Rocquigny Chantelot Romenville Brodiez
Société d'Avocats
126 rue Armand Fallières -
63000 Clermont-Ferrand
10, rue Soubrany BP 72 - 63202 Riom

THOMAS DROYER

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : Ferme de Sébile
89430 Tanlay

Constitution
Suivant acte ssp en date à Clermont-Ferrand, du 02 janvier 2014, il a été institué une SARL présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : Thomas Droyer
Capital : 5 000 € correspondant à 500 parts sociales de 10 € de numéraire entièrement libérées
Siège social : Ferme de Sébille - 89430 Tanlay
Objet : La Société a pour objet, en France et dans tous pays :
-L'exercice de l'activité de nutritionniste et plus spécialement de nutritionniste-ruminant,
- Toutes activités liées aux services associés et notamment les activités de Consultant et d'Intermédiaire dans le domaine agricole
Durée : 99 années à compter de son imma-

triculation au RCS
Gérant : Mr. Thomas Droyer demeurant Ferme de Sébille 89430 Tanlay
La Société sera immatriculée au RCS d'Auxerre
Pour avis

AL890211755

Suivant Acte Sous Seing Privé en date du 02 décembre 2013 à La Ferté Loupière, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : SCI ROXANE
Siège social : Chemin des Caves, « Au Flambeau », 89110 La Ferté Loupière
Capital : 200 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Objet : achats, locations et reventes de biens immobiliers, maisons, immeubles, appartements et autres.
Gérante : Madame Catherine Métivier, domiciliée 41 rue de la Charmille, Léchères, 89300 Joigny ;
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL890211760

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé du 15 décembre 2013
Enregistré à Auxerre, le 17/12/2013 ,Äì Bordereau n° 2013/1Case n°2
Constitution d'une Société aux caractéristiques suivantes :
Dénomination Sociale : «GBi-Corp»
Forme : Société par actions simplifiée
Capital : 10 000 €uros ,Äì Apports en numéraire
Siège Social : 14 Rue de Montréal ,Äì 89420 Trevilly
Objet Social : Dépannages électrotechniques, électroniques, électriques (analyses complexes). Maintenance industrielle. Achat, Vente, réparation, programmation, rétrofit des systèmes automatisés. Achat, vente, réparation, programmation rétrofit de systèmes informatiques et réseaux (Standards, spécifiques ou dédiés). Achat, vente, réparation, amélioration, rétrofit, reconstruction de machines d'usage général ou spécifique. Consulting-Formation-Audit-Expertise-Prestation de service, dans tous les domaines cités ci- avant.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Président : nommé pour une durée non limitée : Monsieur Gilles Boissavi demeurant , 14 Rue de Montréal 89420 Trevilly
Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre.
Pour avis
La Présidence

AL890211761

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er décembre 2013 à Ligny-Le-Châtel, il a été constitué une société en nom collectif.
Dénomination sociale : SNC GOUX.
Forme : Société en nom collectif.
Objet : bar, débitant de tabac, française des jeux, PMU, restauration
Capital social : 5 000 euros.
Siège social : 25 rue du Carrouge, 89144 Ligny-Le-Châtel
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Gérants associés: M. Pierre-Henri Goux demeurant 11 rue Basse, 89740 Pimelles.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.

AL890211762

Par acte SSP du 31/12/2013, il a été constitué la SCI dénommée : ASCIA
Siège social : 4 LES ROBINEAUX 89520 Fontenoy
Capital : 100 €
Objet : Locations biens immobiliers meublé ou non meublé Locations saisonnières Locations salles événementiels Locations bail commercial
Gérance : Mme Sciascia Lydie, 4 Les Robineaux, 89520 Fontenoy
Gérance : M. Sciascia Mathieu, 4 Les Robineaux, 89520 Fontenoy
Durée : 99 ans
Cession de Parts : Agrément requis sauf entre associés.
Immatriculation au RCS de Auxerre

AL890211772

➜ RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n° AL895011585 parue le 13/12/13, concernant la LE SAVOIR PEINDRE il y a lieu de lire « pose de plaque de plâtre » au lieu de « placo ».

AL890211774

➜ CONVOCATION

CANECA

Convocation
en Assemblée Générale Ordinaire

Les Associés de la Coopérative Agricole des Naisseurs Engraisseurs du Centre Nord et de l'Aube - C.A.N.E.C.A. - sont convoqués le jeudi 23 janvier 2014 à 14 h 30, 7 rue Jules Rimet 89400 Migennes avec l'ordre du jour suivant :
Ordre du jour Assemblée Générale Ordinaire:
1 - Compte rendu d'activité,
2 - Comptes de résultats et bilan,
3 - Rapport du Conseil d'Administration,
4 - Rapport des Commissaires aux Comptes,
5 - Renouvellement des Administrateurs sortants,
6 - Vote des résolutions.
Le Conseil d'Administration».

AL890211775

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

GAEC DU CHATEAU

Société civile au capital de 69 690,00 euros
Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Reconnu par le comité départemental des GAEC de l'Yonne le 3 juin 1975
Siège social : 89700 Serrigny
378 322 176 RCS Auxerre

Dissolution et nomination des liquidateurs
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2013, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société au 31 décembre 2013, et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date.
Les fonctions des liquidateurs seront exercées par M. Maurice Van Tol demeurant à Tissey (Yonne), et M. Jean-Pierre Van Tol demeurant à Serrigny (Yonne), à compter du 31 décembre 2013 inclus. Ceux-ci auront les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège social reste fixé à Serrigny (Yonne), à compter du 31 décembre 2013 inclus. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à cette adresse.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis, un liquidateur.

AL890211708

MESURECOM

EURL en liquidation
Au capital de 7000 euros
Siège social: 8 Fbg St Nicolas
89500 Villeneuve sur Yonne
505 199 547 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 12/12/2013, l'associé unique a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 12/12/2013, nommé en qualité de liquidateur M. Marboeuf Gregory , demeurant 4 Route de St Julien 89500 Villeneuve sur Yonne et fixé le siège de liquidation au domicile du liquidateur
Les modifications seront effectuées au RCS de Sens

AL890211739

JEANNET

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7.700 euros
Siège social : 14, route d'Auxerre
89470 Monéteau
432 882 249 RCS Auxerre

A.G Extraordinaire du 30/09/2013 :
1 - Dissolution anticipée de la société à compter de ce jour
Le lieu où la correspondance doit être adressée et où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, est fixé à l'adresse du siège social de la société
Liquidateur : Mme Véronique Pillet, demeurant 1, rue Charles de Gaulle ,89250 Chemilly sur Yonne
Mention sera faite au RCS d'Auxerre
2 - A.G Extraordinaire du 30/11/2013 :
Clôture des opérations de liquidation, à compter de ce jour, approbation des comptes, quitus de sa gestion au liquidateur, Mme Véronique Pillet, décharge de son mandat .
Le dépôt des comptes de liquidation sera effectué au RCS d'Auxerre et la société sera radié du RCS.

AL890211743

BPV

Société Civile Immobilière
au capital de 2.000 euros
Siège social : 14, route d'Auxerre
89470 Monéteau
444.685.135 RCS Auxerre

1- Assemblée Générale Extraordinaire du 30 novembre 2013 :
dissolution anticipée de la société à compter de ce jour. Le lieu où la correspondance doit être adressée et où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, est fixé au domicile du liquidateur
Liquidateur nommé : Mme Véronique Pillet, demeurant 1, rue du Général de Gaulle 89250 Chemilly sur Yonne
Mention sera faite au RCS de Auxerre
2 - Assemblée Générale Extraordinaire du 2 décembre 2013 :
Clôture des opérations de liquidation, à compter de ce jour, approbation des comptes, quitus de sa gestion au liquidateur, Mr Hervé Bourgeois, décharge de son mandat.
Le dépôt des comptes de liquidation sera effectué au RCS de Auxerre et la société sera radiée du RCS

AL890211744

LE MARCO-POLO

SARL au capital de 2 500 euros
Siège social: 52B rue Georges Pompidou
89700 Tonnerre 752 371 260 RCS Auxerre

L' AGE du 21/10/2013, a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 20/12/2013, nommé en qualité de liquidateur M. Schilder Marc, 20 rue basse 89430 Commissey, et fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur. Dépot au RCS d'Auxerre.

AL890211747

SECURIMO

SARL au capital de 5.000 €
Siège : Rue de Madrid
89470 Moneteau
491 966 669 RCS Auxerre

Par décision du 31 décembre 2013, l'associée unique a :
- approuvé le traité de fusion par absorption par la SAS SECURIMO, au capital de 57.000 €, dont le siège est Rue de Madrid ,Äì 89470 Moneteau (349 733 774 RCS Auxerre) aux termes duquel la SARL SECURIMO a transmis à la SAS SECURIMO la totalité de son actif contre prise en charge de l'intégralité de son passif ;
- décidé la dissolution anticipée.
Par décision du 31 décembre 2013, l'associée unique de la société SAS SECURIMO ayant approuvé le traité de fusion et augmenté son capital, la fusion et la dissolution sans liquidation de la société SECURIMO sont devenues définitives.

AL890211753

CIR EXPERTISE

SAS au capital de 15 000 Euros
Siège social : 11 rue de Quarre
89630 Saint Léger Vauban
523 191 377 RCS Auxerre

1.Aux termes du PV du 25 juillet 2013, l'AGE a décidé de dissoudre la société, à compter du 25 juillet 2013, de fixer l'adresse de correspondance pour la liquidation au 11 rue de Quarre 89630 Saint Léger Vauban et de désigner en qualité de liquidateur : Jean-Yves Pelicier 8 rue du Rond Point 94360 Bry sur Marne.
2. Aux termes du PV du 23 décembre 2013, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation, à compter du 23 décembre 2013.
La société sera radiée au RCS de Auxerre.

AL890211757

SARL MFCC

SARL à Associé unique
au capital de 500 euros
Siège social : 15b route de bussy
89210 Brienon
538 671 033 RCS Sens

En date du 06/01/2014, a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 13/01/2014, nommé en qualité de liquidateur M. Mullet êric, 15b route de Bussy 89210 Brienon, et fixé le siège de la liquidation au siège social.
Dépot au RCS de Sens.

AL890211771

➜ NON DISSOLUTION

SOCIETE DE COUVERTURE CHARPENTE DE L'YONNE «S.C.C.Y.»

SARL au capital de 19¬†500 euros
78 Rue Emile Zola - 89100 Sens
510 838 121 RCS Sens

L'AGE du 18/11/2013, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL890211768

IDEAL PRODUCTIONS

SARL au capital de 100 000 euros
5 Boulevard Maupéou - 89100 Sens
344 666 292 RCS Sens

L'AGE du 17/10/2013, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL890211769

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

DEPANNAGE INFORMATIQUE 89

DI 89
SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 22, Avenue Gambetta, 89300 Joigny
503 906 125 R.C.S. Sens

Le 09/05/2012, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de Joigny (89300), 22 avenue Gambetta à Joigny (89300), 74, Avenue du Général de Gaulle, et ce à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

AL890210704

ALKAIR

SCI au capital de 1 000 euros
Siège social : 13 Rue de l'Industrie
89100 Malay Le Grand
794 494 112 RCS Sens

L'AGE du 9/12/2013 décidé de transférer le siège social du 13 Rue de l'Industrie, 89100 Malay Le Grand au 30 Rue Pasteur 89100 Malay Le Grand, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL890211736

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
7 Rue du Perré
77950 Rubelles

SARL NEGOSPORT

SARL au capital de 400 euros
Siège social : 71 rue Victor Hugo,
89140 Vinneuf
503751109 RCS Sens

L'AGE du 24/12/2013 a transféré le siège social au 13 Route de Bray 77130 Montereau Fault Yonne à compter du 01/01/2014 et modifié l'article 5 des statuts.

AL890211738

NOVA

SASU au capital de 100 Euros
8 Bis rue des Oublettes,
89100 Sens
753315480 R.C.S. Sens

Par décision de L'Associé Unique en date du 16/12/2013 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 16 rue des Alouettes, 89100 Sens à compter du 16/12/2013.
Gérance : Monsieur Larbi Sefrioun, demeurant 8 Bis rue des Oublettes, 89100 Sens
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL890211741

EURL ARMANTREPRISE

Au capital de 1000€
9 chemin du ravillon
89110 Poilly sur Tholon
RCS n° 532 615 846

Par procès verbal du 01/11/2013, les associés ont décidé de transférer le siège social au 26 grande rue, 89113 Branches
Pour mention au RCS de Sens.

AL890211749

➜ NOMINATION

G.E.C. DIFFUSION

Société Anonyme
au capital de 152 000 euros
Siège social : Zone Industrielle
89330 St Julien du Sault
345 332 233 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 17 décembre 2013, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé Monsieur Eric Patard, domicilié 35 rue Letort 75018 Paris, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Philippe Duranton, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le du 30 juin 2019.
Pour avis
Le Conseil d'Administration

AL890211719

➜ DÉMISSION

Alarme Bureau de Concepts en Sécurité

ABC SECURITE

ZI Terres du Canada
rue Saint Exupéry
89470 Monéteau
SAS au capital de 40.000,00 €
RCS Auxerre 384 664 439

Aux termes de sa 3ème résolution, l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2013 a pris acte de la démission des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant.
Pour avis

AL890211742

➜ DÉSIGNATION

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocats
2 bis rue du Cap Vert
21800 Quétigny

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE DES CORDELIERS

SELAS au capital de 7.277.600 €
Siège social : 12 avenue Robert Schuman
89000 Auxerre
RCS D 388 993 388

Aux termes d'une décision en date du 29 novembre 2013, la collectivité des associés a désigné en qualité de directeur général délégué, Monsieur Pierre Barille demeurant 8 rue du Roi Gontran 71100 Châlon sur Saône à effet du 27 décembre 2013 pour une durée indéterminée
Par assemblée générale du même jour, la collectivité des associés a désigné Monsieur Pierre Pennacino en qualité de directeur général délégué pour une durée indéterminée, demeurant 35 boulevard de Charonne 75011 Paris
Enfin, par assemblée du même jour, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Jean-David Perrier Grosclaude demeurant 9 rue Millien 58190 Metz le Comte de ses fonctions de directeur général délégué à effet du 30 novembre 2013.
Pour avis
Le président

AL890211612

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocats
2 bis rue du Cap Vert
21800 Quétigny

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE DES CORDELIERS

SELAS au capital de 7.626.630€
Siège social : 12 avenue Robert Schuman
89000 Auxerre
RCS D 388 993 388

Aux termes d'une décision en date du 30 décembre 2013, la collectivité des associés a désigné en qualité de directeur général délégué, Monsieur Abdelhafid Semghouni, demeurant 13 avenue Pasteur ,Äì 21140 Semur en Auxois, à effet du 1er janvier 2014 pour une durée indéterminée et a pris acte de la démission à effet de la même date de M Pascal Paternotte demeurant chemin du château d'Alger 89200 Avallon.
Pour avis
Le président

AL890211613

RED KORP

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 54 rue de Sibut Montretout
77660 St. Jean Les Deux Jumeaux
792 965 212 RCS Meaux

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2013, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 54, rue de Sibut Montretout - 77660 St. jean Les deux Jumeaux au 18 rue André Gateau - 89100 Sens, à compter du 31/12/2013 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Meaux sous le numéro 792 965 212 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du registre du commerce et des sociétés de Sens.
Président : Monsieur Fabien Rouge, demeurant 5 rue Jules Ferry, 89100 Paron.
pour avis
Le Président

AL890211765

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

FRANCE EUROPE EXPRESS

SARL au capital de 7 680 €
ayant son siège
7, rue du colombier 89290 Jussy
RCS Auxerre 432 831 741 :

L'AGE du 15/12/2013 a nommé gérant Mr Steeve Antoni (12 Rue Pierre Larousse 89290 Vincelles) à compter du 01/01/2014 en remplacement de Mr Jean-Paul Antoni démissionnaire et modifié les statuts.
Dépôt légal RCS Auxerre.
Pour avis Cc.

AL890211633

SCEA NIEUTIN

Société civile au capital de 40 380 euros
Siège social : 6 Grande rue,
89420 Cisery
418 226 296 RCS Auxerre

L'assemblée générale du 23 décembre 2013 a pris acte de la démission de M. Jean-Paul Nieutin de ses fonctions de gérant et a nommé, pour le remplacer dans ces fonctions, M. Cédric Nieutin, demeurant à Sainte Foy les Lyon (Rhône), 2 bis rue Jean-Baptiste Simon.
Pour avis, la gérance.

AL890211652

GAEC RAYMILUC

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun reconnu par le comité départemental d'agrément de l'Yonne le 24 juin 1974
Société civile au capital de 240 000 euros
Siège social : Chaumont, 89240 Beauvoir
410 179 741 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 23 décembre 2013 a nommé M. Anthony ROUX, demeurant à Beauvoir (Yonne), 3 impasse de la Croix, aux fonctions de gérant, et a pris acte de la démission de M. Michel Roux de ces fonctions.
Pour avis, la gérance.

AL890211729

SO.J.V.S. - SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Me Jean-Livier Cabocel
14, rue de la Grange Saint-Pierre
71850 CharnayLes Mâcon

SCEA DU DIAPASON

Société civile au capital de 20.000 €
Siège social : 2, rue de la Liberté
89160 Jully
790 770 234 RCS Auxerre

Avis de modification de la gérance
Réunis en assemblée générale ordinaire le 17 décembre 2013, les associés ont désigné, à compter du 1er janvier 2014, et pour une durée indéterminée : Madame Pauline Daudan épouse Girardeau, née le 6 août 1978 à Tonnerre(89), demeurant 5 bis, route de Saint-Didier -71350 Toutenant
Pour avis et mention
La Gérance

AL890211731

CESSION

Avis de cession
Suivant acte sous seing privé en date à Auxerre (Yonne) du 19 Décembre 2013, enregistré à Auxerre (Yonne), le 20 décembre 2013, Bordereau n°2013/1 217, Case n°4, Extrait 3678,
La Société LE MARCO POLO,Société à Responsabilité Limitée au capital de 2 500 euros, dont le siège social est 52 Bis, rue Georges Pompidou 89700 Tonnerre, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le n° 752 371 260 RCS Auxerre,
a vendu à Madame Sabine Raby née Lambert, née le 21 Mai 1971 à Lille (Nord), de nationalité française et résidant en France, et Monsieur Joël Raby, né le 20 Mai 1972 à Rueil Malmaison (Hauts de Seine), de nationalité française et résidant en France, domiciliés 9, avenue Jules Lombard 89390 Ravières, un fonds de commerce de restaurant, pizzéria, bar à cocktails et animations, plats préparés à emporter et repas livrés, pour lequel la Société LE MARCO POLO est inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 752 371 260 RCS Auxerre et à l'INSEE sous le numéro SIREN 752 371 260 00015, code NAF 5610A.
L'entrée en jouissance a été fixée au 19 décembre 2013.
La cession a été consentie et acceptée moyennant un prix de 30 000 euros, s'appliquant comme suit :
- aux éléments incorporels pour la somme de 10 000 euros
- aux éléments corporels pour la somme de 20 000 euros
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales au fonds vendu pour la validité, au Cabinet S.J.B., Société d'Avocats, 43 Rue du Clos, 89000 Auxerre, pour la correspondance.
Pour insertion

AL890211733

VENTE

PURGE DROIT DE PREFERENCE

Des propriétaires de terrains boisés

En application des articles L 331-19 et suivants du Code Forestier, avis est donné de la vente des biens suivants à Villeneuve sur Yonne(Yonne) diverses parcelles en nature de taillis, cadastrées, savoir :
Premier lot
- section M n° 61 Le Bas de Froid Cul pour 08a 30ca
- section M n° 105 Le Haut de la Butte pour 27a 10ca
- section M n° 126 Le Haut de Froid Cul pour 08a 00ca
- section M n° 127 le Haut de Froid Cul pour 07a 85ca
- section M n° 128 Le Haut de Froid Cul pour 04a 10ca
- section M n° 134 Le Haut de Froid Cul pour 31a 80ca
- section M n° 147 Le Haut de Froid Cul pour 14a 00ca
- section M n° 200 Froid Cul pour 06a 80ca
- section M n° 305 Les Châteaux pour 12a 80ca
- section M n° 519 Cote à la Jay pour 06a 00ca
- section M n° 600 Bois de la Cote à la Jay pour 15a 25ca
Soit une surface totale de 01ha 42a 00ca, moyennant le prix principal de cinq mille euros (5.000,00 €) payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique.
Deuxième lot
- section M n° 474 Cote à la Jay pour 20a 60ca
- section M n° 705 Les Cornes de Boeuf pour 14a 40ca
- section M n° 706 Les Cornes de Boeuf pour 00a 50ca
- section M n° 711 Les Cornes de Boeuf pour 51a 40ca
- section M n° 713 Les Cornes de Boeuf pour 57a 70ca
- section M n° 715 Les Cornes de Boeuf pour 17a 80ca
- section M n° 720 Les Cornes de Boeuf pour 13a 10ca
- section M n° 749 Les Cornes de Boeuf pour 44a 50ca
- section M n° 770 Les Cornes de Boeuf pour 09a 70ca
- section M n° 781 Bois des Ligauts pour 62a 80ca
- section M n° 784 Bois des Ligauts pour 12a 70ca
- section M n° 790 Bois des Ligauts pour 27a 10ca
- section M n° 792 Bois des Ligauts pour 06a 80ca
- section BH n° 5 Bois de la Flamanderie pour 08a 00ca
Soit une surface totale de 03ha 47a 10ca, moyennant le prix principal de huit mille cinq cents euros (8.500,00 €) payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique.
Ces ventes auront lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière. Le transfert de propriété aura lieu le jour de la signature de l'acte authentique de vente et l'entrée en jouissance aura lieu le même jour par la prise de possession réelle, les immeubles étant libres de toute location ou occupation.
Les propriétaires d'une parcelle boisée contigüe aux biens ci-dessus désignés, tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, disposent d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie de Villeneuve sur Yonne (89500) pour faire connaître à Maître Patrick Lendais, notaire à Villeneuve sur Yonne (89500) 8 Quai du Commerce, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence, aux prix et conditions contenues dans les présentes. Le droit de préférence n'est plus opposable au vendeur en l'absence de réalisation de la vente dans un délai de deux mois à compter de la déclaration d'exercice de ce droit par son bénéficiaire. Ce droit de préférence s'exerce sous réserve d'éventuels autres droits de préemption. Rappel de l'article L 331-19, alinéa 3 : «Lorsque plusieurs propriétaires de parcelles contigües exercent leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien».
Pour insertion
Le Notaire

AL890211666

Terres de Bourgogne
ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne
agribourgogne.fr
Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux
Facebook Twitter Google +

Terres de Bourgogne
NOUVEAU
Votre abonnement 2014
Comment le préférez-vous ?
1 > Version Papier
2 > Version Numérique
3 > Version Papier + Numérique
BULLETIN D'ABONNEMENT
À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net
Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
Je règle € par carte bancaire N° / / / /
date d'expiration: /
Prénom Nom
Raison sociale
Adresse
Lieu-dit CP Ville
Tel. Fax
Mobile Signature
Email:
Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
*Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
Bovins viande, Porcs, Fruits & légumes, Grandes cultures, Vigne, Pâtre, Lait élevage, Aviculture, Chèvre
Je demande une facture
Je m'abonne à la version PAPIER
1 Pour 1 an 100 € Pour 2 ans 189 €
1 revue Réussir de mon choix* Pour 1 an 35 € Pour 2 ans 70 €
TOTAL
Je m'abonne à la version NUMERIQUE
2 Pour 1 an 50 € Pour 2 ans 100 €
1 revue Réussir de mon choix* Pour 1 an 35 € Pour 2 ans 70 €
TOTAL
Je m'abonne à la version PAPIER + NUMERIQUE
3 Pour 1 an 115 € Pour 2 ans 200 €
1 revue Réussir de mon choix* Pour 1 an 35 € Pour 2 ans 70 €
TOTAL